DE LA MANIÈRE

D'APPRENDRE ET D'ENSEIGNER

8° Z
13264

DU MÊME AUTEUR

à la Librairie Hachette et Cie.

Des grades universitaires dans l'ancienne Faculté des arts, Détermi-nance ou Baccalauréat, Licence et Maîtrise ès arts, 1 vol. in-8, broché. . . . . 50 cent.

Programme et règlement des études de la Société de Jésus, comprenant les modifications apportées en 1832 par la Congrégation générale. Traduction littérale du *Ratio atque institutio studiorum Societatis Jesu.* 1 vol. in-16, broché. . . . . 1 fr. 50

L'Élève de Rhétorique au collège royal Louis-le-Grand de la Société de Jésus. Par le R. P. Joseph Jouvency. Traduction du traité latin intitulé : *Candidatus Rhetoricæ ad usum Regii Ludovici magni collegii Societatis Jesu.* 1 vol. in-16, broché. . . . . 1 fr.

Enseignement des jeunes filles.

Cours élémentaire de composition française à l'usage des jeunes filles. Premiers sujets pratiques du style appropriés à chaque saison, avec de nombreuses gravures et deux cents exercices de grammaire, d'orthographe et d'invention.

(*Ouvrage honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique.*)

Livre de l'élève. 1 vol. in-16, cartonné. . . . . 1 fr. 20
Livre de la maîtresse. 1 vol. in-16, cartonné. . . . . 1 fr. 80

Pour paraître prochainement : *Cours moyen.*
En préparation . . . . . *Cours supérieur.*

DE LA MANIÈRE

D'APPRENDRE ET D'ENSEIGNER

(DE RATIONE DISCENDI ET DOCENDI)

CONFORMÉMENT

AU DÉCRET DE LA XIVe CONGRÉGATION GÉNÉRALE

PAR

LE R. P. JOSEPH JOUVENCY

De la Société de Jésus

OUVRAGE DESTINÉ AUX MAÎTRES DE LA SOCIÉTÉ DE JÉSUS

TRADUCTION

PAR H. FERTÉ

Ancien professeur de rhétorique
Ancien chef d'Institution.

DÉPÔT LÉGAL
Seine
92 1791

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

—

1892

C.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS XI

NOTICE SUR LE P. J. JOUVENCY XIII

DÉCRET DE LA XIV^e^ CONGRÉGATION GÉNÉRALE XV

PREMIÈRE PARTIE

MANIÈRE D'APPRENDRE

Plan du livre 1

CHAPITRE I^er^. — *De la connaissance des langues* 2

ARTICLE I^er^. — Nécessité de connaître les langues anciennes et surtout le grec 2

§ 1. De la manière d'apprendre le grec 3

§ 2. Principaux auteurs grecs. 5

ARTICLE II. — Étude de la langue latine 9

§ 1. Du style en général 9

§ 2. Du style oratoire 11

§ 3. Manière de former le style. 12

§ 4. Comment il faut imiter les auteurs. 14

§ 5. Quels sont les meilleurs auteurs latins 15

ARTICLE III. — Étude de la langue maternelle. 18

ARTICLE IV. — Défauts de style 20

§ 1. De l'obscurité du style. 20

§ 2. De la trop grande précision. — De la prolixité. — De l'enflure et de la bassesse du style 21

§ 3. Du style subtil outre mesure et du style brisé. . . 22

ARTICLE V. — Qualités du style 24

§ 1. Du style fin, brillant et ingénieux. 25
§ 2. Du style sublime 27

CHAPITRE II. — *Des sciences qu'il faut connaître* 29

ARTICLE Ier. — De la Rhétorique. 30

§ 1. Comment on doit composer un discours 30
§ 2. De la Proposition du discours. 31
§ 3. De la Division du discours 32
§ 4. De la Composition et de l'arrangement du discours. 34
§ 5. Deux parties dans la Confirmation. Comment on arrive à convaincre et à émouvoir 35
§ 6. De la Réfutation. — Double circonstance où elle sert. 38
§ 7. Des fautes ordinaires de toute composition 39
§ 8. En quoi consiste la Déclamation. — Ses règles. . . 41
§ 9. Règles du Débit oratoire 42
§ 10. Des sujets de Déclamation. 45

ARTICLE II. — De la Poétique. 48

§ 1. Ce que c'est que la Poésie. 48
§ 2. Du Poème épique 49
§ 3. De la Poésie dramatique. 52
§ 4. De la Tragédie. 53
§ 5. De la Comédie 55
§ 6. Des mimes, des danses et autres choses semblables. 56
§ 7. Noms, siècles et styles des principaux poètes 58

ARTICLE III. — De l'Histoire, de la Chronologie et de la Géographie. 62

§ 1. Livres nécessaires pour apprendre l'histoire 62
§ 2. Secours pour apprendre la Chronologie et la Géographie. 62
§ 3. Historiens grecs et latins. 63

ARTICLE IV. — De la Polymathie ou Philologie 66

§ 1. Des différentes connaissances qui se rapportent à la Philologie. 66
§ 2. Qu'est-ce que l'Énigme? — Comment faut-il la composer et l'expliquer? 67
§ 3. Compositions qui ont de l'affinité avec l'Énigme. . . 69

CHAPITRE III. — *Des différents petits moyens dont on peut s'aider pour s'instruire* 71

ARTICLE Ier. — Des notes et des extraits 71

ARTICLE II. — Ordre à suivre en étudiant. 73

ARTICLE III. — Des fautes que l'on commet le plus souvent en étudiant. 77

DEUXIÈME PARTIE

MANIÈRE D'ENSEIGNER

CHAPITRE Ier. — *De la piété, comment il faut l'inculquer aux élèves*. 79

ARTICLE Ier. — De la piété du maître. 79

ARTICLE II. — Du pieux langage qu'on peut tenir aux élèves . 82

ARTICLE III. — Des différents moyens ingénieux pour réchauffer la piété des jeunes gens. 85

CHAPITRE II. — *De l'instruction des élèves* 86

ARTICLE Ier. — Des deux stimulants des études 87

ARTICLE II. — Des études particulières des élèves. 90

ARTICLE III. — Des exercices publics de la classe 93

§ 1. Préceptes généraux 93

§ 2. Préceptes particuliers 95

§ 3. De la traduction en français. — De la concertation. 98

ARTICLE IV. — Manière d'expliquer une Prélection. 100

§ 1. Programme d'une prélection en rhétorique. — Explication d'un passage de Cicéron 100

§ 2. Autre exemple de prélection tiré d'un passage de Virgile. 105

§ 3. Exemple d'une prélection dans les basses classes de grammaire. — Explication d'une fable 111

§ 4. Explication d'un passage de Cicéron pour la classe de quatrième. 113

ARTICLE V. — Observations concernant la tenue de la classe. 117

ARTICLE VI. — Des Précepteurs des enfants. 119

ARTICLE VII. — Livres à expliquer dans chaque classe 120

ARTICLE VIII. — Rhétorique particulière pour les Scolastiques de la Société de Jésus 121

CHAPITRE III. — *Des meilleurs moyens pour bien enseigner*. . . 124

ARTICLE Ier. — De l'autorité du maître 124

ARTICLE II. — De la modestie, ou de la bonne tenue, et de l'attention des élèves. 127

ARTICLE III. — En quoi les maîtres pèchent le plus souvent. 130

AVANT-PROPOS

Le traité latin du P. Jouvency dont nous donnons la traduction dans ce volume est, en ce qui concerne les maîtres, le complément nécessaire de la charte célèbre de l'enseignement des Jésuites, le *Ratio atque institutio studiorum societatis Jesu* (Programme et règlement des études de la Société de Jésus[1]). « On y parle, dit le décret X de la XIV[e] Congrégation générale que nous reproduisons d'autre part, beaucoup plus de ce que les maîtres doivent enseigner, que de ce qu'ils doivent apprendre eux-mêmes, et de la méthode à suivre pour communiquer à leurs élèves les connaissances qu'ils ont acquises. » — Or, c'est là ce qui importe le plus dans l'enseignement; formez des maîtres instruits et moraux, initiez-les, comme se l'est proposé le P. Jouvency, à la meilleure *manière d'apprendre et d'enseigner* et vous formerez de bons élèves.

Il y avait donc dans le *Ratio studiorum* une lacune importante; le P. Jouvency fut chargé de la combler, et il en était digne par son expérience, son talent, ses nombreux travaux et ses succès comme professeur. Le traité *De ratione discendi et docendi* (de la manière d'apprendre et d'enseigner) justifia la confiance témoignée à l'auteur; il renferme en effet de fines et judicieuses observations sur les maîtres et sur les élèves; sur ce qu'ils sont,

1. Nous donnons dans un autre volume la première traduction française qui ait été publiée du *Ratio Studiorum*, avec les modifications apportées en 1832 pour l'approprier au temps présent et aux progrès de l'enseignement.

sur ce qu'ils doivent être; des préceptes sages et pratiques, surtout pour la Société à laquelle il s'adressait, sur la direction des études, les qualités et les défauts du style, la tenue de la classe, etc. Mais le temps qui change tout change aussi les méthodes; ce qui était applicable au siècle dernier ne l'est plus aujourd'hui au même degré. Néanmoins, quelle que soit la doctrine que l'on préfère, l'ouvrage du P. Jouvency reste un document pédagogique d'une grande valeur; c'est le tableau pris sur le vif de la vie scolaire chez les Jésuites, de leur esprit, du but qu'ils poursuivaient et qu'ils poursuivent toujours, de leurs moyens d'action et de leur influence. C'est à ce titre que nous en avons entrepris la traduction, pour qu'à notre époque où la pédagogie est l'objet de savants travaux, beaucoup de personnes qui tout en ignorant le latin ne sont pas moins de très habiles pédagogues, puissent en prendre une connaissance exacte. Nous insistons sur ce dernier qualificatif, car, dans une précédente traduction du *De ratione discendi et docendi* publiée en 1803 par un certain Lefortier, professeur de belles-lettres à l'École centrale de Fontainebleau, le sens du texte latin n'est pas seulement incorrectement rendu, mais l'auteur obéissant encore à je ne sais quel sentiment mesquin, et dans tous les cas coupable, a supprimé tout ce qui se rapporte et devait naturellement se rapporter à la religion dans un livre écrit par un Jésuite. Nous estimons qu'en agissant ainsi, il a trahi le premier devoir du traducteur dont le rôle est non d'interpréter à sa guise l'ouvrage qu'il traduit, mais d'en reproduire intégralement le sens et l'esprit quel qu'il soit.

C'est ce que nous avons fait; nous avons mis tous nos soins à rendre fidèlement le véritable sens du texte latin, et le lecteur retrouvera en entier dans notre traduction le traité du P. Jouvency.

NOTICE

SUR LE P. J. JOUVENCY

Joseph Jouvency, né à Paris en 1643, mourut à Rome en 1719. Pendant de longues années, il enseigna avec beaucoup de distinction la rhétorique dans les collèges de Caen, de la Flèche et de Louis-le-Grand. C'était un des meilleurs latinistes de son temps où la langue latine était cependant si cultivée et en si grand honneur; mais sa renommée comme auteur est encore supérieure à celle qu'il acquit comme professeur. Outre des vers et de nombreux discours latins écrits avec pureté et une élégance rare, on a de lui des éditions expurgées et annotées de *Perse*, *Juvénal*, *Térence*, *Martial* et *Ovide*. Il a de plus publié un *Apparatus Greco latinus* fort estimé et un *Appendix de Diis et heroïbus poeticis* en usage encore de nos jours dans les collèges, et traduit en français par Frémont sous le titre de *Mythologie élémentaire*. Mais en dehors de ces éditions classiques, le P. Jouvency est surtout connu dans le monde pédagogique par son traité de la *manière d'apprendre et d'enseigner* (*De ratione discendi et docendi*) que nous traduisons dans ce volume, et dont nous ne pouvons faire un meilleur éloge qu'en reproduisant les jugements portés par Rollin et Voltaire. Rollin, dans son traité des études, tome I, édition de 1732, p. 110, s'exprime ainsi :

« Depuis que j'ai achevé ces premiers tomes, j'ai lu un ouvrage

composé en latin sur le même sujet, qui aurait dû me détourner de faire le mien dans la même langue, ne pouvant pas me flatter d'atteindre à la beauté de style qui y règne. C'est le livre du P. de Jouvency, Jésuite, qui a longtemps enseigné la rhétorique à Paris, avec beaucoup de réputation et de succès. Il a pour titre : *De ratione discendi et docendi*. Ce livre est écrit avec une pureté, une élégance, avec une solidité de jugement et de réflexion, avec un goût de piété qui ne laissent rien à désirer, sinon que l'ouvrage fût plus long, et que les matières y fussent plus approfondies; mais ce n'était pas le dessein de l'auteur. »

Et Voltaire dans le *Siècle de Louis XIV*, tome I, édition de 1763, dit : « Joseph Jouvency a eu le mérite obscur d'écrire en latin aussi bien qu'on le puisse de nos jours; son livre *De ratione discendi et docendi* est un des meilleurs qu'on ait en ce genre et des moins connus depuis Quintilien ».

Nota. — Ajoutons aux écrits du P. Jouvency un petit traité de rhétorique intitulé : *Candidatus Rhetoricæ*, dont nous donnons la traduction sous le titre de *l'Élève de Rhétorique*. C'est un document pédagogique extrêmement intéressant à consulter. Très répandu dans les collèges de la Société, surtout à Louis-le-Grand, le *Candidatus Rhetoricæ* a cessé depuis longtemps d'être en usage, même chez les Jésuites, mais il n'est pas moins curieux de voir comment au siècle dernier, on apprenait à composer un discours à l'aide de moyens pour ainsi dire mécaniques.

DÉCRET DE LA XIVe CONGRÉGATION GÉNÉRALE

ADRESSÉ AUX MAÎTRES DES CLASSES INFÉRIEURES[1]

relativement au livre intitulé :

DE LA MANIÈRE D'APPRENDRE ET D'ENSEIGNER

Ceux qui connaissent notre Société, ne peuvent douter de l'importance qu'elle a toujours attachée aux belles-lettres.

Elles sont une partie indispensable de l'instruction de la jeunesse qui pour nous est un de nos principaux devoirs, et à ce titre nous ne saurions les négliger.

C'est dans les classes inférieures qu'on doit s'en occuper avec d'autant plus de soin, que cette étude demande beaucoup de travail et des efforts qui s'affaiblissent si on ne les entretient avec ardeur et persévérance. C'est pourquoi les généraux de notre société et les congrégations n'ont rien eu de plus à cœur que d'exciter par tous les moyens le zèle de nos professeurs, et c'est dans ce but qu'a été composé le *Ratio studiorum*[2] (Programme des études), petit ouvrage, revu et augmenté avec le plus grand soin. Quoique les questions relatives aux belles-lettres et aux classes y soient sagement exposées, elles n'y sont cependant qu'effleurées ; ce sont des semences qui doivent être culti-

1. Les classes inférieures, chez les Jésuites, allaient jusqu'à la rhétorique inclusivement.

2. Quoique *ratio* soit un nom féminin, en latin, nous le traduirons par le masculin, conformément à l'usage même des Jésuites, et nous dirons *le ratio*, c'est-à-dire le petit ouvrage intitulé *ratio*.

vées par la méditation et l'expérience pour porter les fruits qu'on en attend. De plus, le programme tracé dans cet ouvrage s'adresse plus aux élèves qu'aux maîtres ; on y parle de ce que les professeurs d'humanités doivent enseigner, mais on ne s'y occupe pas de ce qu'ils doivent apprendre eux-mêmes, et de la méthode qu'ils doivent suivre dans le cours de leurs études. Pour ces motifs, la XIVe Congrégation générale a décrété (*décret X*), qu'en dehors des règles que les professeurs d'humanités doivent observer dans leur enseignement, ils auraient encore, pour s'instruire eux-mêmes, des instructions et une méthode qui les guideraient dans leurs études privées, tout en donnant leur soin à l'enseignement de leurs élèves.

C'est pour satisfaire à ce décret que cette méthode a été composée.

La première partie traite de ce que les maîtres ont à apprendre, et de quelle manière ils doivent diriger leurs études ; la seconde partie est consacrée à la manière d'enseigner ; elle renferme aussi, avec tous les détails nécessaires, les règles générales et particulières que les maîtres doivent observer.

DE LA MANIÈRE

D'APPRENDRE ET D'ENSEIGNER

PREMIÈRE PARTIE

MANIÈRE D'APPRENDRE

Plan de ce livre.

L'érudition d'un bon maître de littérature se compose de trois choses principales : 1° bien connaître les langues et s'y montrer habile ; 2° avoir quelques notions de certaines sciences, complément nécessaire de la littérature ; 3° avoir recours dans ses études à certains petits moyens qui faciliteront son travail, et donneront à son esprit de la force et de la vivacité.

Nous traiterons chacune de ces choses en particulier, et nos préceptes seront abondants comme les mets sur une table bien servie. Chacun, d'après l'avis de ses directeurs, prendra dans ce que nous allons exposer, ce qui lui paraîtra convenir à sa nature, au pays qu'il habite et au temps où il se trouve.

CHAPITRE Ier

DE LA CONNAISSANCE DES LANGUES

ARTICLE Ier

Nécessité de connaître les langues anciennes et surtout le grec.

Il faut, avant tout, s'attacher à connaître deux langues, le latin et le grec : mais comme le grec est un peu plus difficile que le latin, c'est par le grec que l'on commencera.

Cette langue est du reste si importante, qu'on ne peut se dire érudit si on ne la possède parfaitement. On ne saurait nier son utilité, car c'est elle qui nous donne les plus vives lumières pour l'intelligence des auteurs qui ont écrit sur les beaux-arts, qu'on ne juge qu'en aveugle si l'on ignore le grec. Enfin, elle est si nécessaire, que sans elle nous ne pourrions affirmer la vérité des saintes Écritures et en saisir le véritable sens ; bien plus, nous ne pourrions défendre la religion contre les railleries des hérétiques et les altérations qui dénaturent honteusement le sens des monuments sacrés de la foi catholique ; et quoiqu'il y ait de nombreuses traductions des livres grecs, elles renferment souvent beaucoup d'erreurs, et elles ne rendent pas toujours la force, la majesté et la propriété d'expression du texte grec.

Il vaut mieux alors puiser une eau pure à la source même, que dans des ruisseaux et des lits détournés, où non seulement elle perd sa saveur naturelle, mais où elle se charge encore souvent de limon et de matières impures. En conséquence, plus les ennemis de la religion se glorifient insolemment de leurs connaissances en grec, plus, à notre tour, nous devons être ardents à étudier et à comprendre cette langue, afin qu'on ne trouve

pas en nous moins de zèle pour défendre et mettre en lumière la vérité, qu'ils n'en mettent pour l'obscurcir et l'ébranler.

§ Ier. — De la manière d'apprendre le grec.

La connaissance de chaque langue consiste en trois choses : 1° dans les mots pris chacun en particulier ; 2° dans leur arrangement et leur assemblage, ce qui constitue ce que l'on appelle syntaxe ; 3° dans leur propriété et dans une certaine manière de s'en servir qu'on nomme style et élégance du discours.

Le maître qui étudie la langue grecque devra donc, tous les jours, apprendre par cœur des racines grecques ; six, par exemple, ou dix, ou plus encore, suivant que sa mémoire est plus ou moins heureuse ; à moins qu'en lisant il ne préfère les noter, ce qui lui donnera moins de travail et d'ennui.

De cette manière, il acquerra la connaissance des mots. Ensuite, il se pénétrera bien des règles de la grammaire grecque, en commençant par les plus faciles. C'est ainsi qu'il apprendra la syntaxe. Il se servira de la grammaire de Clénard, qui est courte et facile ; de celle de Mocquot et de Gretzer, qui est un peu plus développée ; et de celle d'Antésignan, de beaucoup la meilleure de toutes. Elle renferme cependant quelques observations difficiles qui ne sont à la portée que de ceux qui sont déjà avancés.

Il faut, tous les jours, consacrer à cette étude un certain temps. On lira un auteur, et s'il se présente un mot difficile, qui s'écarte de la règle ordinaire, on l'examinera avec soin jusqu'à ce qu'on arrive à la solution de la difficulté.

En troisième lieu, les auteurs qu'on lira seront d'abord les plus faciles, tels que l'Évangile de saint Luc, les Actes des apôtres, du même auteur, certains opuscules des saints Basile et Grégoire de Nazianze, de saint Jean Chrysostome ; et, parmi les auteurs profanes, Isocrate ou Xénophon. Ensuite on passera à quelque auteur plus difficile, tel que Démosthène ou Thucydide. Il sera bon, de temps en temps, d'en faire soi-même une traduction en latin, sans s'aider des livres où elle se trouve en

regard, ou au-dessus de chaque mot grec. Ensuite, quand on aura expliqué et traduit en latin une page de grec, on retraduira en grec les mots latins, ce qui sera très facile si l'on a quelqu'un à qui l'on puisse rendre compte de l'explication, qui vous interroge, et qu'on puisse également interroger. Il serait bon, si c'est possible, que cette personne fût plus avancée que vous en grec, et qu'elle pût vous soutenir si vous trébuchez, et vous relever si vous tombez.

Après avoir acquis ainsi quelques connaissances en grec, ce qui ne demandera pas plus d'une année pour toute personne qui n'est pas inintelligente, on savourera les beautés des poètes grecs, surtout d'Homère, père de tous les poètes et de tous les orateurs. Mais, pour cela, il faudra connaître les différents dialectes qu'on rencontre dans Homère et dans les autres poètes grecs. On les trouvera expliqués dans un petit livre intitulé : *la clef d'Homère*, dans le dictionnaire de Schrevelius, dans la grammaire d'Antésignan, dans le lexique et le Thesaurus grec. Les Scholies de Didyme jointes à l'édition allemande d'Homère fourniront la liste des mots propres au discours oratoire, et répondant aux expressions poétiques. D'Homère, on s'élèvera à des lectures de plus en plus difficiles, à Pindare, Anacréon, Théocrite, qu'il serait honteux de n'avoir pas au moins effleurés. Enfin, on arrivera aux poètes tragiques, à Sophocle surtout, et à Euripide. En lisant, qu'on observe les trois choses que nous avons recommandées : les mots pris un à un, leur liaison, et leur place; enfin la force, la propriété des mots et l'élégance du style en général.

Dès la première année, un maître avide de s'instruire s'adonnera à l'étude de la langue grecque, car il est prouvé par l'expérience que celui qui de bonne heure ne s'est pas appliqué au grec, ne le comprendra jamais bien, tant est juste, à ce sujet, ce qu'a dit Virgile : *Les habitudes des premières années de la vie ont une grande importance.* C'est pourquoi, pendant les deux premières années, que celui qui s'est chargé d'enseigner consacre tous les jours un certain temps à l'étude du grec. La première partie de ce temps sera employée à la lecture de la grammaire, et la seconde à celle d'un auteur grec. Qu'il apprenne

par cœur, avant de se coucher, des racines grecques; il les répétera le lendemain matin.

Pour faciliter l'intelligence des auteurs grecs, nous pensons qu'il ne sera pas hors de propos d'indiquer, en peu de mots, dans quel ordre il faut les lire, quels fruits on peut en retirer, ce que chacun d'eux a traité, à quelle époque, et de quelle manière.

§ II. — Principaux auteurs grecs.

Hérodote d'Halicarnasse naquit l'an 3571 de la création du monde, et le 271e de la fondation de Rome. Il a écrit dans le dialecte ionien, en neuf livres, auxquels il a donné le nom des neuf Muses, l'histoire de l'empire des Perses. Son style, d'après le témoignage de Cicéron, est sans rudesse et ressemble aux eaux tranquilles d'un fleuve.

Thucydide né à Athènes, l'an 3579 de la création du monde, et le 279e de la fondation de Rome, brilla à l'époque de la guerre du Péloponèse, dont il a écrit l'histoire dans le dialecte attique. Il a renfermé en huit livres les vingt-huit années de cette guerre qui mit en feu toute la Grèce. Son style concis, mais riche en pensées, se distingue par la finesse et la vivacité. Démosthène en faisait tant de cas, qu'il le copia huit fois pour mieux s'en pénétrer.

D'après la tradition, **Isocrate**, orateur athénien élégant et disert, naquit cinq ans avant la guerre du Péloponèse. On loue son style, composé de périodes riches et harmonieuses.

Xénophon, général et historien athénien, brilla l'an 3650 de la création du monde, à l'époque de Cyrus le jeune. Il était disciple de Socrate. Le charme de son style lui fit donner le nom de Muse attique. On vante surtout son ouvrage intitulé *Cyropédie* ou éducation de Cyrus. Il a écrit l'histoire grecque à partir de l'époque où Thucydide l'avait laissée.

Démosthène né à Athènes, l'an 3672 de la création et le 372e de la fondation de Rome, est le flambeau de l'éloquence grecque. Cicéron se fit gloire de suivre ses traces, et il le regardait comme le plus grand orateur dans tous les genres.

Épictète, né à Hiéropolis en Phrygie, brilla du temps de Néron. C'était un philosophe stoïcien. Il a laissé l'*Enchiridion* (manuel), petit livre qui renferme beaucoup d'excellents préceptes de morale. Ange Politien l'a traduit en latin.

Plutarque, Béotien, naquit à Chéronée. Il composa ses ouvrages sous les règnes des empereurs Nerva et Trajan, c'est-à-dire 100 ans environ après Jésus-Christ. C'était un très habile et très sage écrivain ; son style cependant est un peu dur. On divise ses œuvres en deux parties : la première renferme les vies des Grecs et des Romains illustres ; on les appelle ordinairement les *Parallèles*, parce que Plutarque met la vie d'un Romain en face de la vie d'un Grec ; la seconde partie contient différents petits traités qui pour la plupart se rapportent à la morale.

D'après Gérard-Jean Vossius, **Lucien de Samosate** naquit à la même époque que Marc-Aurèle, d'autres reportent sa naissance à l'époque de Trajan. Il souilla l'élégance de son langage et la grâce de son esprit par la dépravation de ses mœurs. Ce fut un homme de talent, mais pervers et impie : c'est pourquoi on ne doit le lire, et non dans son entier, qu'avec beaucoup de précaution, surtout aux endroits notés dans l'index des livres défendus. Tels sont *la Mort de Pérégrinus*, et le dialogue intitulé : *Philopatris* ; on peut lire sans danger quelques-uns de ses dialogues des morts, *Timon*, *Charon*, *le Jugement des voyelles* et *le Songe*. Nous aurons plus tard une occasion plus favorable de parler des historiens et des sophistes grecs, chez qui l'on cherche moins l'élégance du style que la vérité des faits ou la facilité de l'élocution.

Quant aux poètes grecs, le premier et le plus illustre de tous est **Homère**, dont la naissance remonte à peu près à la fondation de Rome, c'est-à-dire à l'an 3300 de la création. Quand on aura vaincu les difficultés des dialectes employés par Homère, et qu'on aura ainsi aplani les voies pour l'intelligence du texte, on pourra observer et admirer dans ce poète divin non seulement la variété des expressions, leur richesse, leur force, leur éclat, mais encore la grandeur des idées, l'éloquence des discours, la grâce des descriptions, les peintures de mœurs, l'habile enchaînement des choses et des événements qui concourent et

arrivent directement à une seule et même fin, quoique étant tous différents. On ne doit pas être choqué de quelques comparaisons un peu communes, et de quelques traces d'une antique simplicité et d'une candeur presque inconnue de nos jours, ou bien de la licence des faux dieux, dont un homme sage ne fera pas un crime à un poète païen qui peint les mœurs de son temps.

Homère a composé deux poèmes : le premier, *l'Iliade*, a pour sujet la victoire dont la conséquence fut la ruine de Troie, après la mort d'Hector. Dans ce poème, Homère donne des leçons aux rois, aux chefs, à tous les personnages publics, par des exemples, surtout par celui d'Achille, modèle de la valeur guerrière, de la prudence et du courage.

L'autre poème, intitulé *l'Odyssée*, traite du retour d'Ulysse dans sa patrie; de la victoire qu'il remporta sur les prétendants dont la mort lui rendit son épouse et son palais. Dans ce poème, il célèbre la gloire et les qualités de l'homme privé. Lisez le petit traité du P. Membrun sur *le Poème épique*.

Hésiode vécut à l'époque d'Homère. Beaucoup d'historiens font remonter sa mort à l'an 3246 de la création, qui correspond à la 32e année avant la 1re Olympiade. Il naquit à Ascra, en Béotie, et l'on rapporte qu'il mourut âgé de plus de cent ans. Ses principaux poèmes sont *les Travaux et les Jours* et la *Théogonie*. Si nous en croyons Quintilien, sa poésie est peu élevée ; on y trouve cependant des pensées et des préceptes utiles sur l'agriculture, la morale, la philosophie naturelle, et on le regarde comme un modèle de style tempéré.

Anacréon, né dans l'île de Téos en Ionie, écrivait vers l'an 3520 de la création, le 220e de la fondation de Rome. Ses odes sont pleines de grâce, d'élégance et d'harmonie, mais beaucoup d'entre elles sont licencieuses, et l'on ne doit les lire qu'après en avoir fait un choix. J. Foppens en a donné, à Bruxelles, il y a quarante ou cinquante ans, une édition expurgée où il a supprimé et un peu modifié des passages que des yeux chastes ne pouvaient lire.

Pindare né à Thèbes, est le prince des poètes lyriques. Il brilla vers l'an 3574 de la création. Sa poésie est animée d'un

grand souffle, et, comme le dit un poète latin qui ne lui est pas inférieur, « ses chants sont comme un fleuve immense qui se précipite de sa bouche ».

Eschyle, poète tragique, vécut à peu près à la même époque que Pindare. Il embellit la tragédie, jusqu'alors grossière et presque sauvage.

Sophocle, contemporain d'Eschyle, lui disputa souvent la palme de la tragédie. Il mourut de joie à la suite du triomphe remporté sur ses rivaux qu'il avait vaincus dans dix-huit concours. C'est à juste titre qu'Aristote, Cicéron et Virgile le regardent comme le premier des tragiques grecs. Les caractères des personnages de ses pièces sont en effet admirablement tracés, et il les leur conserve depuis le commencement jusqu'à la fin. Son style est vif, éloquent, poli, etc.

Euripide, né à Athènes, est comme Sophocle un poète tragique; il lui est inférieur en beaucoup de points; cependant on trouve souvent en lui plus d'idées et de préceptes moraux.

Aristophane, le premier des poètes comiques, brilla vers l'an 3614 de la création. Son style est attique, pur, mais plein de plaisanteries et de facéties souvent grossières, obscènes, et conformes du reste aux mœurs de l'ancienne Comédie.

Théocrite, né à Syracuse à l'époque de Ptolémée Lagus et de Ptolémée Philadelphe, l'an 469 de la fondation de Rome, se distingua dans la poésie bucolique. Ses vers, appropriés aux mœurs pastorales, brillent par leur élégance et une simplicité naturelle dépourvue d'artifice et de fard.

Bion et **Moschus** sont également des poètes bucoliques; le dernier naquit à Smyrne et le premier à Syracuse. Ils se rapprochent de l'époque et de l'élégance de Théocrite.

Callimaque, de Cyrène, en Égypte, vécut sous Ptolémée Philadelphe. Il a écrit des hymnes, des élégies, des épigrammes. Sa poésie est pure et élégante.

Depuis Jésus-Christ, on compte des poètes grecs recommandables, tels que *Oppien*, *Nonnus*, *Saint Grégoire de Nazianze*.

Parmi les modernes, je n'en connais aucun qui l'emporte sur le *P. Denis Pétau*, qui a traduit en vers grecs très élégants les *Psaumes* de David.

ARTICLE II

Étude de la langue latine.

§ Ier. — Du style en général.

Ainsi que nous l'avons dit, un maître studieux doit en premier lieu s'appliquer au grec comme étant la langue la plus ancienne ; en second lieu, au latin, dont nous nous servons le plus. Il faut y travailler de bonne heure pour se former à la meilleure manière d'écrire en latin, c'est-à-dire au meilleur style.

Si le bon sens est, suivant Horace, la principale et la première condition pour bien écrire, il s'ensuit que le style, qui n'est autre chose qu'une certaine manière d'écrire, se compose de deux parties. La première consiste dans les pensées, les idées sages et bien ordonnées ; la seconde, dans l'exposition de ces pensées ; en sorte que, comme l'homme est composé de l'âme et du corps, de même tout le mérite du style consiste dans la pensée et dans son expression.

Quant aux idées en général, on peut dire qu'il faut d'abord veiller à ce qu'elles soient vraies, ensuite claires, et enfin bien appropriées au sujet. De même qu'il serait insensé de développer avec de grandes pensées et de grands mots un sujet de peu d'importance, à moins que ce ne soit en riant, de même ce serait le propre d'un pauvre et froid écrivain de traiter, dans un langage commun et dépourvu de tout ornement, un grand et noble sujet. Lisez Quintilien (l. XI, c. 1).

Pour bien penser, il faut un esprit solide et pénétrant qui voie ce qu'il y a de réel en chaque chose et distingue ce qui éblouit et trompe nos yeux par un faux éclat. La lecture des bons livres nous aide en cela, ainsi qu'une méditation non légère et interrompue, comme cela arrive le plus souvent, mais une méditation longue et soutenue du sujet à traiter. Il faut également bien examiner chaque partie du sujet, les motifs ainsi que les circonstances qui s'y rapportent, enfin recourir à la

censure d'hommes expérimentés : c'est ce qu'on appelle critique. Cette dernière condition, que tout écrivain doit avoir soin d'observer, est surtout d'une nécessité impérieuse pour ceux qui, novices dans l'art d'écrire et ne pouvant se servir de leurs propres yeux, doivent se laisser diriger par ceux des autres.

La clarté du style s'acquiert par les mêmes moyens. L'ordre des choses et la place des mots dans la phrase y contribuent beaucoup. Les deux défauts qui nuisent surtout à la clarté sont une trop grande brièveté ou une trop grande prolixité [1].

C'est dans les mots que consiste le développement d'une idée ou l'élocution qui constitue le style. Cinq choses sont à observer dans l'élocution : 1° la propriété des mots; 2° leur élégance; 3° leur liaison; 4° leur place; 5° leur abondance.

Pour bien connaître la propriété et l'élégance des mots, certains traités seront très utiles à consulter. Tels sont, par exemple, ceux de Laurence Valla sur l'élégance du latin, d'Antoine Schorus sur les expressions cicéroniennes, et du cardinal Adrien sur le même sujet. Mais gardez-vous bien de croire que la lecture de ces petits traités vous suffise; vous profiterez encore beaucoup plus en lisant souvent les meilleurs écrivains. Cependant, ces petits traités vous feront connaître les grâces et les beautés du latin, et leur lecture rendra votre goût plus délicat. La liaison des mots et l'enchaînement des pensées qui brillent avec tant d'éclat dans Cicéron, sont l'effet de quelques particules que vous remarquerez facilement dans ses ouvrages, et que notre confrère Horace Tursellin a expliquées dans un commentaire spécial.

Le mérite de ces conjonctions est d'empêcher que le style soit haché, mal lié et décousu. L'oreille juge si les mots sont bien placés, si leur arrangement est parfait; on doit veiller à ce qu'ils ne soient pas trop éloignés ou trop rapprochés, et qu'ils ne puissent se rapporter et se joindre à un autre mot avec lequel ils ne s'accordent pas. Il sera bon de lire à ce sujet les *Progymnasmata* ou observations qui se trouvent à la fin de l'*Apparatus* latin de Cicéron.

1. Voyez plus bas, p. 22.

On acquerra l'abondance des mots, c'est-à-dire la facilité avec laquelle on trouve les mots pour exprimer ses idées, en lisant beaucoup, en faisant quelques extraits de ses lectures, en parlant souvent et avec soin en latin, en décrivant un objet et en exprimant une idée de plusieurs manières et en termes choisis. Alde Manuce vous apprendra à acquérir ainsi une abondance de mots dans son petit traité intitulé : *Élégances* ou *Phrases latines*. Consultez aussi Érasme dans son *Recueil de choses et de mots*, ainsi que Nizolius, Omphalius, etc.

§ II. — Du style oratoire.

Outre le style vulgaire que l'on emploie dans le langage familier, dans les lettres, les narrations, il y a le style oratoire, dont on ne se sert pas communément, et qu'il faudra étudier à part, après avoir consacré quelques mois au premier.

De même que le but de l'orateur est de persuader par la parole, de même le style oratoire n'est autre chose qu'une manière de parler propre à persuader. Nous persuadons en nous conciliant l'esprit des auditeurs, en les émouvant par les passions, en leur montrant la vérité avec douceur ou avec force, suivant les dispositions où ils se trouvent. C'est pourquoi le style oratoire doit être vif et pressant dans les preuves, véhément quand il faut exciter les passions, doux quand il faut se concilier la bienveillance. Il admet toutes sortes d'ornements, et s'insinue dans l'esprit et dans l'oreille par une agréable variété.

Le style de l'historien au contraire doit être coulant et large ; il n'aura pas besoin de presser ses preuves ; le style philosophique sera sévère, concis ; il exposera la vérité sans ornements. Chez les sophistes et les déclamateurs, le style est fardé et n'a d'autre but que de plaire et de charmer les oreilles.

Dans le style oratoire, il faut porter son attention sur les deux points que nous avons signalés, la pensée et l'élocution. La pensée doit être de nature à instruire, émouvoir l'auditeur et nous concilier sa bienveillance. Elle instruit par les lieux com-

muns oratoires, elle émeut par les passions, elle concilie par les mœurs exposées avec art.

Les ouvrages des rhéteurs, les traités didactiques de Cicéron, Quintilien, Cyprien, Soarius, Caussin et d'autres auteurs modernes donnent tous les détails nécessaires sur les lieux communs oratoires. L'auteur du *Palais de l'éloquence* a traité ce sujet avec plus de détails encore ; c'est dans Aristote qu'on trouve de savantes dissertations sur les passions, les mœurs, et l'on ne saurait assez lire les préceptes qu'il donne à ce sujet.

L'élocution ou le développement des idées de l'orateur doit avoir deux qualités : il faut qu'elle soit harmonieuse ou abondante en périodes et ornée de figures. Par la période, l'idée suspendue en plusieurs parties d'une égale mesure se termine par quelques mots harmonieux ; les figures donnent au discours de la force, de la majesté, de la grandeur, de la variété, et excitent notre admiration.

Certaines de ces figures aident la mémoire de l'auditeur, telles sont la division, la subjection ; d'autres éclairent notre esprit en nous instruisant ; d'autres ébranlent notre volonté ; d'autres produisent de l'effet même sur nos sens ; telle est par exemple l'hypotypose sur nos yeux, la syllepse sur nos oreilles, etc.

Il sera utile d'avoir sous la main une liste de chacune de ces figures avec des exemples courts pour la consulter au besoin.

§ III. — Manière de former le style.

J'ai dit ce que c'était que le style ; il me reste à dire comment on peut s'en former un bon. Tout style se forme par la lecture, l'exercice et l'imitation. Il faut lire les meilleurs écrivains, afin que la lecture d'un mauvais auteur ne laisse pas dans des esprits encore inexpérimentés, comme dans des vases neufs, un mauvais goût qui y reste toujours.

Il faut lire beaucoup, longtemps et avec soin les bons auteurs, en pesant ce qu'ils disent, en examinant le but qu'ils poursuivent, en observant comment ils s'expriment. Quintilien, livre II, chapitre v, enseigne la manière de lire avec fruit ; consul-

tez-le. Il sera quelquefois fort utile, quand un passage vous aura charmé dans vos lectures, d'y revenir et de le savourer de nouveau, de le réciter ensuite, tantôt à voix basse, tantôt à haute voix, et de l'apprendre par cœur. Commencez par Cicéron pendant les premiers mois ; parcourez ce qu'il y a de plus facile dans ses œuvres, telles que les lettres à ses amis, les dialogues sur l'amitié, la vieillesse, son traité de l'orateur, *l'Orateur*, *les Tusculanes*, *les Paradoxes*; passez ensuite à quelques discours peu longs. Vous pourrez ajouter à la lecture de Cicéron celle de Térence, expurgé toutefois et soigneusement châtié; celle de Phèdre, des *Satires* et des *Épîtres* d'Horace, de César. Tous ces auteurs sont les plus renommés pour la pureté du langage, et ils nous enseignent la propriété de la langue latine.

Voilà ce qu'il faut apprendre de bonne heure et avec soin, afin de pouvoir non seulement composer un discours, mais encore parler latin et exprimer facilement et élégamment tout ce dont nous avons besoin, tous les jours, pour l'usage de la vie. Je n'exige pas qu'on s'interdise quelques auteurs modernes, tels que Manuce, Muret, Longalius, qui nous montrent comment on peut imiter Cicéron ; il faut cependant ne les lire qu'en passant et s'en tenir aux anciens auteurs.

A la lecture doit se joindre la composition. La lecture prépare les matériaux, la composition les met à leur place et en fait une construction régulière. Mais que faut-il composer ? une lettre à un ami si cela vous convient ; un petit discours, un exercice de rhétorique, une déclamation ; quelque chose tiré du temps, de l'endroit où l'on est, que l'on puisse raconter agréablement et traiter élégamment. On donnera des sujets d'histoire sacrée ou profane, propres à former les mœurs ; quelques secrets, quelques énigmes de nature amusante, et autres choses semblables que les enfants puissent traiter. C'est ainsi qu'un maître zélé aura toujours prêt un recueil abondant de compositions excellentes qui seront très utiles non seulement à lui-même, mais encore à ses élèves.

Il aura soin d'employer dans ces petites compositions les meilleures expressions qu'il remarquera dans ses lectures, les tours cicéroniens et les autres agréments de bonne latinité, qu'il servira

libéralement et somptueusement à ses élèves, comme des mets exquis dans un banquet. Il s'arrangera pour qu'aucune semaine, que dis-je, une semaine, aucun jour, ne se passe sans écrire quelque chose, ne fût-ce qu'une ligne.

§ IV. — Comment il faut imiter les auteurs

Pour ce qui regarde l'imitation d'un auteur, exercice fort utile pour former le style, le meilleur moyen est de traduire en français un passage de Cicéron, et puis, au bout de quelque temps, de retraduire ce passage en latin. Vous comparerez alors cette dernière traduction avec le passage de Cicéron, vous corrigerez vos fautes sur lui, et vous verrez alors très facilement la différence qu'il y a entre le style de Cicéron et le vôtre. J'ai toujours constaté que cette méthode d'imitation a produit les meilleurs résultats. On l'emploie encore pour polir le style oratoire. Faites l'analyse d'un discours de Cicéron ou d'un des morceaux remarquables de ce discours; vous en remarquerez en gros les arguments et les figures, puis vous traiterez vous-même le sujet, et vous recouvrirez de chair cette espèce de squelette; enfin, vous comparerez votre composition avec celle de Cicéron, et vous verrez la distance qui vous en sépare. On peut encore prendre un beau passage de Cicéron, l'appliquer à un sujet semblable, ou même contraire, en se servant des mêmes figures, des mêmes périodes, des mêmes transitions, des mêmes liaisons, en suivant enfin, pas à pas, les traces de Cicéron, en n'en changeant seulement que les mots et les idées. Ainsi, dans le discours contre Pison, Cicéron montre ce que c'est que le peuple romain, et refuse de donner ce nom à la multitude séditieuse qui s'est révoltée. Vous montrerez de même quel est celui à qui l'on peut donner le nom de chrétien, de noble, d'érudit. Dans la deuxième Philippique contre Antoine, qui voyait avec déplaisir que Cicéron fût arrivé au consulat, et que cette dignité fût acclamée par les hommes les plus haut placés, Cicéron dit : « Mon consulat déplaît à Antoine, mais il a plu à Servilius », etc. Imitez ce passage en blâmant ceux qui désapprouvent l'étude des

belles-lettres, approuvée par les hommes les plus sages de tous les temps et de toutes les conditions.

Ce sont des sujets de compositions de ce genre qu'on doit donner, pour le dire en passant, aux élèves de rhétorique.

Ils seront tout aussi utiles aux maîtres qu'aux élèves. Si vous vous servez des exemples de Cicéron pour former la jeunesse aux bonnes mœurs, et entretenir en elle la piété, vous aurez un recueil de discours sacrés qui vous serviront pour vos exhortations latines, aux mêmes élèves dans les classes supérieures.

Pour vous pénétrer du style de Virgile et d'Horace, vous emploierez la même méthode quand le moment sera venu. Vous commencerez par lire Virgile attentivement, vous observerez l'enchaînement des vers, les transitions, les tours de phrases, vous en imiterez quelques morceaux dans des sujets semblables ou différents, tels que des narrations, des comparaisons, vous traduirez aussi en français certains passages que vous remettrez en vers, et vous les comparerez avec ceux de Virgile. C'est ainsi que vous remplacerez le maître qui peut vous manquer, si vous n'avez personne pour vous reprendre et vous instruire de vive voix.

§ V. — Quels sont les meilleurs auteurs latins?

A leur tête on a toujours placé avec raison **M. Tullius Cicéron**, dont il vaut mieux ne rien dire que d'en parler en peu de mots.

C. Jules César a écrit sept livres sur la guerre des Gaules; le huitième est d'Hirtius, et il n'est pas indigne de l'âge d'or de la littérature latine; trois livres traitent de la guerre civile. Le style de César se distingue par la netteté, l'élégance, mais sans recherche de grandes idées et d'expressions sonores; c'est ce que quelques-uns regrettent de ne pas y trouver.

C. Salluste Crispus, né à Amiterne, en Italie, l'an 668 de la fondation de Rome, était tribun du peuple quand P. Clodius fut tué par Milon. On rapporte qu'il a écrit l'histoire romaine depuis son origine jusqu'au temps où il a vécu. Il n'en reste

que la guerre de Jugurtha, la conspiration de Catilina, et quelques fragments. On lui attribue faussement un discours contre Cicéron : le style de ce discours le prouve suffisamment. Tacite l'appelle l'historien romain le plus brillant. Il est certain que ses écrits sont pleins de faits et d'idées ; cependant, ils ne sont pas exempts d'expressions dures et vieillies.

Cornelius Nepos vécut sous Jules César et sous Auguste. On prétend avec quelque raison qu'il est de Vérone. Il a écrit les vies des généraux romains et étrangers. La plupart d'entre elles ont été perdues ; il ne nous en reste que vingt-deux. On regrette de ne pas avoir la vie des historiens grecs qu'il assure avoir écrite.

Emilius Probus, dont le nom se trouve en tête des œuvres de **Cornelius Nepos,** n'est que son éditeur. C'est lui qui a présenté à Théodose, ainsi que le prouve très clairement Vossius, les œuvres de Cornelius copiées par lui. Elles se distinguent par une pureté et une clarté de style dignes du siècle d'Auguste.

Tite-Live, de Padoue, fleurit sous Auguste et Tibère. Il avait écrit cent quarante-deux livres d'histoires, à partir de la fondation de Rome, jusqu'à la mort de Drusus ; il n'en reste que trente-cinq. On loue en lui la fécondité, l'ampleur et une éloquence pleine de grandeur et de force.

C. Velleius Paterculus, qui vivait sous Tibère, a écrit deux livres d'histoires variées, mais concernant surtout l'histoire romaine. Une grande partie de ces histoires est perdue ; son style est élégant, fin, mais parfois dur et très obscur.

Valère Maxime a laissé neuf livres de dits et de faits mémorables. Vossius prouve qu'il a vécu sous Tibère, quoique son style souvent barbare et quelques ornements de mauvais goût fassent croire qu'il a écrit à une époque de décadence. On peut tirer de ses œuvres des sujets de poèmes et de discours.

Annæus Sénèque, ordinairement appelé *Sénèque le Philosophe,* était de Cordoue. Il a beaucoup écrit, d'une manière spirituelle et brillante, mais son style est brisé et inégal. C'est pourquoi on ne doit le lire que lorsqu'on a un style déjà formé. Ses lettres sont remplies d'excellentes choses, on dirait même que

quelques-unes ont été écrites par un chrétien, tant elles respirent le mépris des biens de ce monde; elles peuvent fournir des sujets de compositions pour les enfants, pourvu que l'on polisse sa latinité. Néron, dont il avait été le précepteur, l'obligea à se donner la mort.

Pomponius Mela, Espagnol et contemporain de l'empereur Claude, a écrit sur la chorographie ou description des lieux plusieurs livres d'une précision si élégante et si pure qu'on peut le compter avec justice parmi les bons auteurs latins.

L. Moderatus Columella brilla à la même époque. Il était de Cadix; il a écrit sur l'agriculture avec beaucoup d'élégance.

Quintus Curtius Rufus a célébré en dix livres, dont les deux premiers nous manquent, les exploits d'Alexandre le Grand; Freishemius a rempli cette lacune. Son style est pur, d'une bonne latinité, ce qui suffit pour prouver qu'il a vécu plutôt sous Claude que sous Vespasien.

C. Plinius Secundus, ou Pline l'Ancien, était de Vérone, et il vécut au temps de Vespasien et de Titus. Il a écrit sur l'histoire naturelle. Son style est ingénieux, délicat, et atteste de l'érudition; parfois il est trop concis et obscur en voulant exprimer beaucoup de choses en peu de mots. Le P. Hardouin, de la Société de Jésus, l'a beaucoup éclairci.

Marcus Fabius Quintilien, rhéteur espagnol comme on le croit généralement, enseigna l'éloquence à Rome pendant longtemps et avec éclat. Il a réuni en douze livres excellents les préceptes de rhétorique. Les déclamations qu'on lui attribue généralement ont été composées par ses élèves, comme il le donne lui-même à entendre. Le style, du reste, en est dur et ne ressemble nullement à celui des autres ouvrages de Quintilien. Le livre X, chapitre I, est un excellent exposé des principaux auteurs grecs et latins.

Sextus Julius Frontin est presque le contemporain de Quintilien. Il a écrit avec élégance quatre livres sur l'art militaire et les stratagèmes, autrement dit, les ruses de guerre.

P. Cornelius Tacite appartient à l'époque de Trajan. Il a composé un grand nombre de livres d'histoires, mais il nous en

reste peu. Son style est grave et sévère, ses idées sont subtiles et abstraites, c'est pourquoi il est plutôt utile à méditer qu'à lire. Il s'est montré dans certains passages peu favorable au christianisme ; son latin a parfois de la hardiesse et de l'âpreté, cependant il est généralement plein de vie et de force.

C. Plinius Cecilius Secundus, neveu de Pline l'Ancien par la sœur de ce dernier, et ordinairement appelé Pline le Jeune, était de Côme. Il fleurit sous Trajan, dont il fit l'éloge dans un magnifique discours. Quelques critiques lui attribuent une petite biographie des hommes illustres que d'autres prêtent à Cornelius Nepos. Mais Vossius croit qu'Aurelius Victor en a été l'auteur. Pline a écrit de très jolies lettres ; cependant elles accusent déjà la décadence de la langue latine.

L. Annæus Florus, né en Espagne, à la fin du règne de Trajan, a publié quatre livres d'histoire romaine. Son style est en apparence agréable et fleuri, mais en réalité il est entortillé, mauvais dans beaucoup d'endroits, et trop inexact dans la chronologie.

C. Suetonius Tranquillus fut secrétaire de l'empereur Adrien. Il ne reste de ses nombreuses histoires que la vie des Césars, dont il retrace les vices et raconte les turpitudes avec plus de soin qu'il ne convient à un historien sage et réservé. Au reste, son style est concis et très soigné.

Marcus Junianus Justin a fait un abrégé des œuvres de Trogue Pompée, qui, sous Auguste, avait écrit quatre livres d'histoire. Il a dédié cet abrégé à Antonin le Pieux, sous le règne duquel il vivait. Soit par sa faute, soit par la faute de Trogue Pompée, Justin commet beaucoup d'erreurs dans ce qu'il dit au sujet des Juifs, et dans beaucoup d'autres choses.

ARTICLE III

Étude de la langue maternelle.

Quoique les maîtres de la Société de Jésus doivent surtout s'attacher à bien connaître le grec et le latin, ils ne doivent

cependant pas négliger la langue maternelle, c'est-à-dire le français, en France. Trois choses sont à observer dans cette étude :

1° Puisqu'on explique aux enfants les auteurs latins, et qu'on les traduit en français[1], il faut y mettre le plus d'élégance possible. Pour cela, le maître fera lui-même cette traduction, ou du moins, s'il l'emprunte à un auteur français, il comparera d'abord le latin avec le français, et il apprendra ainsi très facilement ce qui est propre à chaque langue, et quelles sont les qualités et les beautés de chacune d'elles. On suivra la même méthode pour expliquer les historiens dans les basses classes.

2° Tous les sujets que les enfants traiteront en français seront rédigés suivant les règles de cette langue et exempts de toute faute de langage.

3° On s'appliquera, dans la conversation et dans les entretiens de chaque jour, à avoir toujours un langage correct. Il sera bon quelquefois de rappeler et de critiquer les qualités et les défauts de langage qu'on aura remarqués en lisant, ou que d'autres auront observés. Un jeune maître doit surtout se garder de se trop passionner pour les ouvrages écrits dans sa langue maternelle, surtout pour les poètes qui lui feraient perdre la plus grande partie de son temps, et même de sa moralité. C'est pourquoi il demandera à la personne qui dirige ses études, ou au recteur du collège, quels sont les livres qu'il doit lire, combien de temps il doit y consacrer. Il doit se persuader qu'il pèche gravement, si, séduit par le charme de la langue française ou rebuté par le travail d'une étude plus sérieuse, il emploie le temps que la société destine à apprendre des langues plus difficiles mais nécessaires, autrement que nos règles l'ont établi sévèrement et sagement.

1. Nous traduirons désormais *lingua vernacula*, non par *langue maternelle*, mais par *langue française*, ou simplement par *français* puisque notre traduction s'adresse à des Français.

ARTICLE IV

Défauts de style.

§ Ier. — De l'obscurité du style.

Rien n'est plus difficile que de bien écrire, et il n'est rien où l'on fasse plus de fautes. Mais, à mon avis, le défaut le plus grave est l'obscurité et l'ambiguité de style de ces auteurs qu'on est obligé de lire deux et trois fois avant de les comprendre.

Il est d'autant plus difficile de se corriger de ce défaut, que ceux qui en sont atteints croient qu'ils ne sont pas obscurs. Ils se comprennent parfaitement, disent-ils : je veux bien le croire puisqu'ils l'affirment, mais nous ne parlons pas, nous n'écrivons pas pour nous, mais pour les autres.

Je conseille à ces écrivains obscurs de montrer leurs compositions à un censeur, dût-il même n'être pas très habile, et de changer entièrement ce que ce censeur jugera n'être pas clair. Il sera bon d'écrire en français, langue qui prête moins à l'obscurité, le plan du sujet que l'on doit écrire en latin.

L'obscurité vient souvent de l'idée elle-même, et de la manière de penser qui, chez quelques personnes, est embarrassée, trouble et confuse. Le remède à ce trouble est de mettre dans ses pensées un ordre qui, semblable au fil d'Ariane, guidera la marche mal assurée de l'écrivain. Qu'il examine ce qu'il doit dire en premier, en second, en troisième lieu; qu'il dépouille ses pensées de tout ornement, qu'il les formule en syllogismes, comme le font les philosophes. Cette méthode est de toutes la plus sûre. Il jugera alors ce qui se rapporte à la proposition majeure, à la mineure, à la conclusion; de manière que rien de la majeure n'empiète maladroitement sur la mineure, et que, par contre, rien de ce qui appartient à la mineure ne se rencontre dans la majeure.

Il est très utile d'observer comment cet ordre est suivi dans les bons auteurs. Ainsi, la première partie du discours pour

Milon est renfermée dans ce syllogisme : Milon n'a pas voulu tendre un piège à Clodius; il n'en avait pas les moyens, donc il ne lui a pas tendu de piège. De son côté, Clodius voulait très certainement tendre un piège à Milon, et il en avait tous les moyens. Milon n'avait pas l'intention de tendre un piège parce qu'il n'avait aucun motif pour le faire; il n'en retirait aucun avantage, il ne haïssait pas Clodius, son caractère ne le portait pas à la violence, et il n'espérait pas d'impunité; tous ces motifs étaient au contraire portés au plus haut point chez Clodius.

Milon n'était pas dans des conditions favorables pour tendre des embûches à Clodius; en effet, il ne savait pas si ce dernier prendrait ou ne prendrait pas le chemin où l'action s'est passée; la rencontre a eu lieu dans un endroit très défavorable et peu propre aux embûches; en troisième lieu, la litière et les femmes qui accompagnaient Milon l'embarrassaient singulièrement dans sa marche, etc. Habituez-vous à réduire ainsi les autres discours de Cicéron en leurs principaux membres; vous sentirez la vérité de cette pensée de Quintilien : « Rien n'est plus facile à comprendre, et rien n'est plus clair que ce que dit un homme très instruit. » Quintilien, dans un autre endroit, recommande aussi à l'orateur de veiller non seulement à être compris, mais de mettre l'auditeur dans l'impossibilité de ne pas le comprendre.

L'obscurité vient quelquefois des mots mêmes, et pour ainsi dire de toute la structure du discours : lorsqu'on emploie des mots impropres, inconnus, abstrus, des expressions barbares, et peu conformes aux règles; lorsqu'on met un mot ou le cas d'un nom là où l'on doute avec raison que ce soit sa place; lorsqu'on entasse sans ordre des mots inutiles; lorsqu'il manque au discours un mot dont l'absence le rend incomplet et mutilé.

§ II. — De la trop grande précision, de la prolixité, de l'enflure et de la bassesse du style.

Une trop grande précision ou la prolixité sont des défauts très voisins de l'obscurité. S'il fallait choisir entre les deux, je préférerais la trop grande précision à la prolixité. Car, ainsi que le

dit Cicéron[1], le trop nuit plus que le trop peu. Si l'on en croit Sénèque[2], savoir finir vaut autant que savoir parler. Les ignorants, dit Quintilien, disent tout; les hommes instruits choisissent ce qu'ils ont à dire, et ils y mettent de la mesure. Tout le monde ne sait pas juger quelles doivent être les bornes d'un discours, un homme de goût le sait. C'est en écrivant beaucoup et avec soin que l'on se corrige de la prolixité, et que l'on émonde son style d'un trop grand luxe de feuilles. Il faut imiter les sculpteurs et les orfèvres qui, à l'aide du ciseau et de la lime, dégrossissent un bloc grossier de marbre ou de métal et lui donnent la dernière façon. C'est par la lecture, la méditation et la pratique que l'on élargit ce que la précision a de trop resserré. Quand le discours est nourri d'un suc salutaire, il grandit et acquiert de la vie, de l'ampleur et des forces.

L'enflure est le troisième défaut du style. C'est le propre de ceux qui se perdent toujours dans les nues et ne s'attachent qu'à des choses inutiles; ils ne savent pas marcher sur la terre. Retranchez les grands mots, les épithètes prétentieuses, les idées ampoulées, gonflées d'un vent sans consistance, que reste-t-il de ces écrits? Rien de solide. L'enflure du style est un mal comme l'enflure de l'hydropisie.

Le défaut opposé à l'enflure est la bassesse et l'abjection du style. Quintilien assure que la sublimité des poèmes héroïques élève aussi l'esprit. Les grands orateurs, tels que Démosthène et Cicéron surtout, produisent le même effet; et quand l'esprit s'affaisse et se traîne terre à terre, s'il se met en rapport avec ces grands orateurs et qu'il s'y attache, il se relève.

§ III. — Du style trop subtil et du style brisé.

Les défauts de style que nous avons signalés sont les plus graves. Il en est un qui plaît tant à beaucoup de monde qu'il passe presque pour une qualité, et il en a presque le nom. Je veux parler de ces subtilités, de ces pointes d'esprit, qui sont

1. Orateur.
2. Dans les controverses.

insupportables et fatigantes au delà de toute expression, quand elles dépassent les bornes, et qu'elles ne sont pas amenées naturellement. Je consens à ce qu'on mette du sel dans le discours, mais que ce soit comme le sel dans les aliments; s'il n'est pas employé avec modération et prudence, il ne dénature pas la saveur des aliments, mais il altère celle qu'ils ont naturellement.

Ce qui trompe les amateurs de pointes dans le style, c'est qu'ils croient qu'en écrivant ainsi ils font preuve d'esprit; d'accord, si ces finesses arrivent à propos, mais il est bien rare que celui qui s'applique à mettre de la subtilité dans tout ce qu'il dit, n'ait le plus souvent, en dehors de ces pointes, un langage froid et ne gâte par des mots entortillés et fades le petit succès qu'il aurait eu en n'agrémentant son discours que d'un ou deux mots spirituels et de bon aloi. Pour savoir en quoi pèchent ces subtilités, soumettez-les à la dialectique; vous en reconnaîtrez le faux brillant, et vous jugerez combien elles s'éloignent de la vérité et de la maturité d'un jugement sain.

Pour en donner un exemple, un de ces faiseurs d'éloges et de pointes que beaucoup de gens admirent par défaut de jugement, dit, pour louer Louis XIII, roi de France, « qu'étant né le jour de la fête des saints Côme et Damien, médecins, Louis XIII est par là même le médecin de la France, et qu'il y a tout espoir qu'il assurera le salut de son royaume malade ». Réduisez cet éloge à la règle philosophique, et vous rirez, car vous serez forcé de dire : quiconque est né le jour de la fête des saints Côme et Damien sera un excellent médecin; or, etc.

Tout ce qui suit dans cet éloge est marqué au même coin.

Heureux celui qui peut imiter Crassus, dont Cicéron fait l'éloge et dont les pensées sont honnêtes, vraies, originales, sans apprêt et sans ornements puérils!

Des ornements de ce genre, brillants, mais de mauvais goût, ne sont pas rares dans Lucain. Ainsi, dans son éloge de Pompée, qui n'avait pas eu les honneurs de la sépulture, il dit : « Il n'a point d'urne, mais la voûte du ciel le couvre. » Soumettez cette phrase à la forme philosophique : celui que le ciel recouvre doit être regardé comme ayant reçu une magnifique sépulture, donc, etc. Qu'y-a-t-il de plus absurde et de plus éloigné de la vérité

que la proposition majeure? N'est-ce pas le sort et le châtiment des brigands de pourrir en plein air et d'être la triste proie des oiseaux et des bêtes féroces? Quel est le véritable honneur de la sépulture? N'est-ce pas d'être renfermé après sa mort dans un monument élevé par la piété des parents, et le soin des amis qui protègent vos cendres et recommandent votre mémoire à la postérité? C'est en exprimant des sentiments aussi impies, que lè même auteur, dans un vers célèbre, a donné à la seule personne de Caton la supériorité sur tous les dieux :

Les vainqueurs ont eu l'assentiment des dieux, mais les vaincus ont celui de Caton. Et, dans le livre II, il représente Marius à sa mort, pardonnant aux dieux ses malheurs.

Les deux Sénèques pèchent quelquefois par le même défaut, qui est commun à beaucoup d'auteurs modernes, le style étant altéré par suite des malheurs du temps.

Un style trop brisé et trop rapide, comme le dit Cicéron[1], est également défectueux. Cette rapidité dans un discours où chaque pensée est exprimée par une incise, finit par le rendre obscur. Sénèque[2] se plaint de ce défaut, qui, dit-il, a pris naissance de son temps, et il déplore que les pensées ainsi tronquées, et que la vérité obscurcie, passent pour une beauté de style. Il faut donc que les parties du discours soient liées entre elles (quoique l'on doive employer pour les lettres d'autres règles et un autre style). Imitons ce que nous voyons dans le corps humain dont les membres, quoique dissemblables, forment, à partir de la tête, un ensemble dont toutes les parties sont assorties et parfaitement liées entre elles.

ARTICLE V

Qualités du style.

Les qualités correspondantes aux défauts du style sont la clarté, la mesure, l'égalité, la dignité, la force et la splendeur.

1. Dans *Brutus*.
2. Lettre CXIV.

J'appelle mesure une grandeur proportionnée et adaptée au sujet. Il y a des choses qui demandent à être dites en peu de mots, d'autres avec plus de développement; tout ce qui est répété sans motif déplaît, et rien ne fatigue plus les oreilles que les mots inutiles. J'appelle égal, le style qui se développe sans être ni puérilement bas, ni ridiculement enflé, ni morcelé, ni coupé, où l'on ne voit point de dissemblance, en un mot qui est un. La dignité du style naît de la grandeur des idées et des expressions; c'est une gravité virile et pleine de nerf qui donne de la force au style. Je dirai quelques mots du style ingénieux et du style sublime.

§ 1er. — Du style fin, brillant et ingénieux.

L'éclat du style vient de la clarté de l'esprit, de la finesse et de la souplesse du langage. Aristote, dans un chapitre particulier, nous apprend comment on peut exprimer une idée d'une manière fine et ingénieuse, ce qui est surtout facile quand on prête du mouvement et de la vie aux choses même inanimées. Il cite comme exemple le poète qui appelle impudente la pierre que porte Sisyphe au sommet d'une montagne, et qui retombe d'elle-même, comme si la pierre s'échappait de ses mains pour se moquer de Sisyphe et le tourmenter ainsi en rendant vains ses efforts.

La mort n'épargne personne : c'est une idée commune et vulgaire, elle deviendra neuve et ingénieuse si vous dites avec Horace : « La pâle Mort frappe également la chaumière du pauvre et les palais des rois. » Le poète donne ainsi aux choses inanimées des formes qui frappent nos sens. Il nous montre le Crime poursuivant l'impie avec des torches enflammées; la Faim, la Renommée, la Peste, comme des monstres échappés des gouffres du Tartare.

C'est ainsi que Silius Italicus nous représente Annibal, quoique seul et captif, entouré, comme d'une garde de soldats, des ombres de tous ceux qui ont péri à Cannes, à la Trébie et au lac Trasimène. Horace nous montre les Soucis voltigeant autour

des lambris dorés. Tout ce qui frappe nos yeux, nos oreilles et nos autres sens, donne de la grâce au discours, ainsi qu'on le voit, du reste, dans les descriptions où l'on met les choses sous les yeux du lecteur.

Il est une autre manière de s'exprimer finement, ingénieusement, c'est quand on se sert de la similitude et de la comparaison ouvertement et sans feinte, ou bien en sous-entendant le sens et en le laissant deviner; c'est ce qu'on appelle proprement métaphore: c'est ainsi qu'on dit: être enflammé de colère; le deuil s'étend comme un incendie sur la ville; charmer ses loisirs en écrivant. Nous disons encore dans le même sens : les charmes de la campagne nous sourient au printemps, et une foule d'autres choses semblables.

Ce qui contribue beaucoup à l'éclat et à la finesse du discours, ce sont les antithèses. Elles produisent presque le même effet que les basses opposées aux ténors dans une symphonie, ou que les ombres opposées à la lumière dans la peinture.

Pline, dans son panégyrique, dit : « Les uns s'écriaient qu'ils avaient assez vécu, puisqu'ils vous avaient vu et recouvré; d'autres, que c'était alors qu'ils éprouvaient le besoin de vivre plus longtemps, etc. »

Sénèque, en parlant de César, s'exprime ainsi : « C'est parce que tout lui est permis, que beaucoup de choses lui sont défendues[1], » et Cicéron, en parlant de Crassus, dit : « Il ne me semble pas que les dieux immortels aient enlevé la vie à Crassus, mais qu'ils lui aient accordé la mort. » Dire ce que l'on n'espère pas, et ce à quoi l'on ne s'attend pas, est encore une finesse. Tel est le passage que nous trouvons dans le panégyrique de Trajan par Pline : « L'adulation dont tu es l'objet ayant épuisé tout ce que je pourrais dire de neuf, je n'ai d'autre moyen de t'honorer qu'en osant garder le silence sur tes vertus. » Il en est de même de ce passage de Sénèque où, pour détourner Médée de son forfait, quelqu'un lui représente qu'elle ne peut rien espérer du perfide Jason, et que, de quelque côté qu'elle se tourne, il ne lui reste aucun secours; elle répond : « Il reste Médée. »

1. *Consolation à Polybe.*

Tel est encore ce que Cicéron dit en parlant de César[1] : « Tu n'oublies que les injures. » Et Tacite, en parlant de Galba[2] : « Tant qu'il fut simple particulier, il parut au-dessus de tous, et, de l'avis de tout le monde, on l'aurait jugé à la hauteur du souverain pouvoir, s'il n'avait été empereur. » Le même auteur dit en parlant de Germanicus : « Personne ne déplore avec plus d'affectation la mort de Germanicus que ceux qui s'en réjouissent le plus. »

§ II. — Du style sublime.

Si vous me demandez d'où naît le style sublime, je vous répondrai que c'est de la grandeur et de la dignité du sujet, pourvu que la nature de ce sujet le comporte; c'est à cette règle qu'il convient de mesurer toujours son style. Mais quels sont ces grands sujets? D'abord tout ce qui regarde Dieu et les choses divines. Telle est cette pensée tirée des saints Pères : « Il est beau de pardonner à ses ennemis », pensée qu'on développe en disant : Aimer ses ennemis est une sorte de vengeance propre à Dieu. Cicéron exprime les mêmes sentiments quand il dit dans son discours pour Ligarius : « L'homme ne se rapproche jamais plus de la divinité, qu en sauvant ses semblables. » Toutes ces pensées sont grandes, parce qu'elles ont leur source dans ce qui touche à Dieu. On regarde encore comme grandes, certaines vertus et certaines qualités humaines, telles que la libéralité, la lémence, le courage, le génie, l'érudition, le souverain pouvoir, les triomphes, enfin tout ce qui est essentiellement utile, évidemment nécessaire, comme la vie, la liberté, les richesses, les amis, la renommée, etc. Tout cela est grand. Qu'y a-t-il de plus sublime que cet éloge de César par Cicéron? « Ce que la fortune t'a donné de plus grand, c'est de pouvoir, ce que la nature t'a donné de meilleur, c'est de vouloir sauver le plus grand nombre possible d'hommes »; et cet autre éloge de Cicéron, par Paterculus et Sénèque: « Ce fut un homme d'un

1. *Discours pour Ligarius.*
2. Tacite, *Histoires*, liv. II.

esprit supérieur qui nous a donné la gloire de ne pas être inférieurs en génie à ceux dont nous avons triomphé par les armes[1] ! » Qu'y a-t-il de plus sublime que cette phrase dans laquelle Horace exprime si bien le courage de Caton ? « L'univers entier est soumis, excepté l'âme indomptable de Caton ! » Après avoir vaincu Tigrane, Pompée le rétablit sur son trône, « jugeant, dit Valère Maxime[2], qu'il était également beau de vaincre et de faire des rois ». Longin, quoique païen, admire avec raison ces mots sublimes pris dans les saintes écritures : « Que la lumière soit, et la lumière fut ». Ces mots, malgré leur simplicité, montrent la puissance infinie de Dieu. Citons encore ce passage de David : « La mer le vit et recula ». Et cet autre, au sujet d'Alexandre le Grand, dans le livre des Machabées : « La terre se tut en le voyant. » Ou bien encore cet hémistiche de Virgile : « Les champs où fut Troie ». Ainsi que Démétrius[3] le remarque avec raison, rien ne frappe plus vivement et plus fortement notre esprit que de dire beaucoup et de grandes choses en peu de mots. Bien plus, il est bon de laisser à l'auditeur quelque chose à trouver, pour ne pas avoir l'air de se défier de son intelligence, en lui donnant tout mâché ce que nous lui servons. Vous remarquerez dans Tacite beaucoup de passages qui laissent ainsi à deviner ; tel est celui-ci : en allant au combat, Galgacus dit[4] : « Pensez à vos ancêtres et à la postérité ». Et cet autre de Tite-Live[5] où un général anime ses soldats par ces trois mots qui sont comme autant d'aiguillons : « Ignorez-vous ce qu'est l'ennemi, qui je suis, et qui vous êtes ? » — « Une grande fortune est une grande servitude », dit Sénèque. Tous ces exemples nous montrent qu'une partie de la dignité du style consiste dans la manière de s'exprimer. Il y a souvent des antithèses, des métaphores, des prosopopées qui donnent au discours, comme nous l'avons dit précédemment, de la clarté et du

1. Senèque, liv. V, chap. 1.
2. Valère Maxime, liv. II.
3. Démétrius de Phalère, *De l'élocution*
4. Tacite, *Vie d'Agricola*.
5. Tite-Live, liv. VI.

brillant. On consultera avec fruit le traité de Longin sur *le sublime*; et, si l'on peut se le procurer, un autre ouvrage écrit en français et intitulé *Manière de bien penser*[1].

J'aurais encore beaucoup à dire sur le style, mais je me contente d'indiquer la marche qui, sans secours, assurera aux maître des progrès sensibles, s'ils la suivent avec soin. Si l'on veut avoir de plus amples informations, on consultera Quintilien, et surtout le chapitre x du livre XII, ainsi que Caussin dans ses *Parallèles de l'éloquence divine et humaine*, livre II, où il traite longuement du style et de ses différentes figures.

Comme les qualités sont voisines des défauts, et qu'en voulant éviter une faute on y tombe souvent si l'on ne s'y prend pas bien, je conseille et je recommande de lire, dès le principe, les meilleurs auteurs, pour ne pas s'habituer à admirer comme bon ce qui est mauvais, et comme vrai ce qui est faux. Quels que soient les ornements que l'on donne au discours, il faut qu'on y trouve de la virilité, de la force et de l'honnêteté[2]. Point de légèretés efféminées, point de faux brillant, mais qu'un sang généreux l'anime et lui donne de la force. N'écoutons pas ces auteurs qui trouvent mauvaises les choses les plus naturelles, et ne recherchent pas les ornements véritablement beaux, mais uniquement ce qui plaît[3]; ils s'abaissent au lieu de s'élever, et prennent le délire pour la liberté.

CHAPITRE II

DES SCIENCES QU'IL FAUT CONNAITRE

L'érudition d'un maître scrupuleux ne se borne pas à être habile dans les langues dont nous venons de parler, il faut encore qu'il s'élève plus haut, et qu'il connaisse certaines sciences que l'on enseigne généralement à la jeunesse, telles que la rhéto-

1. Édité à Paris en 1687.
2. Quintilien, liv. VIII, chap III.
3. Quintilien, préface, liv. VIII.

rique, la poétique, l'histoire, la chronologie, la géographie, la philologie ou polymathie, qui n'est pas tant une science bien définie que l'ensemble des sciences diverses dont un érudit doit avoir, comme on dit, au moins une teinture.

ARTICLE Ier

De la Rhétorique.

La Rhétorique ou l'éloquence, qui a tant d'importance et d'utilité, demande beaucoup de soin et d'étude; c'est pourquoi un maître doit en connaître les règles de bonne heure. Les sources où il peut puiser sont : l'*Abrégé* de Cyprien Soarius, le *Traité* du P. Martin Du Cygne, *le Palais de l'Éloquence*[1], la *Rhétorique* d'Aristote, enfin les *Institutions* de Quintilien que certaines personnes préfèrent, avec raison, à Cicéron en ce qui concerne les préceptes.

Quand on aura une connaissance parfaite des règles de l'éloquence, on examinera comment elles ont été mises en pratique par Cicéron, Démosthène, saint Jean Chrysostome, et l'on s'attachera à bien s'en pénétrer. En troisième lieu, ainsi que nous l'avons dit, c'est en écrivant et en suivant les préceptes que nous avons donnés précédemment que l'on se formera un bon style. On prendra une figure, un raisonnement, un lieu commun oratoire tiré de Cicéron, et sur ce modèle on traitera un sujet semblable ou différent. Quand on aura ainsi à composer un discours, on en écrira une partie qu'on montrera au directeur des études, afin de refaire ce qu'il aura jugé devoir être corrigé.

§ Ier. — Comment on doit composer un discours.

Puisque nous arrivons à parler de la composition du discours, je dirai qu'on appelle orateur celui qui parle de manière à

1. Voyez la *Bibliothèque de Possevin*, partie II, à la fin du chap. XVIII.

persuader. On peut donc définir le discours : une œuvre par laquelle l'orateur s'efforce de persuader. Or, persuader un auditeur, c'est le toucher en parlant de telle manière qu'il veuille faire ce que désire l'orateur, non pas tant parce qu'il le croit vrai que parce qu'il estime que cela lui est profitable. C'est ce qui fait que l'on persuade, moins en éclairant les esprits, qu'en touchant les cœurs, et en dirigeant les volontés. C'est en cela que la rhétorique diffère des autres sciences qui ont pour but de prouver et de montrer la vérité. Ces sciences n'ont en vue que la vérité, et elles s'inquiètent peu des qualités ou des dispositions des personnes à qui elles la démontrent ; tandis que la rhétorique se préoccupe de celui à qui elle expose la vérité, ou ce qui en a l'apparence. C'est pour cela qu'elle emploie de préférence les idées et les propositions simples et particulières qui s'adressent plus spécialement à l'auditeur et le touchent beaucoup plus que les propositions générales. C'est ce qui fait dire à Aristote que le raisonnement propre à l'orateur est l'enthymème, qui, en supprimant la proposition majeure du syllogisme, ou tout au moins en ne l'indiquant que légèrement, insiste sur la mineure et la conclusion. Il ressort de ces observations, qu'on peut définir la rhétorique : l'art de diriger par la parole la volonté de l'auditeur. Dans la composition d'un discours on doit d'abord s'occuper de trouver la proposition et la division : tout le reste découle de là.

§ II. — De la Proposition du discours

La Proposition doit être une et non complexe, parce que l'unité du discours dépend de l'unité de la proposition. Or la proposition est une, quand elle ne renferme qu'une pensée simple, ainsi : Il faut faire la guerre. — La littérature illustre les villes où elle se développe. — Telle est l'éducation de la jeunesse, tel est l'État. — Comment il faut expliquer les auteurs profanes dans les établissements chrétiens. — Il vaut mieux lire peu de livres qu'en lire beaucoup. — Et autres pensées de ce genre.

1. Voyez Quintilien, l. II, ch. x, où il traite de la Rhétorique, et liv. III, chap. III.

D'après ce que nous venons de dire, tout problème ou toute question qui prête à la discussion de part et d'autre convient beaucoup moins à l'unité du discours ; il en résulte une double proposition ; telle est, par exemple, cette question : Les armes doivent-elles céder à la toge ? ou la toge doit-elle céder aux armes ? Si vous commencez par parler de la toge, il faudra ensuite parler des armes, il y aura là un double discours.

Toute proposition doit présenter quelque chose d'agréable, de nouveau, d'utile, et elle doit être susceptible de discussion et de controverse. En effet, si une proposition n'a pas besoin de raisonnement pour être prouvée, elle se réduit alors à une simple exposition, à quelques ornements ; elle diffère à peine de la narration historique, et l'on ne prononce pas, à proprement parler, un discours quand on entreprend, par exemple, de décrire les mœurs des courtisans, ou la laideur de l'avarice, ou bien tout autre sujet semblable qui se borne à un développement, sans donner lieu à une discussion. Cela ressort du reste de la définition même du discours. Il faut encore que la proposition soit appropriée à l'âge, à la condition, aux mœurs de l'orateur, ainsi qu'à l'auditoire, au temps et au lieu où l'on se trouve.

§ III. — De la Division du discours.

Il faut ordinairement diviser la proposition, c'est-à-dire le discours, en plusieurs parties, parce que la division met de la clarté et de l'ordre dans le discours, et qu'elle aide la mémoire de l'orateur et de l'auditeur.

Voici les règles de la Division : Il faut que chaque partie comprenne et embrasse tout ce qui s'y rattache, et que ces parties ne soient pas trop nombreuses. — On partage ordinairement le discours en trois parties, quatre au plus. Il faut que ces parties soient bien distinctes entre elles ; que l'une d'elles n'en renferme pas une autre ; qu'elles soient claires, faciles à saisir ; qu'elles ne soient pas tirées de trop loin, obscures, entortillées et préparées plutôt pour faire briller le talent de l'orateur que pour établir des distinctions dans le raisonnement. — Il faut enfin que l'on

suive dans le développement des parties l'ordre dans lequel elles ont été exposées.

La division peut se tirer de plusieurs points principaux.

I. — Du concours fortuit et imprévu de certains événements dans la même cause. — C'est ainsi que Cicéron, devant parler pour Marcellus, commence par louer la clémence de César; il s'efforce ensuite de faire disparaître les soupçons injustes de César à l'égard de son client. Ces deux points étaient en effet si importants, qu'en supprimant l'un, l'autre était incomplet. De même, dans la seconde Philippique, il annonce qu'il se défendra peu et attaquera violemment Antoine. Dans la première partie il réfute les accusations d'Antoine, et dans la seconde il retrace la vie d'Antoine à partir de son enfance. — De même, Démosthène, dans la première Philippique, montre d'abord qu'il faut entreprendre énergiquement la guerre, et en second lieu il indique comment on peut la faire avantageusement pour Athènes.

II. — Du discours de l'adversaire, d'après lequel on divise le sien. Ainsi, Cicéron dans son discours pour Muréna, dit : « Je comprends juges, que l'accusation de mon adversaire porte sur trois points : 1° mœurs répréhensibles, 2° mérite inégal, 3° intrigues pour arriver au consulat ».

III. — De la proposition elle-même, qui se partage naturellement, comme le genre en ses espèces, et le tout en ses parties. Ainsi, Cicéron prouve que Pompée est doué du génie militaire, et qu'en conséquence, il peut seul terminer la guerre contre Mithridate, parce qu'il joint à la connaissance de l'art de la guerre, la vaillance, l'autorité et le succès.

IV. — Des différents caractères et des sentiments des personnes. Par exemple, si vous voulez détourner Cicéron de demander la vie à Antoine, vous direz que c'est inutile et honteux pour Cicéron.

V. — Des circonstances relatives aux temps, passé, présent ou futur. C'est ainsi que s'il s'agit d'un marchand à qui l'on réclame injustement de l'argent, vous direz : 1° c'est loyalement qu'il a acquis la somme qu'on lui demande ; 2° il la garde, et c'est juste. Vous ferez l'éloge de l'homme, en retraçant son

enfance qui a été irréprochable, ainsi que les années qui ont suivi, etc.

VI. — Des différents aspects que présente un même fait : ainsi, vous blâmerez Caton de s'être donné la mort, parce qu'il a outragé l'auteur de la nature dont il a violé les lois, la patrie qu'il a privée d'un excellent citoyen, et lui-même qui a perdu l'occasion d'exercer sa vertu, son courage, et sa patience.

VII. — Des causes de la chose. Ainsi vous montrerez qu'il est indigne d'un chrétien de s'adonner au plaisir, parce qu'une telle vie ne peut être autorisée ni approuvée par Dieu, et qu'elle ne se rapporte pas à lui comme à sa véritable fin.

VIII. — Des effets produits. Ainsi, il faut éviter la gourmandise, également funeste au corps et à l'âme.

IX. — Des propositions renfermées dans le principal syllogisme, ou bien du moyen le plus important et le plus solide de la cause. Ainsi, en thèse générale, voulez-vous recommander l'exercice fréquent de la prière? vous donnerez comme raisons, que sans la prière on ne peut persévérer dans la grâce divine et obtenir une bonne mort. Ce raisonnement donnera lieu à trois propositions qui constitueront autant de parties du discours. Comme 1re proposition vous direz : on doit pratiquer souvent et avec soin un exercice sans lequel personne ne peut obtenir le secours nécessaire pour persévérer dans la grâce divine. 2e proposition : or sans la prière, impossible d'obtenir, etc. 3e proposition : donc il faut prier avec soin.

X. — Des circonstances relatives aux personnes, au lieu, à la manière, etc.

§ IV. — De la composition et de l'arrangement du discours.

Après avoir ainsi bien établi les parties du discours, il faudra s'occuper des preuves pour chacune d'elles. Or les preuves sont renfermées, ou bien dans le sujet même : telles sont celles que l'on tire de la définition, de l'énumération des parties, des causes, des effets, du genre, de l'espèce, et de certaines cir-

constances ; ou bien, elles sont en dehors du sujet : telles sont celles que l'on tire des antécédents, des conséquents, de la similitude, de la comparaison et de l'autorité.

Quand l'autorité est incertaine, venant de bruits répandus dans la foule, elle s'appelle renommée ; si l'autorité ou la renommée précède un fait à examiner, elle s'appelle préjugé ; si elle est tirée des lois, elle s'appelle jurisprudence ; si elle est sanctionnée par un sacrement, c'est le serment ; si elle est arrachée par les supplices, c'est la torture ; si elle s'appuie sur la parole ou les écrits d'un honnête homme, c'est le témoignage.

Outre ces arguments ordinaires, il y en a d'autres qui sont propres aux trois genres d'éloquence, démonstratif, judiciaire et délibératif ; on les étudiera dans les ouvrages de rhétorique. Ainsi, pour le genre délibératif, les preuves doivent être tirées de l'agréable, de l'utile, de l'honnête, du facile, du possible, du nécessaire : vous ne persuaderez pas si vous ne montrez pas que la chose est possible, facile ; qu'elle n'a rien de contraire au devoir ; qu'on en recueillera beaucoup d'avantages et de plaisir ; enfin qu'il en résultera des dangers et des malheurs imminents si on ne la fait pas. Sans insister autrement, je conseille de ramener tout ce qu'on écrit à l'un de ces trois genres d'éloquence. Il en résultera qu'il n'y aura aucune pensée qui ne puisse fournir une preuve à l'une des six espèces suivantes de discours : vous conseillerez, ou vous dissuaderez ; vous louerez ou vous blâmerez ; vous accuserez ou vous défendrez. Cette abondance de genres d'éloquence est fort utile, surtout quand on improvise, et qu'on connaît bien les lieux communs oratoires. Il est facile de se faire une provision de raisons propres à réfuter les arguments que l'on peut nous opposer dans chaque genre de discours.

§ V. — Deux parties dans la Confirmation : comment on arrive à convaincre et à émouvoir.

Dans le choix des preuves, il faut surtout tenir compte de celles qui touchent l'auditeur et qui sont appropriées à ses opi-

nions, à son esprit, à sa condition, à son âge. Nous sommes tous séduits par les apparences fausses ou vraies de ce qui est bon, mais ce qui est bon pour moi ne l'est pas pour vous ; telle chose est utile à ceux-ci, telle autre agréable, honorable pour ceux-là ; telle autre nous plaît et nous charme dans des circonstances différentes. Comme les hommes ne se laissent guider par les raisons que suivant les sentiments qu'ils éprouvent, il faut, en dehors des preuves qui éclairent notre esprit, exciter les passions, si le sujet le comporte, et ébranler la volonté. Pour cela, il sera fort utile de bien connaître les mœurs des hommes et la nature des mouvements de l'âme. Pour chaque genre de cause, il faut exciter des passions différentes; ainsi, veut-on persuader ? on fera appel à l'audace, à l'espérance, aux désirs. Veut-on dissuader ? on excitera la crainte, le désespoir, on conseillera de fuir. Veut-on louer ? on excitera l'amour, l'admiration, l'émulation ou l'ardeur que l'on met à imiter. Veut-on blâmer ? on excitera la haine et la violence. Si l'on défend quelqu'un, on fera appel à l'amour et à la clémence.

Après avoir trouvé et disposé les raisons que l'on emploiera, il reste à les traiter[2]. On les traite par le raisonnement ou par l'enthymème, et par les autres espèces d'argumentations connues des rhéteurs. Vous réduirez donc en enthymèmes on en syllogismes les raisons dont vous vous servirez. Ce sera comme la première esquisse de votre discours. Des trois propositions dont se compose le syllogisme vous verrez celle qui a besoin de preuves, celle qui peut s'en passer, celle qu'il faut développer, celle qu'il faut traiter en peu de mots. Il en est qui sont si évidentes que vouloir les prouver est complètement inutile.

Voyez quelles sont les propositions qui ont besoin d'être ornées de figures, et de quelles couleurs de mots et de pensées il faut peindre cette toile encore brute.

Quand tout aura été bien établi et mis à sa place, vous vous disposerez à écrire; vous couvrirez et revêtirez de chair cette sorte de squelette. Il n'est pas besoin, je pense, de vous avertir

1. Quintilien, liv. VI, chap. II.
2. Quintilien, liv. VII, chap. I

que l'ordre des propositions peut être interverti, en commençant tantôt par la conséquence ou conclusion, tantôt par l'assomption (c'est ainsi que les rhéteurs appellent la proposition mineure), tantôt par la preuve ou le développement de la majeure. Il faut observer la manière de procéder de Cicéron. Je vous exhorte et vous conseille de rappeler souvent à l'auditoire, sans toutefois le fatiguer, ce dont il est question, et ce que vous voulez prouver. C'est ainsi que Cicéron, dans son discours pour Milon, répète cent fois, mais toujours en la variant admirablement, cette assertion : « Milon n'a donc pas dressé des embûches à Clodius ». C'est en cela que pèchent beaucoup d'orateurs. Si l'auditeur s'endort un peu, s'il a une distraction et qu'il perde le fil du discours, il ne pourra suivre ce que dit l'orateur, il ne saura plus où il en est, quelle est la partie du discours que l'on traite, ou s'il se rattrape, ce sera trop tard.

On se sert ordinairement, pour exciter les passions, des mêmes arguments que pour persuader, mais la manière de les traiter est différente. Quand il s'agit de prouver, l'argumentation est plus subtile et plus serrée; s'agit-il d'émouvoir? on parle avec plus d'abondance et de force. Dans ce dernier cas, on développe les arguments et on les étend; dans le premier, on les presse, on les entasse, on les foule. C'est du développement des preuves que vient l'amplification où brille le talent de l'orateur. Semblable à un bélier qui frappe une muraille déjà ébranlée, l'amplification fond avec force sur des esprits hésitants. Les lieux communs oratoires tirés de l'énumération des parties, des circonstances, des antécédents, des conséquents, de la comparaison, de choses égales, ou plus petites, ou plus grandes, sont très utiles dans l'amplification.

C'est plutôt en lisant, en observant, qu'en étudiant les préceptes que vous apprendrez la manière de traiter l'amplification.

Quand vous lisez un passage éloquent, ou que vous en entendez un, voyez ce qui vous émeut, comment et pourquoi il vous émeut. Remarquez de quelle manière l'orateur s'insinue dans l'esprit des auditeurs, par sa probité et sa bienveillance; comment il triomphe des résistances, tantôt par la force, tantôt par son adresse; comment il enflamme enfin les esprits en prenant

pour mobiles l'espoir, la haine ou la crainte. Prenez note de ce que vous trouverez dans ce genre, écrivez-le si vous en avez le temps, si c'est important, et quand l'occasion se présentera, imitez-le.

§ VI. — De la Réfutation. — Double circonstance où elle sert.

A la confirmation, à laquelle se rapporte tout ce que nous avons dit jusqu'ici, il faut ajouter la Réfutation si l'on a besoin d'y recourir. On omet trop souvent d'en parler, et c'est un tort. Son but est de détruire tout ce qui peut nuire à la cause, et ce qu'on peut raisonnablement nous objecter. Or, il y a deux espèces d'objections; les unes nuisent tellement à la cause, que l'auditeur ou le juge, tout occupé de ce qu'on objecte, ne peut prêter à l'orateur une oreille attentive et favorable. Tels sont certains préjugés et certaines opinions fortement enracinés dans l'esprit; il faut les en arracher si l'on ne veut pas que les paroles de l'orateur ne soient qu'un vain son qui frappe les oreilles et qu'on n'écoute pas. Il faut immédiatement détruire ces préjugés, et se servir de l'artifice employé par Cicéron dans son discours pour Milon. D'autres objections naissent du discours même; elles surgissent quand, aux preuves que vous apportez, un adversaire avisé oppose une objection qui lui vient dans l'esprit. Si vous ne faites pas disparaître ce petit obstacle, il se rendra difficilement à vos raisons, et il vous résistera jusqu'à ce que vous ayez émoussé le trait inattendu qu'il vous lance.

C'est pourquoi, ils sont prudents et voient juste, ceux qui en traçant les grandes lignes de leur discours, forment et enchaînent leurs syllogismes conformément aux règles que l'on suit en philosophie, et prennent toutes les précautions nécessaires pour résoudre et réfuter les objections qu'un adversaire intelligent pourra leur faire. Mais cette préparation demande beaucoup d'habileté, car il y a des objections qu'on affaiblit par la raillerie, d'autres qu'on adoucit par la déprécation; on en élude certaines par la prétermission; on en brise par l'argumentation, et l'on rend quelques autres peu redoutables par la communication.

Les discours de Cicéron sont pleins d'exemples de réfutation Les ouvrages et les orateurs modernes en fournissent aussi de nombreux exemples. On a sur ce sujet le petit traité précieux et d'une mâle éloquence d'Edmond Campien intitulé : *Rationes reddítæ academicis*, etc. On trouve aussi beaucoup de talent et d'éloquence dans les déclamations de Quintilien, quoique ces qualités y brillent déjà à un degré moindre, à cause de l'âpreté du style. Les commentaires de ces déclamations ne sont pas également à dédaigner. Le P. Caussin a recueilli quelques passages très remarquables des saints Pères. On a réuni dernièrement en un seul volume quelques discours tirés des meilleurs historiens grecs et latins, où l'on trouve non-seulement beaucoup de grâce, mais encore de la force et du nerf. Muret est poli et élégant; Pétau a dans ses écrits de l'abondance et de l'harmonie; Cossart, de la vivacité et de l'élévation; Perpinien, de la grandeur et de l'éloquence.

On trouve aussi, dans chaque nation, des auteurs qui, dans leur langue, ont laissé des monuments remarquables d'éloquence sacrée et profane.

§ VII. — Des fautes ordinaires de toute composition.

Quand on compose un discours, voici par où l'on pèche ordinairement. Les uns, poussés par une ardeur aveugle, se mettent à écrire tout ce qui a quelque rapport avec leur sujet; ils s'en emparent, et suent à ce travail qui est souvent inutile. Ils feraient bien mieux d'approfondir le sujet, de le diviser en parties étayées de leurs preuves, ainsi que nous l'avons enseigné au § v, et d'esquisser d'abord le plan de l'édifice avant de le construire, et de songer ensuite aux ornements. D'autres abondent en mots, mais non en faits et en idées. Il faut appuyer ses preuves sur quelque sentence et quelque maxime d'où l'on tire toute la force du raisonnement; mais pour le faire convenablement, et souvent sans que le lecteur ou l'auditeur s'en aperçoive, il faut de l'art et de la réflexion.

D'autres, au contraire, ne remplissent leurs compositions que

de sentences graves et générales que les rhéteurs appellent *thèses*. C'est à peine s'ils descendent quelquefois à l'*hypothèse*, pour me servir d'une expression de rhéteur, et s'ils s'abaissent à aborder le sujet en question.

Il n'y a rien de plus fâcheux que cette manière de faire, surtout pour les orateurs sacrés qui, d'une manière générale, et souvent avec élégance, parlent de la morale et de la discipline chrétiennes. En agissant ainsi, ils surprennent les applaudissements d'un auditeur qui aime qu'on flatte ses oreilles, mais qui ne sent pas son cœur touché par des vérités mordantes, ses vices pris corps à corps, et sa personne directement atteinte.

Les compositions d'autres écrivains sont sèches, maigres et pauvres. Il faut oser quelquefois, et ne pas se tenir toujours sur le bord du rivage par crainte de la tempête. Il faut donner au discours du suc, de la force et de la grandeur, par l'abondance des faits, par une foule de connaissances qu'on recueille de toutes parts, par la variété et l'éclat des figures. Voyez comme Cicéron embellit un même sujet de mille manières; tantôt il presse son adversaire par des interrogations, tantôt il lui répond comme s'il l'interrogeait; d'autres fois, entre plusieurs choses, il hésite sur ce qu'il doit dire et comment il doit le dire; souvent, il délibère avec ses auditeurs, avec ses adversaires, et quelquefois avec lui-même; il peint le langage, les desseins, les mœurs et les traits des hommes; il fait parler dans ses discours des personnages fictifs; il s'écrie, plaisante, s'irrite et supplie.

D'autres, en cherchant à parler en toutes choses d'une manière brillante, ingénieuse, extraordinaire, se font moquer d'eux par un auditoire éclairé. Que sortira-t-il de ces montagnes accumulées? Un ridicule rat. Tant il est important d'observer la mesure en toutes choses! D'autres traitent toutes espèces de sujets avec dureté et âpreté; ils sont heureux et croient avoir bien fait quand ils ont maltraité leur adversaire en paroles. Il n'y a rien de plus indigne d'un homme bien élevé.

On doit mettre au nombre des orateurs de bas étage, ceux qui pensent avoir fait merveille en vouant aux dieux infernaux les crimes et les criminels, et en entassant sur leurs têtes scélérates tout le fiel que leur nature ou leur habileté dans l'invective peut

leur suggérer. Ils sont dans une grande erreur. On gagne peu par les menaces, les vociférations et l'agitation; on se laisse conduire par la bienveillance et l'affection, et si vous avez des réprimandes, des menaces, des reproches à faire, il faut que ceux à qui vous les adressez comprennent que c'est dans leur intérêt que vous agissez ainsi; autrement, vous les rebutez et ils vous échappent. Démosthène est admirable en cela. Quand il accuse les Athéniens d'insouciance, et il n'y va pas doucement, il sait cependant les excuser pour ainsi dire; il les flatte, il mêle l'espérance à la crainte, les reproches à la prière et aux exhortations.

Un défaut capital chez les orateurs sacrés, c'est d'être à court et stériles quand il s'agit d'émouvoir et de passionner leur auditoire. Ils parlent avec finesse, discutent avec subtilité; leur langage est fleuri, élégant; l'auditeur applaudit et admire, mais, comme le dit fort bien saint Augustin, *il n'est pas converti*; il reste dans le bourbier du vice, et s'en retourne tel qu'il était venu. Quelle est la cause de ces tristes résultats? c'est que la volonté n'est pas ébranlée, et qu'on ne la dompte pas comme on le ferait en employant la crainte, la haine et l'amour. C'est là ce qui doit assurer le triomphe de l'éloquence : en agissant autrement, on combat; tandis que par ce moyen on remporte la victoire.

Enfin, on voit des orateurs dont la prononciation est traînante, incorrecte, désagréable. Les meilleurs mets dégoûtent s'ils sont servis dans des plats malpropres. Les quelques avis que je vais leur donner sur la déclamation leur apprendront à se corriger de leurs défauts dans le débit oratoire.

§ VIII. — En quoi consiste la Déclamation. Ses règles.

Chez les anciens on appelait *Déclamation* un exercice à huis clos pour apprendre l'art de parler. C'est ainsi que des gladiateurs inexpérimentés combattaient dans des gymnases avant de descendre dans l'arène. Maintenant nous appelons *Déclamation*, une œuvre littéraire que des jeunes gens studieux débitent sur

une estrade ou sur un petit théâtre, sans aucun appareil scénique, pour former d'après les règles leurs gestes et leur voix.

Les Italiens appellent cet exercice une récitation. C'est un petit poème, ou un petit discours, une élégie, une idylle, un drame quelconque, ou toute autre petite composition littéraire de ce genre.

La première règle à observer dans cet exercice, qui, d'après nos règles, a lieu tous les samedis (une classe en invite une autre), c'est qu'il ne soit pas trop long. On y consacre ordinairement une demi-heure. Il y a des déclamations plus importantes qui ont lieu chaque mois et qui durent une heure. On y permet de la gaieté, à condition, toutefois, qu'on n'y dise rien de trivial et qui sente le bouffon. On ne doit pas se permettre des remarques sur les actions ou les mœurs de personnes qu'on doit respecter, peindre dans des vers satiriques ceux qui vous écoutent et vous regardent. Toute liberté par trop grande à l'égard de la vieillesse, de certaines professions et de certains états est défendue, car de telles libertés donnent souvent lieu à de graves offenses. On prendra pour cet exercice, comme le prescrivent nos règles, un sujet qui prête à la bonne latinité, à l'esprit, à l'éloquence, et que les jeunes gens puissent traiter en entier ou en parties. Ils le débiteront avec dignité et gravité, point important dans ces sortes d'exercices; mais pour cela ils n'hésiteront pas à observer les quelques règles que nous allons donner sur l'art de débiter, ou, comme on dit, de déclamer.

§ IX. — Règles du débit oratoire ou bien art de régler la voix et le geste.

L'art du débit oratoire comprend le double exercice de la voix et du geste. La voix ne doit pas être trop basse, de peur qu'on ne l'entende pas, même à une faible distance. Il faut s'abstenir, d'un autre côté, de tout dire sur un seul et même ton, ce qui s'appelle monotonie. Il faut tantôt élever, tantôt baisser la voix; elle doit être tantôt plus animée, tantôt plus calme. On n'a en cela qu'à imiter la nature, qui donne à la

colère une voix tout autre qu'à la prière et au récit, tout autre à la gaieté qu'à la tristesse, au jeune homme qu'au vieillard. On doit veiller à ce que les enfants ne laissent pas tomber leur voix là où il ne le faut pas ; à ce qu'ils ne récitent pas de trop longs morceaux tout d'une haleine ; à ce qu'ils observent avec soin les pauses et les intervalles du discours ; à ce qu'ils ne sautent pas au hasard les virgules qui sont dans le discours comme autant de barrières destinées à suspendre un peu la course. De plus grands arrêts nommés points ressemblent à des bornes où il faut s'arrêter plus longtemps et reprendre haleine.

Un défaut que l'on remarque chez quelques personnes quand elles récitent des vers hexamètres, c'est de marquer chaque vers par des élancements de voix et de les scander en récitant ; ou bien quand ce sont des pentamètres, de s'arrêter avant l'hémistiche dissyllabe qui termine ces sortes de petits vers.

La règle à observer, c'est de ne s'arrêter qu'à la fin de l'idée exprimée, à moins qu'elle n'exige un trop grand nombre de mots pour qu'il soit impossible de les dire tout d'une haleine ; alors on pourra faire une petite pause, au milieu de la phrase.

C'est encore un défaut de baisser la voix plus qu'il ne faut, à la fin d'une phrase, ou bien de l'élever et de la baisser toujours sur le même ton.

Rien ne sied mieux en ce genre que la variété, et rien n'affecte plus désagréablement les oreilles que l'unisson qu'on remarque dans les concerts d'instruments à cordes où les accords sont presque toujours dissonants. Il faut s'appliquer surtout à prononcer bien distinctement les dernières syllabes des mots, qui, en se perdant ordinairement, nuisent beaucoup à l'intelligence de la phrase.

Il en est qui parlent plus du nez que du gosier, qui bégaient et tronquent les mots ; on peut, sinon guérir, du moins corriger ces défauts de nature.

Quand on exercera les jeunes gens à la déclamation, il sera bon de leur expliquer familièrement et à voix basse ce qu'ils doivent réciter ; car il faut avant tout qu'ils le comprennent, et pour cela, il sera utile de le leur faire traduire en français. Bien plus, faites-les déclamer un peu dans cette langue, comme s'ils par-

laient à un camarade ou à une personne connue ; de cette manière, ils comprendront facilement quel doit être le ton de leur voix, quels doivent être leurs gestes. Quand ils auront essayé les tons qui conviennent au sujet, et qu'ils auront, pour ainsi dire, esquissé leur action, ils pourront, s'il en est besoin, élever la voix et se livrer à de plus grands effets.

Il faut aussi inviter les amis, les parents et même des étrangers à venir les entendre, avant de les produire sur un théâtre, surtout s'ils sont novices dans la déclamation. C'est ainsi qu'on leur donnera de l'assurance, et les conseils d'un étranger auront quelquefois plus d'influence que ceux d'un maître à qui ils sont accoutumés [1].

Quand ils seront plusieurs à déclamer, il faudra veiller à ce qu'il y ait dans cet exercice du silence et de la modestie, et à ce qu'on ne perde pas le temps à s'amuser, à courir çà et là, ou à attendre.

Il y a pour former le geste, comme pour former la voix, certaines règles et des mesures à observer. Il faut que le corps, dans son maintien, soit ferme, stable et droit ; que la tête ne soit ni penchée de côté, ni jetée en avant ; qu'elle ne remue pas ou ne se redresse pas sans raison ; que les mains ne se portent pas trop en avant ; qu'elles ne s'élèvent pas au-dessus des épaules ; qu'elles ne pendent pas aux côtés comme si l'on était manchot ; qu'elles ne s'appuient pas toutes deux sur les hanches en forme d'arc ou d'anse.

Il faut également ne pas s'habituer à fermer la main et à montrer un poing menaçant. Il est peu convenable d'élever et d'agiter l'index en retenant les autres doigts dans la paume de la main, mais il sied de joindre l'annulaire au médius, et d'écarter un peu les autres doigts. La paume de la main doit être plane, et la main tout entière doit tourner autour du poignet, de même que le coude le long des côtés.

Il est inconvenant, quand on adresse la parole à quelqu'un, de marcher trop librement, ou de remuer les pieds, à moins qu'on ne veuille lui témoigner du mépris. On ne doit pas trop

1. Quintilien, liv. I, chap. VIII et XI ; liv. XII, chap. X.

écarter les jambes, comme le font les bancals et les cagneux, mais il ne faut pas aussi qu'il y ait entre elles une distance toujours égale. On suivra à ce sujet les leçons des maîtres de danse, qu'il sera bon de consulter. L'attention que l'on portera aux manières d'un homme poli et bien élevé suffira pour que nous remarquions nos propres défauts. Quand on doit exprimer les plus vives émotions, il est permis de s'écarter de ces règles, à la condition, cependant, d'observer toujours les bienséances.

§ X. — Des sujets de Déclamations.

On me demandera peut-être quels sont les sujets les plus convenables pour les déclamations savantes. On ne peut à cet égard donner aucune règle. On trouvera des modèles de ces exercices dans les *Déclamations* de Quintilien, les *Controverses* de Sénèque, et les *Prolusions* ou exercices préparatoires du R. P. Famien Strada. L'histoire sacrée et l'histoire profane peuvent encore fournir des sujets. Tel est celui-ci : Quinte-Curce raconte qu'Alexandre le Grand fit roi Abdolonyme de jardinier qu'il était ; ou bien cet autre sujet rapporté dans l'histoire du Japon : trois enfants ne pouvant nourrir leur vieux père réduit à la mendicité, convinrent de tirer au sort pour décider quel serait celui que ses autres frères conduiraient au préteur, comme voleur et assassin pris en flagrant délit. Or, d'après la loi japonaise, on donnait une certaine somme d'argent à celui qui arrêtait un malfaiteur, et le conduisait au juge. Les larmes des frères ayant trahi leur tendresse, le préteur soupçonna la fraude, et s'en étant assuré, il loua la piété filiale des enfants, et soulagea la misère du père.

On lit encore l'histoire intéressante d'un vieillard qui, accablé par l'âge et les infirmités, partagea sa fortune entre ses enfants. Ces derniers, qui auparavant honoraient et soignaient leur père, ne furent pas plutôt en possession de sa fortune, qu'ils commencèrent à le mépriser. Le vieillard reconnut son erreur ; il pria un ami de lui prêter de l'argent, et les enfants, alléchés par l'odeur de ce nouveau butin, recommencèrent à soigner

leur père comme auparavant, dans l'espoir d'augmenter leur fortune, espoir que le père, désormais sur ses gardes, eut soin d'entretenir. Il meurt; on le pleure, on lui fait de magnifiques funérailles. La cérémonie terminée, les enfants courent au domicile paternel pour se partager le trésor enfermé dans une lourde cassette; ils le croyaient important d'après ce que le vieillard avait donné à entendre; on l'ouvre, et l'on y trouve des pierres avec ces mots : « Aux parents imprudents et aux fils ingrats. »

Qui empêche, sous le nom de certains personnages supposés, de peindre et de réprouver les dangers du jeu poussé à l'excès, une trop grande recherche dans la toilette des jeunes gens, leur babil, leur paresse et les défauts si communs de la vie ordinaire, tels que la taciturnité, la causticité, l'ostentation, etc.

On peut mettre en scène des personnages de différentes nations; par exemple, un Italien, un Allemand, un Espagnol, un Français, un Indien, etc., qui raconteront, chacun en ce qui concerne son pays, diverses histoires se rapportant à la géographie et aux mœurs des différents peuples. Qui empêche encore d'expliquer les règles de l'épigramme et d'y joindre des exemples qui les rendront plus claires; d'indiquer la méthode à suivre pour écrire des lettres; de rappeler les différentes espèces de jeux anciens et modernes; d'en faire remonter l'origine à quelque cause ou à quelque fable; de faire la critique ou la satire de certains vices, en y mettant toutefois de la prudence et de la réserve; de faire l'éloge des préceptes des sages; de développer d'une manière ingénieuse les bons mots des anciens susceptibles de quelque application; de décrire les chefs-d'œuvre de la nature et de l'art; de mettre aux prises un poète et un orateur, un soldat et un avocat, et de chercher quel est celui dont l'art l'emporte sur l'autre; de mettre encore aux prises un pygmée et un géant, et de discuter les avantages et les inconvénients de la taille de chacun d'eux; d'opposer Héraclite à Démocrite discutant dans une assemblée de philosophes s'il vaut mieux rire que pleurer; de montrer Ptolémée délibérant s'il livrera Pompée à César, ou bien Auguste s'il abdiquera le sou-

1. Voyez les opuscules moraux de Plutarque. — Pétrarque, *De la bonne et de la mauvaise fortune.* — Théophraste, *les Caractères.*

verain pouvoir, et s'il doit pardonner à Cinna; ou bien Hérode accusant ses fils devant César ?

On peut encore établir une joute littéraire entre poètes. L'un fera l'éloge de la tragédie et la préférera à tous les poèmes, l'autre fera l'éloge de la comédie, un troisième fera l'éloge de l'épopée, etc. On saisira cette occasion pour enseigner beaucoup de choses, et pour disserter d'une manière savante sur chacune d'elles.

Avec quel succès on montrera Hercule dans ce fameux carrefour où il trouve la Vertu et la Volupté, qui l'attirent chacune de son côté ! Si l'on n'aime pas à mettre en scène des personnages féminins, on pourra les remplacer par des génies ou des amis : Saint Augustin songeant à revenir à une vie plus sainte; Benjamin accusé de vol en présence de Pharaon; Justus et Pastor, ces deux petits enfants qui, si je m'en souviens bien, de l'école et des jeux de l'enfance, marchèrent au martyre.

Ces déclamations servent encore à exciter la piété. On peut prendre pour sujet l'enfant prodigue reçu par son père; ou bien un roi condamnant à mort un de ses sujets rebelles avec ses enfants. Le fils du roi va, à l'insu de son père, subir la peine capitale à la place du condamné et force ainsi son père à gracier ce dernier. Saint Bernard a appliqué avec beaucoup d'habileté cette allégorie au Christ expiant pour nous le péché originel.

On pourra encore décrire la mort affreuse d'Antiochus ou de tout autre scélérat, l'opiniâtreté de Pharaon, l'orgueil de Nabuchodonosor. Tous ces sujets sont intéressants et utiles; ils ouvrent un champ vaste et fertile au génie et à l'éloquence. C'est par des exemples que les Lacédémoniens avaient coutume d'élever leurs enfants. Ils les emmenaient à la place publique, et ce qu'ils y voyaient leur donnait l'occasion de former leurs mœurs. L'aspect d'un homme ivre servait à leur inspirer l'horreur de l'ivresse; celui d'un furieux, à les détourner de la colère. On peut ainsi trouver d'excellents sujets à traiter et à mettre en action. Les savants ne sont pas encore d'accord sur la question de savoir s'il vaut mieux donner la préférence aux auteurs anciens ou aux auteurs modernes. Quelques-uns défendront les anciens, d'autres prendront la défense des modernes.

On racontera aussi des histoires tirées des auteurs profanes ; on choisira celles qui ont quelque chose de merveilleux, ou bien on en choisira d'autres tirées des auteurs sacrés, comme les miracles des saints.

Les poésies pastorales, les métamorphoses, les descriptions de lieux, conviennent aussi aux déclamations. Telle est, par exemple, la description du palais de la Fortune, de l'Éloquence, du Temps, de la Renommée. Enfin tous les sujets de discours et de poésie conviennent aussi aux déclamations, avec cette seule différence que dans la déclamation on peut traiter ces sujets d'une manière plus enjouée et même, en partageant les rôles entre plusieurs acteurs, mettre l'action pour ainsi dire sous les yeux du spectateur.

Il faut surtout avoir soin de ne prendre comme sujets pour exercer les enfants que ceux qui pourront leur être de quelque utilité dans la vie, et non, comme faisaient les anciens, et comme Quintilien s'en plaint avec raison, des sujets futiles et inutiles.

ARTICLE II

De la Poétique.

§ I. — Ce que c'est que la Poésie.

On peut définir la poésie un art libéral qui imite les actions des hommes pour être utile aux mœurs.

Elle diffère de la rhétorique en ce qu'elle emploie d'autres moyens de persuasion. En effet, c'est par l'exemple du bien à imiter, ou du mal à éviter, qu'elle nous pousse à la vertu et qu'elle nous éloigne du vice. Elle ne se contente pas de frapper les oreilles, elle parle pour ainsi dire aux yeux ; enfin elle sacrifie plus à ce qui plaît que la rhétorique, et tâche d'être utile tout en nous charmant.

Elle diffère aussi de l'histoire en ce que l'histoire se renferme si rigoureusement dans la vérité des faits qu'elle ne peut sans honte s'en écarter. La poésie, au contraire, ne s'attache pas tant

à ce qui est vrai qu'à ce qui est vraisemblable ; elle ne recherche pas ce qui a été fait, mais ce qui aurait dû ou ce qui aurait pu se faire; elle ne retrace pas rigoureusement les faits tirés de la véritable histoire, elle les crée pour ainsi dire, et les embellit de faits accessoires.

C'est précisément de cette faculté créatrice que vient son nom, qui, en grec, signifie créer. Elle ne doit donner que les meilleurs exemples pour former les mœurs, et l'on en trouve difficilement de convenables dans notre vie souillée de tant de crimes. La poésie s'applique à rester étrangère à ces désordres, et à montrer la vertu exempte de toute souillure.

§ II. — Du Poème épique.

Toute œuvre de poésie s'appelle poème, et l'on distingue deux sortes de poèmes, l'épique et le dramatique. Le poème épique consiste dans le seul récit des faits; *épos*, en effet, chez les Grecs, signifie entretien, vers, récit.

Le poème dramatique consiste dans une action avec des personnages mis en scène ; il vient du mot grec *dran*, qui signifie agir, réprésenter.

On définit le poème épique : le récit sincère d'une action célèbre ornée de fiction et écrite en vers. Il a quelque chose de commun avec l'histoire, parce qu'il est le récit d'une action, mais ce qui lui donne le caractère particulier de poésie, c'est que ce récit est orné de fiction, et qu'il est assujetti au mètre poétique. Il charme l'oreille et l'esprit, et offre les plus beaux exemples et les plus vraisemblables, comme je l'ai dit plus haut.

Le poème épique ne s'occupe que d'actions célèbres, c'est une condition nécessaire ; il est fait pour donner des leçons aux princes, aux héros, et c'est pour cela qu'on l'appelle souvent poème héroïque. En cela il diffère de certains autres poèmes, qui ont moins de grandeur, et qui sont également compris dans le genre épique ; j'en parlerai plus tard. Comme pure narration, il se distingue du poème dramatique, où l'on emploie des acteurs et des

personnes que l'on met sur la scène. On l'appelle souvent *épos* en grec, qui, je l'ai déjà dit, signifie non seulement récit, mais encore vers héroïque et hexamètre dont se servent aussi les poètes dramatiques comme étant celui qui a le plus de dignité et de grandeur. On lui donne quelquefois le nom d'épopée, c'est-à-dire poème ou récit fait en vers hexamètres.

Vous avez comme modèle de poème épique que l'on ne saurait assez louer, *l'Énéide* de Virgile. L'action principale à laquelle se rapporte le poème entier est la victoire qu'Énée, parti de la ville de Troie, et arrivé en Italie par l'ordre des dieux, remporte sur le roi des Rutules. C'est par cette victoire qu'il obtient, comme récompense, l'Italie, où ses descendants ont fondé Rome, et où naquit Auguste, que Virgile flatte dans tout le poème.

Voici les règles que l'on doit observer le plus ordinairement dans le poème épique :

1° Choisir une action simple, célèbre, accompagnée de circonstances importantes qui sont pour ainsi dire comme autant d'actions de second ordre.

2° Ces actions subordonnées et liées à l'action principale, que l'on nomme habituellement épisodes, doivent avoir beaucoup de vraisemblance et de merveilleux.

3° L'action, ainsi ornée de ces circonstances, qui ne doivent pas être trop nombreuses, doit se passer ou peut se passer dans l'espace d'une année.

C'est ainsi qu'Énée, parti de Troie au commencement de l'hiver, est poussé par la tempête sur les côtes d'Afrique ; il y reste pendant l'hiver, et reprend la mer au commencement du printemps. Au bout de quelques jours, il aborde en Italie, se prépare à la guerre, qu'il entreprend en été, et termine sa campagne victorieuse à la fin de l'automne.

Aristote n'a pas prescrit un temps limité pour la durée de l'action, mais sa nature doit, dit-il, nous l'indiquer.

4° Il faut bien fixer les lieux où l'action doit se passer ; ces lieux ne doivent pas être d'une trop vaste étendue ; telle est, par exemple, la partie de l'Italie voisine du rivage africain.

On appelle fable ou sujet l'assemblage et la disposition de l'action principale avec les circonstances qui l'accompagnent.

Cette fable est simple ou composée.

La fable simple est celle qui a une marche uniforme depuis le commencement jusqu'à la fin.

La fable composée est celle où se trouvent différents événements et des péripéties, c'est-à-dire des changements inattendus.

Dans les deux sortes de fables il faut qu'il y ait une catastrophe, c'est-à-dire une révolution dans l'état des choses, qui d'heureux devient triste, ou de triste devient heureux et fortuné. Le passage d'une situation à une autre toute différente, s'appelle nœud de l'action. Vous trouverez de longs développements sur ce sujet dans la dissertation du P. Membrun sur le poème épique, dans la poétique de Scaliger, et dans d'autres auteurs qui ont écrit sur cette matière.

On ramène au poème épique différents poèmes qui sont comme des parties, des ornements et des accessoires de ce genre important; tels sont l'idylle, la satire, l'ode, l'églogue, l'épigramme, l'élégie, la poésie eucharistique ou actions de grâces pour un bienfait reçu; l'épinicion, ou félicitations au sujet d'une victoire; l'isitérion, pour saluer l'arrivée de quelqu'un; le propempticon, vers que l'on adresse à quelqu'un à son départ; la soteria, pour féliciter quelqu'un de la santé qu'il a recouvrée, ou pour qu'il la recouvre; les poésies bucoliques et géorgiques, destinées à chanter les travaux de la campagne et ses habitants, etc.

Dans tous ces poèmes on peint, on loue ou l'on blâme les sentiments des hommes, leurs actions, leurs goûts et les arts ou les professions auxquels il se livrent.

Tous ces petits poèmes sont ordinairement des peintures de lieux, de choses ou de mœurs. Les peintures de lieux sont, par exemple, celles de l'antre de la Faim, du palais du Sommeil, de l'île de la Fortune, du labyrinthe du Mensonge, du palais de l'Éloquence, etc. Ces petits poèmes sont encore des peintures de choses comme la chasse, le jeu, une histoire vraie ou fictive, une métamorphose, etc. Ils sont aussi des peintures de mœurs; lorsqu'on fait, par exemple, la satire de quelqu'un; quand on peint l'avarice, ou l'ennuyeuse loquacité d'un bavard; la politesse

assommante d'un sot ; si l'on joint à ces peintures des personnages et des acteurs, ils appartiendront à la poésie dramatique.

§ III. — De la Poésie dramatique.

On définit le poème dramatique l'imitation ou la représentation d'une action à l'aide de personnages introduits sur la scène. On y trouve presque tout ce que nous avons observé dans le poème épique : d'abord, une action principale; ainsi, Oreste tue Clytemnestre ; ensuite, l'arrangement et la construction de l'action qu'on appelle fable du drame : on subordonne, en effet, à l'action principale plusieurs autres actions appelées épisodes, ainsi que nous l'avons dit. Épisode est un mot grec qui signifie action étrangère. C'est ainsi qu'Oreste déguisé entre dans le palais de son père, et y est reçu comme un inconnu par sa sœur Électre, etc. Quand il y a dans ces actions secondaires quelques changements imprévus de fortune, tels cependant que le héros ne demeure pas dans ce nouvel état, mais aille plus avant jusqu'à ce que la fable soit achevée, cela s'appelle péripéties.

L'issue de la fable ou catastrophe offre beaucoup d'intérêt quand survient une reconnaissance; ainsi, quand Oreste est enfin reconnu par sa sœur. Cette issue s'appelle proprement nœud, lorsque le spectateur craint que l'action principale à laquelle toute la fable se rapporte ne se termine pas bien. On l'appelle dénouement et catastrophe quand tout finit heureusement, et contre l'attente des spectateurs, ce qui excite l'admiration et les applaudissements.

Les maîtres de l'art assignent un jour entier comme limite du temps où l'action peut se passer; ils exigent aussi l'unité de lieu, pour que les yeux et l'esprit du spectateur puissent facilement embrasser l'espace où se déroule l'action.

Ce sera, par exemple, un palais ou un appartement de ce palais, le portique ou la cour d'une maison, le vestibule d'un temple, l'entrée d'une forêt, etc.

D'après Horace, le drame se compose de cinq actes, et les poètes latins se sont habituellement conformés à cette règle,

mais les Grecs ne l'ont pas toujours observée. On appelle encore drames certaines pièces en trois actes. La fin, le but du drame, dit Aristote, est de chasser de notre esprit, de détruire en nous, les vices et les passions désordonnées. Rien, en effet, ne nous détourne du vice comme la crainte des malheurs qu'on voit arriver aux méchants ; rien ne nous porte autant à la vertu que le spectacle d'un homme de bien dont on plaint l'infortune, et dont on loue la patience et le courage, ou dont la probité est justement récompensée par le bonheur.

Lisez *l'Art poétique* d'Horace, qui contient divers préceptes à ce sujet, ajoutez-y les commentaires du P. Membrun déjà cité, et consultez aussi, si vous connaissez le français, le livre intitulé *la Pratique du Théâtre*, ainsi que les observations de Pierre Corneille, poète français, mises en tête de ses tragédies, dont on ne saurait trop faire l'éloge.

Je vous préviens que les drames qui nous restent de Sénèque renferment contre les règles de l'art des défauts graves et nombreux ; on en trouve beaucoup moins dans les auteurs grecs.

§ IV. — De la Tragédie.

Quand l'action qu'imite le poème dramatique est noble, grande, se rapportant à un personnage illustre, elle s'appelle *tragédie*. Si l'action est tirée de mœurs populaires et se rapporte à des hommes du commun, elle s'appelle *comédie*. On définit la tragédie un poème dramatique représentant quelque grande action d'un personnage illustre.

En sus de ce que nous avons dit dans le précédent paragraphe, il faut dans la tragédie veiller surtout à ce que l'action du héros qui donne ordinairement son nom à la tragédie ne soit pas inconnue et tirée des ténèbres d'une histoire obscure. Ensuite, il faut que cette action puisse contribuer à former les mœurs ; c'est pourquoi on fera bien de la tirer du trésor si fécond des Saintes Ecritures, et des annales de l'Église, où l'on trouve une grande abondance de faits utiles et admirables. Mais, quelle que soit la source d'où l'on tire un sujet, il faut qu'il soit toujours

sérieux, grave et digne d'un poète chrétien. Une pièce brillante, et dans laquelle les mœurs sont habilement traitées, émeut le spectateur et produit souvent plus d'effet que le discours le plus savant et le plus éloquent. C'est pourquoi, on ne doit réserver aucune place à l'amour profane, alors même qu'il serait chaste, ainsi qu'aux rôles de femmes[1] sous quelque habit qu'on les représente. Il faut songer que le feu qui couve sous la cendre ne peut être manié impunément, et que la braise, quoique éteinte, si elle ne brûle pas, salit tout au moins. Cette précaution aura pour un maître religieux l'avantage de le dispenser de lire certains poètes français qui se sont appliqués à donner à un tendre amour la première place dans leurs drames; rien n'est plus funeste que cette lecture.

Quelques critiques agitent la question de savoir si la tragédie doit être écrite en vers ou en prose. L'usage de l'écrire en vers ïambiques a prévalu généralement, et Horace, dans son *Art poétique*, a donné comme raison, que cette sorte de vers, tout en imitant le discours familier, a cependant une harmonie propre à l'action, et que la prose est moins digne du cothurne.

Tous les savants s'accordent à dire que l'épopée ne peut être écrite qu'en vers héroïques. Ils sont d'un avis différent pour la tragédie, mais avec moins de fondement.

Quant à faire des vers français, je ne le conseillerai à personne; car nous sommes ordinairement sots et ridicules dans ces sortes de poésies. Du reste, nos règlements ne le permettent pas; ils exigent que les exercices littéraires de nos classes servent à apprendre le latin.

D'ailleurs, nos théâtres ne doivent pas rechercher toute sorte de plaisirs, mais seulement celui qui est digne d'un spectateur choisi et érudit. Ces merveilles de l'art perdent leur prix quand on les rabaisse au goût et au caprice d'une multitude ignorante. C'est dans Sénèque, le P. Pétau, et dans le *Sédécias* du P. Malapert que vous apprendrez à connaître le nombre et l'harmonie du vers ïambique. Des poètes estimables du siècle

1. Cette recommandation est reproduite dans le *Ratio studiorum*, règle 13 : *Rector*. Ce précepte ne s'applique toutefois qu'aux pièces représentées dans les collèges.

dernier préféreraient des vers ïambiques moins sonores et semblables à ceux des Grecs; quant à moi, j'aimerais mieux ceux du P. Pétau, à condition que le sens en fût moins obscur et que l'on supprimât des périodes trop longues.

Pour ce qui regarde la mise en scène et les décors, il faut charmer les oreilles et les yeux, sans faire cependant de trop grands frais. C'est en cela que la prudence d'un jeune maître laisse quelquefois à désirer. Il s'imagine avoir fait une excellente tragédie, quand elle a occasionné de grandes dépenses, quand les décors sont magnifiques, les costumes chargés d'or, et quand la musique est délicieuse : que peuvent faire de magnifiques caparaçons à un cheval efflanqué et décharné?

§ V. — De la Comédie.

On définit la comédie : un poème dramatique représentant une action populaire et prise dans les usages de la vie commune. Elle se propose surtout d'instruire le peuple par des exemples domestiques de la vie ordinaire, tandis que la tragédie a pour but d'instruire les princes et les héros. Il y a donc entre ces deux poèmes une différence venant d'actions illustres ou communes, et de personnages nobles ou de naissance obscure, comme le dit Aristote, et non, comme quelques-uns le croient par erreur, de ce que la tragédie se termine par une catastrophe funeste, et la comédie par un événement heureux et gai ; car que de tragédies, chez les Grecs, qui en connaissaient si bien les règles, se terminent par un événement heureux!

La tragédie est l'imitation d'une action éclatante d'un personnage illustre ; la comédie, au contraire, est l'imitation d'une action commune d'un personnage qui cependant n'est pas toujours tiré du commun. En effet, dans un poème dramatique, c'est surtout l'action que l'on considère, et l'on en tient beaucoup plus compte que des personnes qui y figurent, parce que son but est de proposer des modèles à imiter, et que nous imitons, non tel ou tel personnage, mais ce qu'il fait.

Le bonheur, qui est la fin de cette imitation, consiste dans

l'action, comme nous l'enseigne un philosophe; cependant, comme la tragédie a pour but d'instruire les princes et les héros, elle exige une action et des personnages illustres; or, comme l'action à imiter établit le caractère et la différence de la tragédie et de la comédie, on comprend facilement qu'il ne peut y avoir de tragi-comédie, mélange de comédie et de tragédie : ce nom était inconnu dans l'antiquité, et Plaute seul l'a employé par dérision.

C'est surtout en Grèce qu'a fleuri la comédie, dont Horace, dans ses *Satires*[1], a indiqué les différentes époques et les différents genres. On doit en user rarement et avec prudence dans des écoles chrétiennes et religieuses, à cause des bouffonneries propres à ce genre de poésie; bouffonneries qui sont en désaccord avec une éducation pieuse, libérale, et ne pouvant que dépraver le naturel des enfants. On peut cependant traiter quelques sujets gaiement et sans danger; tel est le retour de l'enfant prodigue à la maison paternelle, et quelques autres que nous avons énumérés dans le chapitre précédent, en parlant de la déclamation. Mais qui supporterait de voir enseigner à des jeunes gens bien élevés les gestes, les mœurs et les inepties des esclaves et des valets de bas étage? et combien les parents auraient raison de se plaindre de ce qu'ils ne nous ont pas donné leurs enfants à élever pour leur apprendre de pareilles choses. On doit, comme étant une chose indigne et immorale, éviter de mêler à la tragédie des mimes et des personnages ridicules qui, au moment où un héros est en scène, lui débitent des plaisanteries grossières et triviales. Ce n'est pas là le lieu d'exciter le rire et surtout par de pareils moyens; nos muses réclament d'autres divertissements; c'est ce que nous allons expliquer en peu de mots.

§ VI. — Des mimes, des danses et autres choses semblables dans les pièces dramatiques.

Il est d'usage d'occuper les entr'actes des pièces de théâtre par quelque chose pour délasser l'esprit, et le distraire par des chants,

1. Liv. I, Sat. 4.

des gestes et des danses. Les musiciens se chargent du chant, les mimes des gestes et les danseurs des ballets. Il faut en tout cela garder une mesure, et se conformer au vieux proverbe : *Rien de trop*. N'exagérons rien, surtout dans la mimique, qu'il faut plutôt proscrire de nos théâtres que lui laisser dépasser certaines limites.

La mimique ridicule, impudente, des histrions, les farces atellanes et les licences fescennines peuvent plaire à une vile populace, mais elles sont inconvenantes dans une réunion honnête. On peut, dans les pièces de théâtre, faire une place à la danse, qui est un plaisir digne d'un homme bien élevé, et un exercice utile à la jeunesse. Ajoutons que la danse dans un drame est une sorte de poésie muette, et qu'elle exprime par les mouvements du corps ce que les acteurs disent dans des vers. La première qualité de la danse, c'est de se lier avec la tragédie, et il faut suivre le précepte d'Horace, quand il défend de ne rien chanter au milieu des actes qui ne serve à l'action et ne fasse corps avec le sujet. Si la tragédie représente la paix conclue entre deux rois, on décrira par une danse expressive les motifs, les effets et les avantages de la paix ; si elle représente la guerre, on mettra sous les yeux des spectateurs l'origine de la guerre, ses préparatifs, et toutes les circonstances qui l'accompagnent ; si vous mettez sur la scène un héros chrétien, triomphant des infidèles, vous représenterez également la religion triomphant de l'idolâtrie vaincue ; si vous déplorez les malheurs d'un prince amené à sa perte par les artifices des envieux, ou si vous représentez dans un drame muet l'ambitieux Aman déjoué dans ses projets, quelle belle occasion de montrer les malheurs qui sont la suite de l'ambition et de l'envie ! Par la danse, on a représenté Moïse refusant de se dire fils d'une fille de Pharaon, préférant l'ignominie du Christ à la puissance royale ; ou bien on l'a représenté combattant contre des imposteurs pour délivrer son peuple, et l'on a saisi cette occasion pour retracer les superstitions des Égyptiens, les enchantements des mages. Mais comme il serait difficile quelquefois de réussir dans cette mimique, on se rejettera sur d'autres sujets, et l'on représentera par exemple les quatre saisons de l'année, les quatre âges de l'homme, et les différentes sortes de jeux et de professions.

Il en est qui voudraient que la plupart des sujets de ballets fussent tirés de la fable; d'autres rejettent au contraire comme étant trop futiles et honteuses toutes les fictions de la mythologie profane. Pour nous résumer, disons, d'une manière générale, qu'en toute composition, il faut que les parties concordent entre elles, et forment un ensemble où tout se tient.

§ VII. — Noms, siècles et styles des principaux poètes.

En poésie comme dans les autres arts, on devient habile, en partie par la connaissance des règles et des préceptes, en partie en écrivant, en lisant, en imitant.

C'est pourquoi il est bon de connaître quels sont les poètes que nous devons lire et imiter de préférence. J'indiquerai les suivants :

Marcus Actius Plaute, né à Sarsine, en Ombrie, mourut en 570 de la fondation de Rome, ce qui correspond à l'année 3870 de la création. Il faut le lire avec prudence, à cause des obscénités, des amours impures, et surtout des plaisanteries licencieuses qui souillent ses comédies.

P. Térence est un auteur d'une latinité très pure ; cependant on ne peut le lire qu'expurgé. Il est né à Carthage, en Afrique, l'an 560 de la fondation de Rome. Il surpasse tous les autres poètes comiques dans la peinture des mœurs et dans l'art de bien ordonner le plan d'une comédie.

Titus Lucrèce Carus se distingue par sa bonne latinité et la grandeur des idées; mais ses vers ne sont pas assez polis, et ils sont quelquefois obscènes et impies. Il a écrit sur la physique. Il est né à Rome, l'an 658 de la fondation de cette ville.

Caïus Valerius Catulle, né à Vérone neuf ans après Lucrèce, a composé des odes, des élégies, des épigrammes, etc. Son latin est excellent, mais ses vers sont parfois durs et souvent obscènes.

P. Virgile, le prince de la poésie latine, naquit l'an de Rome 684. La patrie de ce grand homme est un des petits villages près de Mantoue.

Q. Horatius Flaccus naquit à Venouse, en Apulie, cinq ans après Virgile. Tout ce qu'il a écrit est gracieux, brillant et élégant. Beaucoup de ses poésies sont obscènes, et propres à souiller les mœurs, à moins qu'on n'en fasse un choix. On a publié à Rome et à Paris, au commencement de ce siècle, une édition d'Horace expurgée soigneusement, et accompagnée d'un court commentaire.

Albius Tibulle et **Sextus Aurelius Properce** sont nés vers l'an 710 de la fondation de Rome, le premier en Ombrie et le second à Rome. Ils brillent tous les deux plus par le talent que par la chasteté de leur poésie; et pour cela on ne doit pas s'en servir dans les classes, à moins d'en faire des extraits soigneusement expurgés.

P. Ovide Nason. Naquit à Sulmone, ville des Péligniens, en Italie, l'an 711 de la fondation de Rome. C'est un poète aimable, fécond, plein d'esprit et écrivant avec une facilité incroyable. Plût à Dieu qu'il fût également chaste et modeste! c'est pourquoi on ne lit pas sans danger, non seulement ses livres où des obscénités s'étalent ouvertement, mais encore ses *Métamorphoses*, ses *Lettres*, etc. Les *Tristes*, et ses livres du Pont sont moins dangereux. Il a paru dernièrement, à Rome, une édition expurgée des *Métamorphoses*, avec des notes excellentes.

Manilius. On ne connaît pas l'année de sa naissance, et on la rejette, avec raison, à la fin du règne d'Auguste, à qui il a, paraît-il, dédié ses ouvrages. Il a écrit sur l'astronomie. Ses vers sont assez élégants, et il a heureusement traité un sujet très difficile par lui-même, et que personne n'avait essayé avant lui.

Phèdre, né en Thrace, affranchi d'Auguste, brilla sous Tibère. Son latin a une grâce naturelle et très digne d'appartenir au siècle d'or d'Auguste. Lisez ce que le P. F. Vavasseur, de la Société de Jésus, a écrit sur lui, et sur quelques autres poètes, dans son traité sur le style enjoué chez les anciens. Possevin, notre confrère, a également, dans la seconde partie de sa *Bibliothèque*, livre XVII, écrit d'excellentes choses sur les poètes et sur la poésie. On ajoute ordinairement à la fin des fables de Phèdre celles d'**Avienus**. Ce dernier vécut sous le règne de Théodose, c'est-à-dire 350 ans environ après Phèdre; son latin

corrompu jure avec celui de Phèdre, si pur et si élégant. C'est pourquoi on ne doit pas le donner à lire aux enfants, à qui on ne doit rien offrir que d'excellent, si l'on ne veut avoir à extirper plus tard, avec beaucoup de peine, des vices implantés dans leurs jeunes esprits.

Sénèque de Cordoue, généralement considéré comme fils de **Lucius Annæus Sénèque le Philosophe**, vécut sous le règne de Néron. L'art de la tragédie lui fut inconnu; ses vers sont ampoulés, et néanmoins pleins souvent de souffle poétique et de feu; son latin n'est pas sans valeur, mais il est exagéré dans les idées et dans le langage de ses acteurs et de ses héros. Ses œuvres eussent été meilleures s'il avait modéré son inspiration au lieu de lui lâcher la bride.

Marcus Annæus Lucain, neveu, par son frère, de Sénèque le philosophe, était, comme lui, de Cordoue. Il a écrit en vers l'histoire de la guerrre entre César et Pompée dans un style élevé, souvent ampoulé, quelquefois vif et révélant du génie. Ce que nous avons dit au sujet de la poésie fera comprendre pourquoi des savants lui refusent le nom de poète, et pensent qu'il faut plutôt le mettre au nombre des orateurs et des historiens. En effet, il ne crée pas le sujet de son poème, il ne l'embellit pas de détails qu'il invente et qu'il varie, mais il orne simplement le sujet que lui fournit l'histoire. Beaucoup de personnes se laissent séduire par l'enflure ambitieuse de ses pensées, le faux éclat de ses subtilités, propre plutôt à la pompe et au faste qu'à exprimer la vérité.

Pétrone Arbiter, citoyen romain, très riche, familier de Néron, a peint les vices de ce prince dans des vers aussi obscènes que le sujet : ils ne méritent tous les deux que l'oubli et l'exécration.

A. Perse Flaccus, né à Volterre, a écrit sous le règne de Néron six satires très mordantes; on peut les lire en toute sûreté, en faisant quelque suppressions.

Silius Italicus, ainsi appelé d'Italica, ville d'Espagne, dans la Bétique, où il naquit, fut consul pendant la dernière année du règne de Néron, et une seconde fois sous Domitien. Il a écrit un poème sur la seconde guerre Punique et s'est appliqué à imiter

Virgile, qu'il admirait, mais il s'en faut beaucoup qu'il l'ait atteint.

P. Papinius Stace. On croit qu'il est né à Naples. Il a écrit, sous Néron et sous Domitien, des *Silves*, *la Thébaïde* et *l'Achilléide*. Son style est souvent rocailleux et obscur; ses *Silves* sont plus agréables, et d'un style plus élégant.

C. Valerius Flaccus, de Sezze, a publié huit livres sur l'expédition des Argonautes, qu'il a dédiés à Vespasien. Il est préférable à Stace, et son style est plus pur.

Marcus Valerius Martial, de Biblis, vécut à Rome trente-cinq ans, jusqu'à l'époque de Trajan. Il retourna alors en Espagne, sa patrie. En supprimant des épigrammes obscènes, comme l'a fait dernièrement un commentateur qui a enrichi un extrait de Martial de courtes notes, on peut lire cet auteur fort utile pour former à la fois l'esprit et les mœurs.

Decimus Junius Juvénal, d'Aquin, poète savant et éloquent, a une majesté et une véhémence qui parfois est déclamatoire. Il est moins poli et moins concis qu'Horace, plus fécond que Perse; mais ayez soin de ne le lire qu'expurgé. C'est ce qu'on a fait dernièrement, en y ajoutant des éclaircissements.

Claudien. On rapporte qu'il est né à Alexandrie. Il brilla sous le règne de Théodose le Grand et de ses fils, qui lui élevèrent une statue à Rome, dans le forum. Ses œuvres sont pleines d'un souffle poétique digne d'un siècle meilleur que celui où il vécut. Supprimez quelque enflure, et aucun poète latin ne pourra lui disputer le second rang, surtout pour ses derniers écrits.

Aurelius Prudence vécut comme Claudien, du temps de Théodose, et il n'a guère traité que des sujets pieux relatifs à la religion chrétienne. Sa poésie est souvent barbare, quoiqu'il y ait cependant du talent et du savoir.

Lisez la deuxième partie de la *Bibliothèque* de Possevin livre XVII, où il traite de la poésie et des poètes.

ARTICLE III

De l'Histoire, de la Chronologie et de la Géographie.

§ I. — Livres nécessaires pour apprendre l'Histoire.

Autant il est honteux d'ignorer ce qui s'est passé avant notre naissance, autant il est nécessaire de connaître l'histoire, cette école des temps anciens. On doit donc l'étudier dès les premières années, et lui consacrer, à jour fixe, un certain temps pour en prendre au moins une teinture. Il suffira, pour connaître l'histoire sacrée et profane de l'Ancien Testament, d'étudier l'abrégé du P. Salien et de Baron. Le résumé de P. Denis Pétau, intitulé *Rationarium temporum* (Registre des temps), sera utile, et plus que suffisant à un jeune maître pour apprendre l'histoire universelle. On pourra y joindre l'abrégé du P. Horace Tursellin; tous les deux sont écrits en bon latin, et très exacts. Les *Annales* du P. Philippe Briet, qui commencent à la création, renferment un peu plus de détails.

Pour bien connaître l'histoire universelle, on peut lire parmi les historiens anciens, pour l'hisoire romaine: Tive-Live, Florus, Salluste, César, Tacite, Polybe, Denys d'Halicarnasse, Dion Cassius, Plutarque, etc. Parmi les historiens modernes, Rosin a publié un excellent traité des Antiquités romaines. Le P. Alexandre Donat a écrit également un livre sur Rome, le P. Cantel, sur la milice romaine et le barreau romain.

Pour l'histoire grecque, on lira Hérodote, Thucydide, Xénophon, Plutarque, Q. Curce, etc. Ces écrivains spéciaux nous renseignent sur l'histoire de chaque nation.

§ II. — Secours pour apprendre la Chronologie et la Géographie.

Séparer l'histoire de la chronologie, c'est la priver de l'un de ses yeux. Le P. Pétau a laissé deux tableaux dans lesquels il

expose l'ordre des temps; on les a augmentés depuis. La géographie s'apprend dans des livres, sur des cartes ou des tableaux géographiques qu'il est bon de parcourir des yeux de temps en temps. Pomponius Mela a expliqué, dans un élégant petit traité, la géographie ancienne; Strabon, Ptolémée, Pline, dans les livres III, IV, V, VI, l'ont développée davantage. Clavier et Briet ont dernièrement repandu de la lumière sur la chronologie et la géographie. Soit que vous lisiez l'histoire pour vous-même, ou que vous l'appreniez aux enfants, attachez-vous surtout à ce que la connaissance des faits serve à former leurs mœurs. Il faut examiner la vie d'autrui comme dans un miroir qui nous montre la laideur du vice et la beauté de la vertu, les funestes effets des passions, des troubles de l'âme, et la droiture dont il faut faire preuve dans les affaires.

§ III. — Historiens grecs et latins.

Nous avons déjà mentionné, au chapitre 1er, la plupart des historiens grecs et latins. J.-G. Vossius en a donné un commentaire très soigné. On en trouve un plus court dans le livre XVI de la *Bibliothèque* de Possevin; il contient beaucoup de conseils sur la manière de lire l'histoire. Consultez aussi la *Chronologie* du P. Jacques Gordon, tome Ier, chapitre x. Je vais donner quelques détails sur le nom, l'âge et le style des historiens les plus remarquables, afin qu'il n'y ait point ici de lacune sur ce point.

Parmi les historiens grecs qui ont quelque importance, signalons :

Polybe, né à Mégalopolis, ville d'Arcadie, en 3849 de la création et l'an 548 de la fondation de Rome. Il a renfermé dans quarante livres dont il ne nous reste que les cinq premiers et quelques fragments des autres, les exploits des Romains pendant cinquante ans environ, à partir du commencement de la seconde guerre Punique, jusqu'à la ruine de Corinthe. Il se distingue par sa science dans le droit des gens et l'art militaire, et il s'attache plus aux faits qu'aux ornements du style.

Diodore de Sicile brilla sous Jules César, et vécut jusqu'au

milieu du règne d'Auguste. Sa patrie était Agyrium ou Angyrium, ville de Sicile, d'où il tira son nom de Sicilien. Il ne nous reste de lui que quinze livres de quarante qu'il avait écrits sur l'histoire des Égyptiens, des Assyriens, des Grecs et des Romains. On y trouve quelques erreurs dans le compte des olympiades et des fastes de l'histoire romaine. Il se montre, du reste, écrivain laborieux et exact; son style est clair sans être trop fleuri, ainsi qu'il convient à un historien.

Denys d'Halicarnasse, ainsi nommé de la ville où il est né, vécut à l'époque d'Auguste. Il avait écrit en vingt livres l'histoire romaine, depuis son origine jusqu'au temps où il vivait; il n'en reste que dix avec quelques fragments. Son histoire est très soignée; il se montre quelquefois trop favorable aux Grecs ses compatriotes.

Philon le Juif et **Flavius Josèphe**, tous deux Hébreux, ont vécu, le dernier sous Tibère, et le premier quelques années après. L'un et l'autre ont écrit l'histoire de leur pays; Josèphe a surtout dépeint les malheurs et la ruine de Jérusalem.

Appien, appelé **l'Alexandrin**, d'Alexandrie sa patrie, vécut sous Trajan, Antonin et Adrien le Pieux. Il a écrit l'histoire romaine en vingt-quatre livres d'un style sec et maigre.

Arrien de Nicomédie vécut sous le même Adrien. Il a composé l'histoire de Bithynie et de Sarmatie, et d'autres histoires de ce genre. Il ne nous reste de lui que sept livres de *l'Expédition d'Alexandre.*

Élien et **Diogène Laërce** appartiennent encore à l'époque d'Adrien. Le premier a écrit en très bon style les Vies des philosophes grecs; et le second a composé des histoires variées, et quelques opuscules sur l'intelligence des animaux et l'art militaire.

Polien de Macédoine, qui vécut sous Marc Antonin le Philosophe, et sous L. Aurelius Verus Commode, a rassemblé en huit livres écrits avec élégance et d'une manière ingénieuse, neuf cents stratagèmes des généraux les plus illustres.

Pausanias de Césarée, en Cappadoce, vécut sous le même Antonin le Philosophe. Il embrasse, en dix livres, l'histoire des villes grecques et des antiquités de toute la Grèce.

On compte deux **Philostrate**. L'un, qui vivait sous l'empereur Sévère, a écrit en huit livres la *Vie d'Apollonius*; l'autre, oncle paternel du premier, a écrit les *Vies des sophistes*.

Dion Cassius, de Nicée, en Bithynie, vécut sous Commode et ses successeurs. Il a écrit en quatre-vingts livres, dont les trente-quatre premiers sont perdus, l'histoire romaine jusqu'à Alexandre fils de Mammée. On a les vingt-cinq suivants.

Xiphilinus, moine de Constantinople, a composé un abrégé de ce qui manque; il cherche à imiter le grand style de Thucydide, et se montre peu favorable à Pompée, Cicéron, Sénèque, etc.

Hérodien, dans un style clair et élégant, a écrit huit livres d'histoire, à partir de la mort d'Antonin le Philosophe jusqu'à celle de Balbin et de Maximim.

Ange Politien a commenté, dans un latin très élégant, les livres d'Hérodien.

Zozime, qui vécut sous Théodose le Jeune, a laissé six livres d'histoire, à partir d'Auguste jusqu'au siège de Rome par Alaric. Il était païen, et se montra presque toujours ennemi des princes chrétiens.

Procope, de Césarée en Palestine, vécut sous Justinien. Ses huit livres d'histoire comprennent les guerres contre les Goths, les Alains et les Vandales.

Agathias, de Myrine, fut le contemporain de Procope; il a continué son histoire, et a écrit en cinq livres les exploits de Justinien.

En dehors des historiens latins dont nous avons parlé, chapitre I article II, il y en a quelques autres d'un mérite inférieur, mais qui ne sont pas à dédaigner, pour assurer la fidélité de l'histoire.

Ælius Spartianus, **Julius Capitolinus**, **Ælius Lampridius**, **Flavius Vopiscus**, brillèrent sous Dioclétien et Constantin le Grand; chacun d'eux a écrit quelques vies des Césars.

Sextus Aurelius Victor a retracé brièvement la vie des hommes illustres de la république romaine depuis Procas jusqu'à Jules César (on attribue, mais à tort, ce petit ouvrage à Pline) et depuis César jusqu'à Julien. Les savants lui attribuent un troisième livre sur l'origine de la nation romaine.

Un autre **Sextus Aurelius Victor** a rédigé, d'après différents auteurs, un abrégé des vies des empereurs jusqu'à la mort de Théodose.

Eutrope, sophiste italien, a écrit un abrégé de l'histoire romaine depuis la fondation de Rome jusqu'à Flavius Valens. Il assure avoir servi dans l'armée sous Julien l'Apostat.

Ammien Marcellin vécut sous Gratien; il a continué, en trente et un livres, l'histoire romaine depuis Nerva jusqu'à la mort de Valens; les 13 premiers n'existent plus.

Caius Julius Solinus a écrit dans un style peu élégant et peu soigné un recueil de faits mémorables; c'est le titre qu'il a donné à son ouvrage.

ARTICLE IV

De la Polymathie ou Philologie.

§ I. — Des différentes connaissances qui se rapportent à la Philologie.

Certaines sciences dignes d'un homme instruit et bien élevé appartiennent à la Polymathie, ce sont: la science du blason, la sphragistique, l'épigraphie, la diplomatique, la numismatique et d'autres sciences de ce genre, dont il existe des traités spéciaux. Il suffit d'en avoir une légère teinture, à moins qu'après avoir acquis une connaissance parfaite des langues, une vocation bien déterminée ou une aptitude naturelle ne nous y porte; mais, avant de s'appliquer à quelqu'une de ces sciences, il faut prendre les conseils d'hommes éclairés, et surtout rechercher l'opinion et l'autorité de personnes âgées, afin de ne pas s'exposer à suivre plutôt le caprice d'une vaine curiosité que la voix de la raison et de la volonté divine.

La manière de composer les énigmes est une partie de la Polymathie. Comme il est d'usage de les expliquer dans certains collèges, et qu'une grande obscurité enveloppe ce genre de composition, il sera bon d'en dire quelques mots.

§ II. — Qu'est-ce que l'Énigme? Comment faut-il la composer et l'expliquer?

L'*Énigme* est un discours[1], ou bien une peinture, qui sous des mots ou des figures connues, et ayant avec ce qui est à deviner de la ressemblance ou de l'affinité, cache quelque chose de naturel ou d'artificiel. Son nom vient d'un mot grec qui signifie parler obscurément et d'une manière ambiguë.

L'*Emblème* diffère de l'énigme, en ce que la chose signifiée par l'emblème se rapporte aux mœurs, c'est-à-dire aux vertus ou aux vices; ainsi, un chien en peinture est l'emblème de la fidélité. Il est encore une autre différence, c'est qu'une énigme dont on fait le sujet d'un tableau n'admet que des figures humaines, tandis que l'emblème admet n'importe quelles figures.

Le premier mérite de ces deux genres de composition consiste à ne pas être très obscures, et à ne pas avoir pour objet une chose qui soit complètement inconnue. Il faut que leur affinité avec la chose signifiée puisse être découverte par un homme exercé, car celles qui sont cachées et dissimulées outre mesure doivent plutôt s'appeler mystères ou oracles qu'énigmes.

Leur second mérite, c'est que le tableau représente un sujet où il y ait de l'unité, et dont toutes les parties liées entre elles, visant au même but, forment un ensemble parfait.

Il ne faut pas y représenter des choses qui diffèrent entre elles par le temps, le lieu et le sujet que l'on a pris. Si votre tableau renferme plusieurs personnages, qu'il y en ait un principal sur le premier plan, qui représente la chose cachée sous l'énigme, et que les autres personnages se rapportent à lui et lui soient surbordonnés.

La troisième condition qu'on prescrit ordinairement, c'est de ne pas dissimuler le sexe, et de représenter en homme les sujets

1. Par discours il ne faut pas entendre ici une exposition longue et solennelle de preuves, avec exorde, disposition, etc., mais une suite de mots et de phrases exprimant une pensée

masculins, et en femme les sujets féminins ; il est indispensable que le signe soit aussi parfait que possible.

Il faut encore qu'il n'y ait pas dans le tableau ce qui précisément fait l'objet de l'énigme. Ainsi, si le mot de l'énigme est *épée*, il ne faut pas qu'il y ait une épée dans le tableau, à moins que la nécessité ne nous y force. En effet, si *œil* est le mot de l'énigme, celui qui peint le personnage ne peut le représenter sans yeux.

Pour que l'énigme soit composée suivant les règles, il faut qu'il y ait dans votre tableau, entre ce que vous représentez et ce que vous voulez faire deviner en y jetant un voile, quelque chose de semblable. Ainsi, supposons que *livre* soit le mot de l'énigme ; vous peindrez le Christ au milieu des docteurs, les écoutant et les interrogeant. En effet, qu'est-ce qui ressemble le plus à un livre que le Christ, livre de vie, la sagesse elle-même, renfermant tous les trésors cachés de la science ? Le même sujet peut être représenté avec avantage par saint Paul enseignant dans l'Aréopage. Voulez-vous prendre *boussole* comme mot de l'énigme ? Représentez le Christ dans une barque avec ses apôtres, etc.

Voyez ensuite quelles sont les causes de ce que vous voulez cacher sous des mots ou des figures. Voyez si ces causes sont matérielles, ou, comme disent les philosophes, formelles, essentielles et finales ; quels sont leurs effets, leurs circonstances, leurs symboles, leurs propriétés. Vous montrerez avec soin et avec sagesse tous ces détails dans les différentes parties du tableau.

Quelle heureuse image pour représenter l'énigme *mine de guerre* que celle de Samson renversant l'édifice en ébranlant ses colonnes ! Les cordes que l'on verrait aux pieds de Samson figureraient celle qui, enduite de soufre, transmet le feu à la poudre. On y verrait des soldats, l'architecte du souterrain, des tonneaux qui probablement ne devaient pas manquer à cette époque ; on représenterait une fête chez les Philistins, et la foule dans les cabarets. Tout cela servirait à faire trouver le mot *poudre*.

Le style de l'énigme doit être fin, élégant, ne visant pas trop à la période et à l'harmonie. Il faudra tempérer l'austérité de

l'érudition, qui doit se trouver partout, par les agréments de l'esprit, les fleurs de la littérature, et ne pas oublier surtout la variété et la brièveté.

A la place de l'exorde, on peut faire une description ou un récit de l'histoire que représente le tableau, et à plus forte raison de ce qui est caché sous une histoire connue.

On amènera insensiblement les auditeurs à comprendre l'énigme, de façon qu'ils soient heureux d'en avoir découvert le mot avant qu'on le leur ai dit. Quand l'énigme aura été devinée, on en donnera l'explication, en commençant par le personnage principal du tableau; on passera aux autres, et l'on évitera les plaisanteries licencieuses et grossières qui pourraient blesser même très légèrement des oreilles pudiques et chastes. Comme fin de cet exercice, on pourra réciter une ode, une élégie, telle que l'éloge d'Œdipe, ou toute autre chose appropriée au lieu et au temps où l'on se trouve.

§ III. — Compositions qui ont de l'affinité avec l'Énigme.

Le *Griphe* n'est autre chose qu'une énigme représentée par des mots, mais assez obscurs et compliqués pour qu'un homme même habile ait beaucoup de mal à en trouver le sens. Il vient d'un mot grec qui signifie filet, parce qu'il embarrasse et arrête comme dans des fils ceux qui cherchent à l'expliquer. On donne encore ce nom à toute proposition obscure, surtout à celles qui sont un jeu d'esprit. Le P. Laurent Lebrun en donne des exemples dans son *Eloquence poétique*.

Le *Logogriphe* ne consiste pas dans les choses que cache le voile des mots ou des couleurs, mais dans le sens caché des mots eux-mêmes, en coupant les syllabes et les lettres de ces mots, en les transposant et en les changeant de différentes manières. Ainsi, dans le mot *ovis*, ôtez la première lettre, il reste *vis*, ce qui a donné lieu à ce vers :

Imbellis tota est, caput exime, vis erit illi.

(entière elle est faible, supprimez la tête elle sera forte). De

même dans le mot *navem* (vaisseau), supprimez la première lettre et la dernière, vous avez *ave* (salut), ce qui faisait dire à quelqu'un qui écrivait à un ami : « Je t'envoie un vaisseau à qui il manque la proue et la poupe. » (*Mitto tibi navem prora puppique carentem*). Dans le mot *aper* (sanglier), vous trouverez *pera* (sac), *aer* (air), *per* (par). Comme le piquant de cette obscurité consiste dans les mots, on a donné à cette composition le nom de *logogriphe* : c'est comme si l'on disait embarras et jeux de mots.

On appelle *rébus* des figures de mots, des lettres qui, par leur disposition, leur nombre, leur action ou leur couleur, expriment avec esprit un mot, un sens, une ressemblance ou toute autre chose. C'est ainsi que l'on peint Cupidon enchaînant l'univers, avec cette épigraphe : *Omnia vincit Amor* (l'Amour enchaîne tout). Ce genre dégénère facilement en puérilité.

Le symbole héroïque qu'on appelle en français une *devise* est une image représentant une figure naturelle ou artificielle que l'on appelle *corps du symbole*; on y joint quelques mots que l'on nomme *épigraphe* ou âme du symbole.

On peut, à l'aide de ces figures et de ces mots, représenter quelque pensée cachée, une vertu, un vice, une action qui a de la ressemblance avec ce qui est peint. C'est pourquoi tout le mérite et toute la beauté d'une devise consistent surtout dans la ressemblance naturelle de la figure avec ce qu'elle représente.

Ainsi, peignez un miroir qui reproduit toutes les formes avec cette légende : *Omnibus omnia fit* (il se fait tout à tous). Vous ferez sous cette devise l'éloge du missionnaire qui s'accommode à tous les caractères, à tous les usages, pour gagner tous les hommes, comme l'atteste saint Paul en parlant de lui-même. C'est pourquoi on définit bien la devise, en disant que c'est une métaphore peinte ou une énigme renversée. En effet, le propre de l'énigme est de représenter des choses naturelles ou artificielles tirées de la fable ou de l'histoire; le symbole ou devise, au contraire, a pour objet de représenter des actions humaines, au moyen de figures corporelles tirées de l'art ou de la nature. Il faut donc que les mots conviennent tellement à la figure, qu'ils soient les seuls que l'on puisse y appliquer.

Ainsi, un grand fleuve qui féconde les plaines représente un homme de bien revêtu d'une charge importante, avec cette épigraphe : « Plus il est grand, plus il est utile. » Ce qui peut se dire tout aussi bien du fleuve que de l'homme. Mettez sous l'image du soleil cette devise : ***Mas virtud que luz*** (Plus de vertu que d'éclat), tout le monde comprendra qu'il est question d'un prince plus grand par sa vertu que par sa dignité. Le P. Dominique Bouhours a donné sur ce sujet un traité écrit avec autant de soin que d'élégance.

CHAPITRE III

DES DIFFÉRENTS PETITS MOYENS DONT ON PEUT S'AIDER POUR S'INSTRUIRE

ARTICLE 1er

Des notes et des extraits.

Pour que la lecture soit profitable, il est absolument nécessaire de prendre des notes et d'en faire des extraits. La manière de s'y prendre est importante. On doit d'abord copier quelques passages choisis, puis soigner son écriture, et ne pas employer des caractères tellement fins qu'ils soient imperceptibles et fatiguent les yeux. Ayez sous la main de petits cahiers blancs, où vous écrirez vos extraits; à moins que vous ne préfériez avoir un grand cahier que vous diviserez en plusieurs parties correspondant à chacun des livres que vous lirez. Sur l'un de ces petits cahiers vous réunirez, par exemple, ce qui se rapporte en général à l'étude de la langue latine. Ce cahier aura comme chapitres :

1° Dieu. Il renfermera tout ce qui se rapporte aux temples, aux religions, aux sacrifices, etc.

2° L'homme. Il sera divisé en deux parties, le corps et l'âme.

3° Le roi, le gouvernement, les lois.

4° La vie civile, les procès, les jeux, les amis.

5° Les vertus.

6° Les vices.

7° La paix, la guerre.

8° Les arts libéraux.

9° Les arts mécaniques.

10° Les animaux.

11° Les végétaux, les métaux, les fossiles.

12° Les météores, les éléments.

On pourra partager chaque chapitre en différentes parties. Il faut que la marge des pages soit assez large pour qu'on puisse y écrire le titre ou le résumé du sujet traité dans la page. Il ne sera pas toujours nécessaire d'écrire tout dans ces cahiers; il suffira, la plupart du temps, d'indiquer l'endroit où l'on trouve ce que l'on a jugé digne d'être noté : comme, par exemple, la description d'un temple ou d'un sacrifice, d'un combat ou d'une victoire, etc. Il en sera surtout ainsi quand les passages sont trop longs, et quand on peut se procurer facilement les livres et les sources où l'on puisera des renseignements, ou bien quand ils sont à notre disposition.

Un autre cahier sera destiné à la rhétorique: on le divisera en un certain nombre de parties, telles que les lieux oratoires, l'argumentation, les figures, l'amplification, les moyens d'exciter les passions, les différents genres de discours, le style épistolaire, etc.

Il ne faudra pas s'appliquer à accumuler beaucoup de règles dans ces chapitres; on devra en faire un choix et indiquer les meilleurs exemples pris dans les orateurs les plus célèbres. On y réservera une place pour les différents lieux oratoires, la manière de traiter une figure de rhétorique et de bien conduire une argumentation.

Il y aura un troisième cahier pour la poétique, un quatrième pour l'histoire, un cinquième pour la géographie, un sixième

pour la philologie. Certaines personnes ont l'habitude de ne jamais lire un livre sans en faire la critique, et sans en noter rapidement les défauts et les qualités. Que chacun suive en cela la méthode qui lui plaira. Quant à la manière d'annoter un livre et d'en faire des extraits, on n'a qu'à prendre comme modèle le P. Alexandre Fichet, qui énumère aussi les ouvrages utiles pour chaque branche de connaissances.

ARTICLE II

Ordre à suivre en étudiant.

En toutes choses, l'ordre et une persévérante régularité de travail ont une grande importance; mais, pour faire des progrès dans l'étude des lettres, ces qualités sont tellement nécessaires, que sans elles on échoue complètement. C'est pourquoi nous entrerons dans tous les détails, et nous indiquerons l'emploi qu'un maître studieux doit faire des jours et des années, afin qu'il comprenne par quels moyens il peut se rendre maître de cette citadelle de l'érudition qui fait l'objet de son ambition.

Il pourra diminuer ou allonger le temps assigné à chaque exercice d'après ce que jugera convenable le directeur des études que chacun doit consulter; et, d'après son avis, il se fera une sorte d'éphéméride qu'il revisera tous les mois.

Le maître qui entre dans le professorat consacrera donc, tous les jours, pendant les premières années, une heure ou plus, s'il le peut, à l'étude du grec. La première partie de ce temps se passera à lire la grammaire, la seconde à parcourir quelques-uns des auteurs indiqués chapitre I, § 2. Il commencera par les plus faciles, pour arriver graduellement aux plus difficiles. De plus, s'il a assez de courage, il savourera les grâces de quelques auteurs dans le genre léger, et satisfera l'avidité qu'il a de s'instruire par la lecture d'autres auteurs plus sérieux. Chaque semaine, le lundi ou le mardi, il écrira en grec; il pourra prendre quelques morceaux élégamment écrits en latin, tels que ceux de Jérôme Wolf, Ange Politien, Fronton Ducée, ou Denys Pétau, qu'il traduira en grec.

Il se préparera à expliquer l'auteur grec que le directeur des études ou le recteur du collège lui aura désigné, et il en rendra compte avec soin, soit en petit comité, soit en public, à l'heure qui paraîtra convenable à ses supérieurs.

Pendant les deux premières années, il consacrera, chaque jour, une heure ou plus, si ses loisirs le lui permettent, à l'étude du latin. La première partie du temps se passera à lire un auteur latin, et particulièrement Cicéron, et à prendre des notes d'après les observations que nous avons indiquées.

La seconde partie de l'heure sera consacrée à une des petites compositions dont nous avons parlé plus haut, ou bien à un discours latin, dont il tracera d'abord le plan, et qu'il divisera en ses différentes parties. Quelques personnes, quand elles se sont mises à écrire, abandonnent avec peine ce qu'elles ont commencé. Il faut accorder, certainement, quelque chose à l'ardeur qui entraîne l'esprit, de même qu'un navire profite du vent favorable qui le pousse, de peur de ne pouvoir avancer quand on le voudrait; j'y consens, pourvu qu'on n'enlève pas à la lecture le temps qu'on doit lui donner, et qu'on répare le lendemain le temps qui lui a été enlevé la veille.

On apprendra, la première année, à écrire en latin de telle manière qu'il ne reste plus, l'année suivante, qu'à s'y perfectionner; à moins qu'on ne soit assez habile à la fin de la première année. Rien n'empêchera alors de quitter le rivage, et de gagner la haute mer. Bien plus, j'accorderai volontiers, pour qu'en fait de littérature, comme en fait de mets, chacun puisse suivre ses goûts; j'accorderai, dis-je, que pendant une semaine ou un mois entier, si l'on veut, on ne s'occupe que de grec, et, qu'après avoir complètement vaincu toutes les difficultés, on se hasarde en pleine campagne où l'on trouvera facilement le chemin qui conduit à toutes les parties de l'érudition grecque. On pourra également, pendant ces deux premières années, parcourir quelque bon historien, tel que Tite-Live, César, et même aborder Virgile et Horace pour se désennuyer. Car ce n'est que la troisième année, et les suivantes, que l'on devra se familiariser avec eux et étudier à fond les poètes latins, Virgile et ceux des poètes modernes qui l'ont imité; Horace, Martial et Ovide expurgés,

Claudien, Sénèque; mais on ne lira ces poètes qu'après s'être bien pénétré du style virgilien. C'est alors qu'après avoir pris l'avis des directeurs d'études, chacun réglera ses lectures et ses compositions. Il approfondira la poésie latine, sans négliger pour cela les poètes grecs qui se sont illustrés dans l'épopée ou dans la tragédie, sans négliger aussi Démosthène, Hérodote, Thucydide, etc.

Si quelqu'un, en raison de son aptitude ou des ordres de ses supérieurs, continue ses études plus longtemps que ne le comportent les règlements, il pourra, comme on dit, profiter d'un vent favorable, et tendre ses voiles à la poésie, à l'éloquence et à l'histoire.

Je conseille fortement de lire, chaque dimanche matin, quelques passages des saints Pères, surtout des Pères grecs, pour entretenir non moins la piété que le savoir. On peut prendre, comme lectures de ce genre, les homélies choisies de saint Jean Chrysostome, les règles de saint Basile et les passages les plus élégants et les plus brillants de saint Cyprien, de saint Ambroise et de Salvien.

Pendant les jours de congé, comme travail et en même temps comme récréation, on jettera les yeux sur des cartes de géographie et des tableaux chronologiques; on lira quelques pages du *Rationarium temporum* (Registre du temps) du P. Pétau, de l'abrégé de Tursellin ou de celui de Salien.

On dérobera aussi quelque temps à ses heures de loisir pour lire en français un ouvrage utile et élégamment écrit; on prendra plaisir, tout en se promenant, à s'entretenir de toutes ces choses avec de savants collègues, et, en respirant ainsi ces fleurs littéraires, on rendra la promenade beaucoup plus agréable.

Pendant la première année d'études, et le jour indiqué par le recteur, le maître devra prononcer au réfectoire un discours en français. Il ne doit pas mettre plus de huit jours à le préparer.

Pendant la deuxième et la troisième année, il composera en latin un discours qu'il prononcera au réfectoire. Quand il sera arrivé à la quatrième année, il débitera dans le même lieu un poème héroïque de sa composition; de plus, à la rentrée des classes, et à la deuxième, troisième et quatrième année de leur

enseignement, les maîtres feront dans leur classe un discours latin; le professeur de rhétorique en prononcera un public et solennel dans la salle du collège, et le professeur d'humanités pourra aussi, à la rentrée des classes, composer un poème en vers héroïques, ou bien une pièce composée de différentes sortes de vers.

Dans les classes de rhétorique et d'humanités, il y aura, chaque mois, de décembre jusqu'à Pâques, au moins deux déclamations qui dureront une demi-heure.

L'une sera faite par le professeur de rhétorique et l'autre par le professeur d'humanités. L'auditoire se composera des élèves des deux classes, si le local le permet, sinon on choisira dans les deux classes quelques élèves pour assister à ces déclamations.

A la fin de l'année, le professeur de rhétorique fera représenter une grande tragédie; le professeur d'humanités, une petite ou un drame en trois actes; il pourra l'écrire en cinq actes, s'il le trouve bon, pourvu que sa classe n'en souffre pas.

Enfin, des maîtres érudits ne laisseront passer aucune occasion de donner plus d'éclat à la littérature, de faire preuve d'érudition, pour la plus grande gloire de Dieu.

Ils saisiront ces occasions avidement, et les feront naître si elles ne se présentent pas d'elles-mêmes. Ainsi, quand un nouveau gouverneur ou un évêque fait son entrée dans la ville, lorsqu'on publie un traité de paix, ou qu'une victoire a été remportée sur les ennemis, lorsqu'on canonise un nouveau saint, ou quand un prince relève de maladie, ou qu'on célèbre les funérailles d'un personnage élevé en dignité, aussitôt les écoles doivent faire entendre des chants joyeux ou tristes. On ne doit pas regarder comme inutiles les dépenses que l'on fera pour livrer à l'impression et publier de bons vers.

On ouvrira les portes des classes, surtout celles de rhétorique et d'humanités, quand on expliquera un auteur, ou bien quand aura lieu pour les élèves, à la fin de la semaine, une pieuse exhortation latine, afin que tous ceux qui le voudront puissent y assister. On invitera non seulement des personnes de la maison, mais encore des étrangers, pour entendre expliquer et commenter des auteurs grecs et latins. On distribuera en public des prix à la fin de l'année, etc.

Mais, en tout cela, il faut qu'en faisant une part à la pompe et à la splendeur des lettres, tout se rapporte cependant à une solide érudition.

ARTICLE III

Fautes qu'on fait en étudiant.

On se plaint ordinairement que quelques-uns de ceux qui étudient ne travaillent pas avec ardeur. C'est cependant à ce prix qu'on acquiert la science, et les paresseux n'ont pas à s'excuser sur la lenteur de leur esprit. En effet, que n'obtient-on pas par le travail! à quels résultats n'arrive-t-on pas avec du soin et de la persévérance! On ne saurait également alléguer que les études dans la Société de Jésus sont pour ceux qui en font partie d'un poids trop lourd; qu'ils se contentent d'une instruction sommaire. Il importe, pour la plus grande gloire de Dieu et de notre Société, de faire par l'étude le plus de progrès que nous pouvons dans la science, suivant les règles de notre institut.

D'autres, au contraire, s'adonnent au travail avec trop d'ardeur; ils restent cloués sur les livres; à peine ont-ils pris quelque nourriture qu'ils y revolent, ce qui est très nuisible à leur santé; Ils ne prennent jamais de distraction, de repos. Mais quand un arc est toujours tendu, il se rompt, et ces travailleurs finissent par tomber épuisés de fatigue.

D'autres n'ont aucun ordre dans leurs études, ils s'emparent de tout ce qui leur tombe sous la main, et de tout ce qui leur plaît; il est difficile d'atteindre le but quand on fait des excursions en dehors de la carrière.

Plusieurs ne travaillent pas leur style et ne s'appliquent pas à connaître les langues à fond; il s'ensuit qu'ils ne savent ni écrire en latin, ni même lire le grec; cette ignorance est honteuse, et tout homme intelligent doit l'éviter.

Quelques-uns perdent leur journée à courir çà et là, ou à faire toute autre chose que ce qu'ils doivent faire. Quand arrive le soir, ils se cachent dans une bibliothèque. Ce sont des hiboux littéraires qui ont perdu la meilleure partie de la journée, et qui oublient que l'aurore est amie des Muses. De telles habitudes

ne sont pas seulement nuisibles à l'étude, mais encore à la piété.

Il en est qui cultivent peu leur mémoire. C'est cependant le trésor de la littérature. Pour l'enrichir, il faut avoir soin d'y mettre chaque jour quelque chose. C'est un grand défaut de feuilleter n'importe quel ouvrage, sans faire un choix. Prenez les conseils d'hommes sages pour choisir les livres que vous devez lire, ainsi que les heures et les jours où vous ferez cette lecture. Je vous conseille de ne pas en lire un grand nombre, avant de vous être fait un style qui vous soit propre.

Quelques-uns pèchent encore en laissant de côté les auteurs qui ont le mieux écrit dans chaque genre, et en se contentant des moins recommandables, soit par goût de la nouveauté, soit par manque de jugement. Honorons ces princes de la littérature dont tous les siècles ont célébré la gloire ; plus on s'en approche, plus on grandit soi-même. Pourquoi chercher les petits ruisseaux, quand on peut aller à la source des fleuves ? Un maître pieux sera coupable s'il se fie trop, dans ses études, sur ses propres forces, et s'il néglige de demander à Dieu d'éclairer son esprit. On raconte que saint Thomas d'Aquin ne se livrait jamais à l'étude avant d'avoir prié Dieu.

On ne saurait supporter ces gens qui n'écrivent rien de leur propre fonds, et qui cousent pièce par pièce ce qu'ils ont dérobé aux autres. Misérables fripiers, infâmes plagiaires qui s'enrichissent ainsi de larcins littéraires !

Enfin, il en est peu qui persévèrent jusqu'à la fin dans ce qu'ils ont bien commencé. Ils goûtent à tout et ne digèrent rien complètement.

Que chacun s'attache à l'étude dont la nécessité lui fait un devoir, ou vers laquelle il est porté par une heureuse disposition naturelle, ou plutôt par la sainte volonté divine, et qu'il persiste dans ce qu'il a commencé jusqu'à ce qu'il l'ait achevé.

Que ceux qui regardent ces défauts comme peu importants et peu nuisibles, réfléchissent comment ils pourront répondre à leurs supérieurs, à la vocation religieuse, et à Dieu qui nous demandera un jour un compte sévère de ce que nous avons fait, et de ce que nous avons négligé de faire.

DEUXIÈME PARTIE

MANIÈRE D'ENSEIGNER

Un maître chrétien doit enseigner deux choses : la piété et les belles-lettres. — Comme la piété tient le premier rang, nous en parlerons d'abord.

CHAPITRE Ier

DE LA PIÉTÉ. — COMMENT IL FAUT L'INCULQUER AUX ÉLÈVES

C'est d'abord par la piété du maître, par un langage pieux, tenu à propos, soit en particulier, soit en public, et par différents moyens propres à ranimer dans de jeunes cœurs le zèle pour la vertu, que les élèves seront eux-mêmes portés à la piété.

ARTICLE Ier

De la piété du maître.

L'usage nous apprend, et la raison le confirme, que telles sont les mœurs des maîtres, telles sont celles des élèves; c'est ainsi que les enfants ont les traits de leurs parents, et l'on voit rarement de très honnêtes élèves sortir de l'école d'un maître pervers. C'est par l'exemple d'abord que l'on inculque la piété, avant de recourir aux paroles. Tel un maître veut former son élève, tel il doit être lui-même; et j'ajouterai qu'il doit encore

se montrer bien supérieur à ce qu'il veut obtenir. C'est ainsi qu'un modèle dont on tire beaucoup de copies doit être parfait. Les Païens eux-mêmes étaient tellement persuadés de cette vérité, que Quintilien en parlant du maître n'hésite pas à dire : « Il ne doit avoir aucun défaut, et il ne doit pas en supporter. » Et il ajoute : « La sainteté du maître préserve du mal ses plus jeunes élèves, et sa dignité détourne de la licence les plus récalcitrants. « S'il était prouvé, dit-il, dans un autre endroit, que les classes ne sont utiles que pour s'instruire, et qu'elles nuisent aux mœurs, il vaudrait mieux vivre honnêtement que d'être un habile orateur. »

Un maître pieux ne doit donc pas, avant tout, s'écarter de ses exercices ordinaires de piété, ou en retrancher quelques-uns sous prétexte qu'il a à étudier. Il trouvera toujours plus que le temps nécessaire pour ses études, s'il sait en faire un bon emploi; qu'il veille encore à ne pas laisser diminuer en lui la pieuse humilité qu'il doit avoir pour lui-même, et à ne pas montrer une médiocre estime pour les autres. Vouloir dominer est comme un mal inné chez les savants. La science rend orgueilleux.

Qu'il prie souvent Dieu pour ses élèves, ainsi que le prescrivent les règles des maîtres; qu'il les recommande à la bienheureuse Vierge Marie, à leurs anges gardiens, à saint Joseph père nourricier de l'enfant Dieu; qu'il ne commence jamais un exercice littéraire sans avoir adressé ordinairement dans l'église, et en présence du Très Saint Sacrement, une pieuse prière. « Seigneur Jésus, dira-t-il, vous n'avez pas hésité à souffrir la plus cruelle mort pour ces enfants, vous qui les aimez, qui avez ordonné qu'on vous les amenât, qui regardez, comme s'adressant à vous, tout ce qui est fait par le plus petit d'entre eux; je vous en prie, je vous en supplie, conservez-les purs; ils sont à vous; vous me les avez confiés, mettez dans ma bouche ce que je dois leur dire, ouvrez leur cœur, qu'ils apprennent à vous aimer, et à vous craindre, que je ne sois pas cause que votre bonté se ralentisse; accordez-moi de remplir sagement, saintement, courageusement, pour votre gloire qui est mon seul but, la charge que vous m'imposez, en me donnant à instruire la jeunesse. Et vous, très auguste reine des Anges, qui regardez

comme vous étant donnés par Jésus-Christ, votre premier né, cette tendre jeunesse, ces petits enfants, montrez-vous leur mère; et vous, ô bienheureux protecteurs et soutiens de la jeunesse, vous à qui la bonté divine et la Providence ont voulu que la jeunesse studieuse se recommandât, je vous en prie, jetez un regard favorable sur mes travaux, et faites qu'ils produisent d'heureux effets. »

Un maître pieux, s'il est prêtre, ajoutera à ces prières le divin sacrifice qu'il offrira à Dieu pour ses élèves. Il se souviendra que toutes ses paroles, même les plus saintes et les plus empreintes de piété, seront vaines, et comme jetées au vent, si Dieu ne touche le cœur de ceux qui l'écoutent; or il n'est rien qui nous concilie la bonté de Dieu, et qui l'attire sur les autres, autant que la prière. C'est pourquoi il en usera, et appellera, comme à son secours, les saints dont chacun de ses élèves porte le nom; et, s'il le trouve bon, il en aura la liste, qu'il récitera. Il implorera de même les autres saints qui sont regardés comme les patrons communs et avoués des étudiants, tels que saint Nicolas évêque de Mire, sainte Catherine d'Alexandrie, saint Cassien martyr, autrefois maître d'école, ainsi que d'autres saints qui se sont illustrés dans leur jeunesse par quelque vertu, et par leur pureté, comme saint Jean-Baptiste, les saints innocents martyrs, saint Pélage, etc. Il entretiendra en classe le feu de la piété par quelques petits discours, dans lesquels il consacrera ses travaux à Dieu, et dissipera l'ennui qui accompagne quelquefois une occupation qui n'est pas toujours agréable. Il écoutera ces paroles du Christ : « Si vous m'aimez, paissez mes agneaux; laissez venir à moi les petits enfants, et ne les empêchez pas de m'approcher; — le royaume des Cieux est à ceux qui leur ressemblent; celui qui reçoit un seul petit enfant en mon nom, me reçoit. » Il récitera les différents actes de charité, d'obéissance, d'humilité, de désir de contribuer à la gloire de Dieu et au salut des âmes. O bienheureuse, ô divine classe, celle où l'on respire le parfum de telles vertus !

ARTICLE II

Du pieux langage que l'on peut tenir aux élèves.

Il y a deux sortes de langage, l'un préparé et l'autre qui ne l'est pas : souvent en effet on parle d'abondance suivant l'occasion qui se présente, sans s'y être préparé d'avance, sans même y avoir songé. Cette manière de parler est propre à ranimer le feu de la piété; on peut le faire en classe, en expliquant un auteur, ou en corrigeant un devoir écrit. On tient encore un langage pieux, quand il y a une fête, ou quand un élève est malade, quand il meurt; quand il est arrivé quelque accident dans la ville ou dans le royaume. Quelquefois on s'entretient pieusement en particulier avec une seule personne ou avec plusieurs personnes, et l'on s'exprime alors avec un peu plus d'abandon. On peut mettre dans ses conversations intimes, si on le juge à propos, plus de chaleur, pour éviter que les enfants s'ennuient, et qu'il y ait perte de temps.

Le maître fera bien de préparer l'auteur qu'il doit expliquer, s'il voit un passage où il pourra, sans que les élèves s'y attendent, et à l'occasion d'un mot, frapper leur esprit par une pensée sérieuse et chrétienne.

Observons ici que l'on conduit les enfants plutôt par la crainte de Dieu et des peines éternelles qui font éclater sa justice vengeresse du crime que par tout autre moyen. Il faut aussi toucher leur cœur par le tendre sentiment de la piété, et les maintenir dans cet état avec tant de soin, que lorsqu'ils seront dans les hautes classes, et qu'ils auront, comme on dit, cessé de *jouer aux noix*, on puisse les diriger par la raison, et pénétrer leur esprit de raisonnements qui les porteront à s'attacher sérieusement à la vertu, et à déclarer une haine mortelle au vice. C'est pour cela qu'un maître doit avoir tout prêts quelques lieux communs courts, pleins de raisons solides, et efficaces contre les vices ordinaires de la jeunesse. Il aura soin de les accompagner d'exemples qui ont encore plus de force que tout le reste.

Il réfléchira, examinera comment il pourra tourner et retourner

un raisonnement pour frapper un bon coup. C'est là une occasion pour l'éloquence sacrée, de se produire, et la gloire qu'elle en retire est d'un prix incomparable.

S'il s'entretient avec quelqu'un en particulier, qu'il examine quel est son caractère, pour y conformer ce qu'il doit dire, et amorcer son interlocuteur, comme on dit, avec l'hameçon qui lui convient. Il sera bon de causer souvent avec ceux qui paraîtront relâchés dans leur conduite, et qui sont exposés peut-être à des vices plus graves. Si le maître a réussi à se les attacher par une bienveillance sage et pieuse, ce n'est pas seulement à lui qu'il les attachera, mais encore à Jésus-Christ.

Il pourra préparer chez lui ce qu'il doit dire dans ses entretiens pour amener peu à peu ses élèves au but qu'il veut atteindre. D'abord il leur fera des questions sur les choses du moment, il leur parlera de la place qu'ils occupent dans la classe, de leurs études à l'intérieur, des livres qu'ils lisent chez eux, de la géographie ou de l'histoire. Il arrivera bientôt à ce qu'il se propose, tantôt en leur demandant leur avis, tantôt en leur lisant comme par hasard ou en le leur recommandant, un livre de piété qu'il a en main, tantôt en satisfaisant leur curiosité par le récit d'un conte qui leur fera comprendre, par exemple, combien il est honteux de mentir, de tromper, de jurer, de prononcer des mots obscènes et impies, de parler des absents, etc. Enfin, en toutes circonstances, il saisira habilement, et provoquera même de loin, l'occasion de leur apprendre quelle doit être leur conduite envers Dieu; pour quelle fin l'homme a été créé. — Il leur recommandera de se proposer cette fin dans tout ce qu'ils feront et les pénétrera d'une telle aversion pour le péché mortel, que son nom seul leur fera horreur. Il leur apprendra à s'approcher des sacrements, souvent et conformément aux commandements de l'Église; à prier souvent et avec piété, soit à haute voix, soit mentalement, autant que le comportera leur jeune âge.

Il leur apprendra à remplir leurs devoirs envers leurs parents, envers leurs supérieurs, envers leurs égaux; il travaillera à leur donner une haute idée du Très Saint Sacrifice de la Messe; à regarder comme perdu pour eux le jour où ils n'y assistent

pas; il leur donnera le moyen de comprendre à quel genre de vie, à quelle profession ils sont aptes; à ne pas prendre au hasard dans la vie un engagement sans y avoir réfléchi, et à ne pas se laisser aller à la colère; il ne négligera pas de former le caractère de ceux dont il jugera pouvoir tirer parti; il tiendra aussi en public, et pour tous, quelques discours pieux.

A la fin de la semaine, ordinairement, ou à la veille des fêtes, le maître préparera avec soin des exhortations pieuses ou des explications de la doctrine chrétienne, qui auront lieu le matin, et ordinairement le dimanche.

Il se plaira à en approfondir par écrit les principales raisons, à étudier les exemples, les témoignages des auteurs, et surtout ceux de l'Ecriture Sainte; il ne citera pas ces exemples d'une manière sèche et aride, mais il y mettra du cœur, afin qu'après avoir charmé les oreilles, ils pénètrent plus facilement dans l'esprit. C'est pourquoi, il faudra toujours avoir à raconter de préférence, d'une manière agréable, des histoires tirées de l'Écriture Sainte; elles ne se fixeront pas seulement dans la mémoire des enfants, mais ces derniers les raconteront encore chez eux, à leurs parents. On exclura les contes de vieille femme, qui ne peuvent que faire du mal. Les enfants s'habitueront ainsi à bien raconter et ils commenceront à prendre goût aux livres saints. Quand ils seront avec vous, faites leur raconter des histoires; ajoutez-y quelques détails qu'ils ne connaissent pas, afin de les exciter à vous interroger, vous les leur redemanderez plus tard en classe, si vous le jugez à propos. Lorsque vous enseignerez la doctrine chrétienne, vous aurez soin de faire répéter aux élèves ce que vous leur direz, n'oubliez jamais cette recommandation dans les basses classes. Ainsi, voulez-vous leur enseigner comment il faut se repentir du péché? faites en sorte que tous vos élèves retiennent la manière que vous leur indiquez, et qu'ils puissent la répéter couramment; vous féliciterez ceux qui ont le mieux répondu, et vous gourmanderez les autres sur leur paresse, etc.

On doit mettre son langage à la portée des enfants, et ce n'est pas sans peine et sans habileté qu'un maître chrétien s'abaisse ainsi à leur intelligence encore peu développée, et

ne reste cependant pas au-dessous de la sublimité et de la grandeur des choses saintes.

ARTICLE III

Des différents moyens propres à réchauffer la piété des jeunes gens.

Il faut par-dessus tout leur recommander de rapporter leurs études à la volonté et à la gloire de Dieu; de vouloir lui plaire; d'être approuvé par lui; de commencer l'étude par quelque petite prière pieuse; d'aller, un peu avant la classe, adorer dans l'église le Christ caché dans le Saint Tabernacle; de veiller à ce que ceux qui paraissent être bien disposés soient associés à la confrérie de la Bienheureuse Vierge Marie; de féliciter ceux qui se recommandent par leur piété, et d'en faire grand cas. Il faut aussi donner à chaque élève des petits livres de piété, distribuer des récompenses aux plus diligents, comme témoignages de satisfaction, et comme encouragements à la vertu. Mais, en donnant des livres, il faut leur montrer comment on peut les lire utilement, et en comprendre le sens. On leur demandera compte de ce qu'ils auront lu, mais avec douceur et tout en faisant autre chose, car rien n'est plus ennemi de la vertu que la violence. Pour bien faire une chose et y persévérer, il faut la faire avec plaisir et sans y être contraint.

Quand vous expliquerez des auteurs, faites-le de telle manière que ces auteurs, quoique païens et profanes, deviennent les panégyristes du Christ; c'est-à-dire, ramenez tout à la louange de la vertu, et au blâme du vice. Recommandez ce qui est honnête; condamnez ce qui ne l'est pas; gravez dans le cœur des petits enfants des pensées salutaires qu'ils mettront plus tard en pratique, quand l'occasion se présentera; elles les aideront à mener une vie honnête. Que les sujets de thèmes latins ne contiennent que des histoires sérieuses, ou des recommandations utiles.

Un maître prudent aura soin cependant de ne pas provoquer l'ennui et le dégoût des enfants. Il sera bon de mêler aux choses

sérieuses quelques faits ou quelques paroles gais, afin de dissimuler les artifices pieux dont on s'est servi.

Si l'on fait représenter quelques comédies, ou quelques tragédies, qu'elles respirent la piété, et qu'elles soient tirées plutôt de l'antiquité sacrée que de l'antiquité profane.

Quels excellents résultats ne pourrait-on pas obtenir pour le salut des âmes, si l'on mettait pour sauver le prochain autant de zèle qu'on en met le plus souvent pour recueillir de ses études une vaine gloriole, ou pour contenter par une satisfaction bien légère, sinon coupable, le désir de savoir!

Nous penserions tout autrement, si nous réfléchissions à ce que le Christ a souffert pour sauver les hommes ; si nous songions aux peines éternelles réservées aux âmes qui se perdent ; si nous pensions au rôle que doit remplir un maître pieux ; si nous suivions enfin nos règles qui veulent qu'on donne au prochain une instruction conforme à notre Institut, afin de nous exciter à la connaissance et à l'amour de notre Créateur et de notre Rédempteur[1].

Dans un autre endroit, ces règles nous obligent à élever les enfants confiés à la Société de Jésus de manière qu'ils puisent chez nous, en même temps que des connaissances littéraires, des principes de morale dignes d'un chrétien[2]. Tel est le but qui nous est proposé, et vers lequel nous devons diriger nos travaux littéraires.

CHAPITRE II

DE L'INSTRUCTION DES ÉLÈVES

Il ne suffit pas aux jeunes gens d'étudier pour être instruits ; il faut encore faire en sorte qu'ils veuillent étudier pour deve-

1. *Ratio studiorum*, règles du provincial.
2. Règles communes des professeurs des classes inférieures.

nir instruits. On arrivera très facilement à ce qu'ils aient cette volonté par la crainte du déshonneur et par l'émulation.

Nous commencerons par parler de ces deux stimulants des études, nous passerons ensuite assez rapidement aux études particulières des élèves, et nous terminerons par d'assez longs détails sur les exercices publics des classes.

ARTICLE 1er

Des deux stimulants des études.

On a observé, dans nos règles, avec beaucoup de sagesse et de vérité, que l'on réussit beaucoup plus auprès des enfants par la crainte du déshonneur que par la crainte des châtiments; et vous trouverez rarement un Orbilius toujours prêt à battre, qui ait su tenir longtemps, avec succès et agréablement la plus petite école. C'est pourquoi un maître sage doit se borner à l'emploi de ces deux moyens, la louange et le blâme. Ce sont eux qui entretiennent l'émulation, aiguisent l'intelligence des enfants et l'aiguillonnent.

On arrive encore au même but en établissant des luttes entre les élèves. Qu'aucun d'eux, par exemple, ne lise seul son devoir; il lui faut un rival qui soit prêt à le reprendre, à le presser, à le combattre, à se réjouir de sa défaite. De même, on ne peut avec fruit interroger quelqu'un isolément; il est nécessaire qu'il y ait un antagoniste qui le relève s'il trébuche dans ses réponses, qui le reprenne s'il hésite, et parle à sa place s'il est réduit à se taire.

Mettez une classe supérieure aux prises avec une classe inférieure; choisissez des combattants dans les deux camps; établissez des juges; invitez des spectateurs soit de la maison, soit du dehors, et pour ces derniers choisissez, s'il est possible, des personnes distinguées.

On fera réciter à un ou à plusieurs élèves de la même classe de petits discours, des morceaux de poésie et d'autres travaux de ce genre en rapport avec la force de la classe.

On pourra appeler à ces exercices des élèves d'une classe inférieure pour écouter, admirer, applaudir celui qui parle, faire en son honneur quelque épigramme, lui proposer quelque difficulté à résoudre, etc.

On s'y prendra de même pour expliquer en français un livre de Virgile, un discours de Cicéron, un morceau d'Horace, une satire de Juvénal, une fable de Phèdre, un passage d'un historien. Les concurrents, les spectateurs ou les présidents de l'exercice feront des interrogations, et tout aura lieu sous la direction du maître.

Dans tous les exercices, il sera défendu de parler autrement qu'en latin; ce qui est plus facile qu'on ne pense, même pour les plus jeunes enfants, car cet âge est comme une cire molle que l'on façonne à son gré.

Cette ardeur chez les enfants, ce goût qu'ils ont pour remplir un rôle, ne sont pas des choses qu'un maître doive regarder comme futiles et étrangères à ses fonctions. Bien au contraire, il doit s'en occuper comme étant choses sérieuses, et un devoir pour lui. Qu'il s'identifie avec les combattants; qu'il s'occupe, s'inquiète de chacun des deux camps; qu'il veille sur eux; qu'il souffre avec les vaincus; qu'il triomphe pour ainsi dire avec les vainqueurs; qu'il prône la victoire de ceux-ci, déplore la mauvaise fortune de ceux-là; qu'il leur donne l'espoir d'être plus heureux une autre fois; qu'il souffre que les uns soient censurés publiquement, et réprimandés sévèrement par leurs adversaires; qu'il ordonne au contraire de célébrer le succès des autres. Les vaincus déposeront, s'il le juge convenable, aux pieds des vainqueurs, une palme ou une couronne ornée de rubans et de dorures.

On mettra en évidence, dans un endroit désigné, les lauriers à conquérir comme récompense du travail; on composera un sénat de personnes instruites qui jugeront les fautes et décideront quels sont les châtiments à infliger aux délinquants et on les proclamera en public. Le maître ratifiera la décision de l'illustre sénat. Il en est qui font inscrire sur le livre des censeurs, et sur des sortes de tableaux dont tout le monde peut prendre connaissance, certaines fautes par trop graves, en y mettant le

nom de ceux qui les ont commises ; on les lit à haute voix une fois par semaine, ou plus souvent, si c'est utile. En revanche, on y inscrira aussi les compositions ingénieuses écrites avec talent, élégance, et développées habilement; on joindra à ces compositions l'éloge des auteurs, on les consignera sur le même livre pour en perpétuer le souvenir, et célébrer leur nom dans le royaume des lettres.

D'autres font écrire en gros caractères une faute par trop grossière, commise surtout par les premiers de la classe, et la font afficher sur les murs, ou bien ils la font lire une ou deux fois, à haute voix, afin que ce mot et cette lecture frappent l'oreille des enfants, et gravent la faute plus profondément dans leur esprit. D'autres font écrire ces fautes par tous les écoliers dans le devoir du lendemain; d'autres nomment des défenseurs pour les soutenir, et leurs vains efforts ne servent qu'à rendre ces fautes plus ridicules. La raillerie et l'ironie piquent et blessent quelquefois plus qu'un reproche sérieux. D'autres maîtres placent, au milieu ou dans un coin de la classe, un banc de déshonneur qu'on appelle Barathrum, ou Latomie, ou Gémonies; celui qui s'y assied est entaché d'ignominie ; il porte, tant qu'il y reste, un écriteau infamant; il peut cependant en sortir, s'il récite mieux qu'un de ses camarades, ou si ses devoirs sont plus soignés.

Il y en a qui placent au milieu de la classe un trophée où les vainqueurs suspendent les dépouilles des vaincus; d'autres inscrivent sur un livre, sans citer les noms, ce qui a été fait de bien par les élèves sous le rapport de la piété et des études, et ils en font donner lecture chaque semaine, ou tous les mois, pour faire honte aux autres élèves, ou pour leur servir d'exemple. Il y a mille autres moyens de ce genre, excellents non seulement pour stimuler l'intelligence des enfants, mais encore pour soulager le maître dans une partie de son travail, et le délivrer de la fâcheuse nécessité de recourir aux châtiments, ce qui pourrait le rendre odieux.

Le maître dispensera avec prudence et précaution la louange et le blâme. Il ne prodiguera pas les récompenses au hasard et sans mesure; il fera en sorte que le suffrage et le nom du maître les fassent plus apprécier que leur volume et ce qu'elles renfer-

ment. Il faut être plus réservé dans le blâme que dans l'éloge, et l'on se gardera surtout de montrer de la haine ou de l'aversion pour celui à qui l'on adresse un reproche ou un blâme, et de manifester à son égard du mépris, ou d'en désespérer.

En effet, quand les enfants voient qu'ils ne sont plus estimés, et qu'on désespère d'eux, ils se donnent eux-mêmes au désespoir, se découragent et ne s'efforcent plus de mieux faire. Il faut donc mêler quelques éloges aux reproches qu'on leur adresse en public ou en particulier ; il faut rejeter leurs fautes sur autrui, leur faire espérer qu'ils feront mieux, et puis avoir soin que ces reproches leur soient adressés par d'autres que par vous. Quant à vous, relevez leur courage et donnez-leur quelques éloges.

Quand, à la fin de l'année, les élèves passent dans une classe supérieure, s'ils se sont distingués, et surtout si par leur exemple et leurs efforts ils ont excité l'émulation, et fait honneur aux études, on doit leur donner quelques éloges, et faire valoir hautement leur savoir et leur application. On inscrira leurs noms, que l'on fera imprimer, sur des tableaux couronnés de lauriers, et on les suspendra aux portes de la classe, etc. On les nommera avec honneur, et on leur donnera quelques récompenses dans les déclamations publiques auxquelles une classe en invite une autre. On les choisira comme arbitres dans les disputes scientifiques et les controverses qui ont lieu dans les classes, et auxquelles les maîtres donneront à dessein un certain éclat.

On pourra les déléguer et les autoriser publiquement comme juges dans ces joutes scolaires et donner leur avis par écrit et bulletin secret.

ARTICLE II

Des études particulières des élèves.

Ayez soin de ne pas imposer aux jeunes gens une charge trop lourde et au-dessus de leurs forces, car ils s'en débarrassent au lieu de la porter. Ensuite, faites en sorte que tous leurs devoirs soient corrigés avec soin, qu'ils apprennent beaucoup

par cœur, et faites consister en cela les pensums et les punitions afin qu'ils cultivent leur mémoire. Si ce travail est le plus pénible, il est aussi le plus profitable.

Le maître leur indiquera et leur recommandera les livres qu'ils doivent lire en particulier, et il leur montrera comment ils doivent les lire. On donnera aux plus laborieux quelques devoirs extraordinaires qu'ils feront chez eux pendant les jours de congé. Cela aura lieu surtout dans les classes d'humanités et de rhétorique. On donnera à lire des auteurs latins et grecs, par exemple : à l'un Tite-Live, à l'autre Quinte-Curce, à d'autres Isocrate, Démosthène, Homère, etc. Ils auront tantôt des vers, tantôt un discours à composer; l'un d'eux ou plusieurs pourront aussi composer une petite pièce de théâtre, et quand ces travaux auront été soigneusement faits à la maison, on pourra les produire en classe et en public.

On établira encore, si on le trouve bon, des exercices académiques où l'on parlera, par exemple, d'un poète ou d'un orateur grec ou latin, ou bien d'histoire, de géographie, etc. Quelques élèves choisis se réuniront pour cela dans un lieu particulier, et à une heure déterminée, après la classe, ou pendant les jours de congé. Le maître ou un des nôtres présidera ces académies.

On choisira dans l'assemblée même, à la pluralité des voix, un des élèves, qui sera le chef et comme le directeur de l'académie. On lui donnera des conseillers, des assesseurs, suivant le nombre plus ou moins grand des académiciens. Lorsque le chef de l'académie sera absent, le premier conseiller le remplacera. On élira aussi un greffier ou secrétaire, et d'autres magistrats du même genre qui seront amovibles. Le secrétaire devra inscrire sur un registre le nom des académiciens et des magistrats élus; il inscrira aussi le nom de ceux qui auront fait une bonne composition ; il informera l'académie des exercices de la séance suivante et des personnes qui y prendront part ; il proposera les travaux à lire ou à discuter en public.

On consacre ordinairement une heure à une séance d'académie, et voici comment elle se passe :

Avant que la séance commence, on désigne le sujet sur lequel on dissertera à la séance suivante : par exemple, l'explication

d'un passage ou d'un livre d'un orateur ou d'un poète latin ou grec ; tous les académiciens préparent en particulier ce passage et en expliquent une partie à l'académie ; puis, un ou deux, ou plusieurs académiciens indiquent les difficultés que présente ce passage ; d'autres font les remarques qui leur paraissent utiles ; on propose enfin de faire sur ce qui a été expliqué ou sur une partie de l'ouvrage en question, un devoir écrit dont le plan et la disposition sont confiés au chef de l'académie ou à plusieurs confrères ; chaque membre y travaille aussi chez lui ; ces compositions sont données à examiner aux magistrats de l'académie, et, sur le rapport du chef ou de son secrétaire, celui qui a fait le meilleur devoir reçoit une récompense.

On dicte le corrigé de cette composition, et chacun le copie. Les fautes sont signalées tout en taisant le nom ceux qui les ont faites, et elles sont inscrites sur les registres de l'académie. On pourra proposer des thèses qui donneront lieu à une attaque et à une défense plutôt oratoire que philosophique. Enfin, on lit les travaux écrits des académiciens, en dehors des devoirs ordinaires. Ce sont, par exemple, une ode, une élégie, une lettre, une narration, etc. On transcrit les meilleures compositions sur un livre spécial que l'on appelle avec raison le trésor de l'académie, afin de récompenser ceux qui dans leurs travaux l'ont emporté sur leurs concurrents.

Avant de clore la séance, on règle le sujet de composition pour la séance suivante ; on désigne l'auteur à lire, ou à expliquer, quelque point important d'érudition à discuter, etc. Si quelqu'un veut réciter quelque chose de mémoire, on l'entend en assemblée publique, ou l'on charge quelques académiciens de l'entendre.

On termine comme on a commencé la séance, par une courte prière. Si quelqu'un désire faire partie de l'académie, il faut qu'il donne un échantillon de son savoir en expliquant, en composant, ou en récitant de mémoire quelque chose. On fait sur son admission un rapport aux académiciens, qui, par un scrutin public ou secret, décident s'il doit être reçu ou refusé.

ARTICLE III

Des exercices publics de la classe.

§ I. — Préceptes généraux.

Voici l'ordre que l'on suit habituellement : on récite un passage d'un auteur qui a été expliqué[1], on fait une nouvelle explication ou prélection, on corrige les copies et l'on traduit un auteur latin en français. En rhétorique, on dicte quelque chose sur l'art de parler ou sur la géographie ; dans les classes inférieures, on concerte.

On peut, relativement à ces exercices, donner quelques préceptes généraux et certains autres particuliers qui leur sont propres.

En général, il faut veiller à ce que dans ces exercices chaque chose ait un temps fixe et bien déterminé, pour que certaines choses n'empiètent pas sur d'autres ; pour qu'il n'y en ait aucune d'omise, et qu'il ne s'en produise pas d'accidentelles. Ensuite, on tiendra, autant que possible, à ce qu'il n'y ait aucune exemption, à ce que personne, par exemple, ne soit dispensé de réciter sa leçon, de lire son devoir, d'expliquer un auteur, de disputer, de répondre, etc. S'il est impossible de remplir tous les jours le programme qui a été fixé, on assignera à certains travaux un jour de la semaine, qu'il sera loisible de changer quand cela sera nécessaire.

Avant de commencer une séance d'exercices littéraires, le maître examinera quels sont ceux qui doivent y prendre part et il aura soin que personne ne soit oublié. Il exercera les plus habiles de telle façon que les plus faibles ne paraissent pas avoir été oubliés ou négligés. Si l'on fait une dictée, qu'elle soit courte et utile. On aura soin de faire déclamer quelque chose en

1. Ces explications très compliquées s'appellent *prélections* chez les Jésuites. Tout un chapitre leur est consacré. Comme elles reviennent très souvent dans cette seconde partie, nous leur conserverons le nom de prélection.

public toutes les semaines, et d'apprendre aux enfants à bien régler leur voix et leurs gestes.

Il faut conserver avec le plus grand soin la coutume de parler latin; et il ne sera pas inutile de donner aux élèves quelques formules dont ils se serviront à l'académie, dans les conversations familières et même dans leurs jeux, car nous disons avec plaisir et sans contrainte ce que nous sommes sûrs de dire bien et élégamment.

Le maître aura grand soin de parler lui-même très correctement, de prévenir et d'aider ceux qui éprouvent une grande difficulté à parler latin. Il sera encore utile d'établir quelques petites récompenses ou quelques punitions, et d'exciter les jeunes gens à se provoquer et à se reprendre mutuellement. On choisira pour cela quelques-uns des plus instruits qui décideront en cas de discussion.

On enseignera peu de chose aux enfants dans chaque classe, mais on y apportera le plus grand soin, afin que ce qu'ils apprennent reste gravé dans leur esprit.

Le maître n'oubliera pas que l'esprit des enfants est comme un petit vase d'étroite embouchure, qui rejette la liqueur que l'on y verse à flots et qui reçoit celle que l'on y introduit goutte à goutte. C'est pourquoi le maître les interrogera souvent, demandera tantôt aux uns, tantôt aux autres, la raison de ce qu'ils disent. Les élèves les plus habiles répéteront aux moins avancés ce qui a été expliqué, et ils leur donneront les éclaircissements nécessaires, en se mettant à leur portée. Cette méthode sera très profitable aux uns et aux autres, et il arrive souvent que les enfants apprennent plus facilement avec leurs camarades qu'avec leur maître. Il ne faut pas oublier qu'il est très important, dès que les enfants sont arrivés à l'adolescence, de les accoutumer à parler distinctement et à bien articuler[1]; à ne pas parler trop vite comme cela arrive souvent, ou précipitamment et en bégayant; ils doivent mettre un temps de repos et ponctuer leur débit là où c'est nécessaire.

1. Quintilien, liv. II. chap. III.

§ II. — Préceptes particuliers.

Comme préceptes particuliers relatifs aux exercices de la classe, nous donnerons les suivants : le maître aura soin que les enfants pendant qu'on récite les leçons ne restent pas oisifs, et ne regardent pas de côté et d'autre; qu'ils aient quelque chose à lire ou une petite composition à faire; une épigramme, par exemple, dont un mot indiquera le sujet; un passage d'auteur à traduire, quelques expressions latines à tirer de Cicéron ou de Virgile.

Pendant ce temps, le maître pourra parcourir quelques devoirs remis ce jour même. A la fin de la demi-heure consacrée à la récitation, on lira les noms des absents, de ceux qui sont revenus en classe, et l'on appellera ceux qui ont à donner une excuse pour leur absence; on s'assurera si les pensums ont été faits, si quelque chose de nouveau est survenu, ou doit arriver le lendemain; on en préviendra les élèves, on les informera également des fautes graves qui ont été commises en public, etc. Pour être renseigné sur les motifs d'absence et sur autres choses de ce genre, le maître aura soin de se rendre dans la cour, un peu avant le dernier signal de l'entrée en classe.

On passera ensuite à l'explication de Cicéron, de Virgile, ou de quelque autre auteur approprié à la classe; on divisera l'explication en cinq ou six parties, sur lesquelles nous donnerons des détails à l'article suivant.

1re partie : sujet de la prélection.

2e. Exposition et développement de chaque pensée; on examinera si elles sont obscures, concises, ou embarrassées.

3e. Explication de ce qui se rapporte à l'érudition, à l'histoire, aux mœurs des peuples, etc.

4e. Examen dans les classes supérieures de ce qui se rapporte à la rhétorique ou à la poétique.

5e. Examen de la latinité.

6e. Une sixième partie peut être ajoutée pour insinuer dans l'esprit des élèves ce qui est de nature à former leurs mœurs, à rechauffer leur piété, et si l'occasion ne se présente pas d'elle-même, on pourra la provoquer.

Pendant tout ce temps, les élèves auront entre leurs mains les livres qu'on explique. Ils prendront des notes correspondant aux parties que nous venons d'indiquer. Le maître les y obligera, mais il veillera à ce qu'ils n'écrivent pas autre chose. Ils rapporteront avec leur prochain devoir ces notes bien développées, et ils les transcriront en même temps sur des cahiers pour les conserver. C'est ainsi que, même malgré eux, ils seront forcés d'être attentifs et d'augmenter leurs connaissances. Pour éviter l'ennui d'une trop longue explication, interrompez-la assez souvent, interrogez un ou plusieurs élèves, surtout ceux que vous verrez inattentifs. Il y a différents moyens de réveiller l'attention ; l'usage les apprendra, et chacun trouvera ceux qu'il doit employer.

Quand on lira ou quand on corrigera un devoir[1], on pourra commencer par les plus forts élèves pour servir d'exemple aux autres. S'ils apportent un très bon devoir, on le dictera entièrement, ou bien l'on n'y fera que quelques changements. On passera ensuite à la lecture de devoirs inférieurs; on désignera des élèves de même force ou d'une force supérieure pour les corriger; on choisira même quelquefois, pour cette correction, des élèves plus faibles, afin que ceux qui ont fait des fautes en soient plus honteux et plus mortifiés. Vous ferez bien comprendre à l'élève les fautes qui lui ont été reprochées, vous lui en donnerez la raison, et vous aurez soin de la lui faire répéter. La manière la plus facile de corriger un devoir est de faire lire par plusieurs élèves chaque phrase une à une et de les corriger à mesure.

Dans la classe d'humanités et de rhétorique, il sera convenable et profitable de lire une pièce de poésie entière ou une amplification. Dans les sujets en prose que traiteront les rhétoriciens, il faudra observer une certaine gradation. D'abord, on donnera à composer des périodes, ensuite des figures à joindre aux périodes, ensuite des raisonnements, des enthymèmes, des dilemmes, des lieux communs oratoires, extrinsèques et intrinsèques, des parties de discours telles que des exordes, des nar-

1. Quintilien, liv. X, chap. IV

rations, des confirmations, enfin des discours entiers, d'abord dans le genre judiciaire, ensuite dans les genres délibératif et démonstratif. On leur donnera également à faire des lettres, des fables, des inscriptions, des épitaphes, dont on leur enseignera les règles, et d'autres petites compositions de ce genre qui sont plus agréables et non moins utiles. Lisez à ce sujet Quintilien (liv. II, chap. IV). Vous y trouverez beaucoup de sages préceptes sur la manière de corriger un devoir.

Dans les classes inférieures, quoique l'ordre et l'enchaînement des idées n'y soient pas l'objet d'un travail aussi sérieux que dans les hautes classes, quoique ces idées puissent être détachées et moins développées, elles doivent néanmoins renfermer quelque chose d'utile à savoir, et de nature à fortifier et à enrichir l'intelligence des enfants.

Que d'excellents préceptes de morale ne trouve-t-on pas dans Cicéron, Stobée, dans les apophtegmes des anciens, que l'on peut donner en devoir! Que de sujets ne peut-on pas tirer du trésor de l'histoire qui est à notre disposition! « Je voudrais, dit Quintilien, que les compositions des enfants ne renfermassent pas des idées oiseuses, mais quelque chose d'honnête. Ils s'en souviendront jusque dans leur vieillesse, et l'impression que reçoit un esprit jeune tournera au profit des mœurs. » Qui empêche de donner aux tout petits enfants des sujets qui leur feront connaître ce qui se rapporte à la marine, à l'habillement, à la guerre, aux usages de la vie domestique? Cela leur fournira une grande abondance de mots latins. Qui empêche de leur donner à composer une épître avec toutes ses parties, ou bien une narration? C'est ainsi qu'on leur fraye la route de l'éloquence. Cela n'empêchera pas le maître de donner comme sujet de devoir quelque difficulté grammaticale dont on aura expliqué la solution en classe, et sur laquelle on insistera pendant quelques jours. On fera même bien de donner en thème les notes prises en expliquant un poète, un orateur ou un historien, surtout si ces notes renferment quelque difficulté importante. Les élèves, par ce moyen, écouteront plus attentivement l'explication d'un auteur, et ils acquerront plus de facilité pour écrire. C'est un point important auquel il faut veiller avec soin,

de crainte que les jeunes gens, effrayés de la difficulté, ne se dégoûtent du travail de la composition. C'est pourquoi il faudra toujours dicter le sujet du devoir une demi-heure avant la fin de la classe; on l'expliquera et l'on permettra à celui qui ne le comprend pas de le dire, ou plutôt on interrogera les élèves qui comprennent plus lentement, on les aidera en leur montrant comme avec le doigt le chemin à suivre, et l'on se mettra à la portée de chaque classe.

Les rhétoriciens, doivent s'efforcer de surmonter d'eux-mêmes toutes les difficultés; on aplanira le chemin aux autres, on les conduira, comme avec la main, jusqu'à ce qu'ils puissent marcher tout seuls d'un pas sûr. Dans la classe de poésie, on enseignera aux élèves toutes les règles des poèmes épique, lyrique, élégiaque, on ne leur donnera pas constamment des épigrammes ou des odes à composer.

Quel que soit le sujet de devoir, le maître devra toujours en dicter le corrigé; cela peut se faire même en rhétorique, et l'usage en a prouvé les bons effets.

§ III. — De la traduction en français. — De la concertation, etc.

Après la correction et la dictée d'un devoir on traduira en français un auteur latin, ou l'on concertera. On peut alterner ces deux exercices, si l'on n'a pas chaque jour assez de temps pour les mettre en pratique tous les deux.

Dans l'explication d'un auteur vous observerez trois choses :

1° La propriété des mots français et leur rapport, s'il en existe, ou leur différence avec les mots latins, afin que les élèves apprennent une langue par l'autre.

2° La propriété et l'élégance du style latin.

3° Enfin vous noterez les idées propres à former les mœurs et le jugement des enfants; vous développerez les desseins malicieux des méchants et les préceptes des sages.

Vous ferez aussi traduire en français comme devoir écrit quelques morceaux d'histoire, ou vous les ajouterez comme supplément à un thème, qui sera alors assez court.

La traduction sera entre élèves le sujet de débats littéraires. Ils composeront dans ce genre d'exercice, on leur donnera des places et des prix à la fin de l'année; on ne s'attachera pas cependant à l'interprétation d'un auteur de manière à y consacrer des classes entières. C'est ce que font des maîtres paresseux qui s'affranchissent ainsi de la peine de corriger un thème, et de faire une prélection. Dans les concertations sur les règles de grammaire, de poésie ou d'éloquence, on mettra un élève en présence de plusieurs autres, ou bien on mettra plusieurs élèves aux prises avec plusieurs de leurs camarades. On réglera d'avance le sujet, le temps et la manière de la concertation, on nommera des juges; on donnera des récompenses aux vainqueurs, des punitions aux vaincus. Les autres élèves rendront compte par écrit ou de vive voix du fruit qu'ils auront retiré de la concertation.

On pourra donner à ces concertations quelque solennité: on y appellera comme champions des élèves d'une classe inférieure avec des élèves d'une classe plus élevée, des vétérans avec des nouveaux, etc. A la fin de l'année, ces concertations ont lieu en public dans certains collèges, avec une plus grande pompe. On y explique des auteurs propres à chaque classe, au milieu d'une nombreuse assemblée de savants et de personnages éminents.

On publiera des programmes avec le nom des champions, et le sujet de la concertation. On ne saurait trop louer et recommander tout ce qui peut donner de l'éclat et de la célébrité à nos études, car si vous ne les faites pas valoir en public et ne les entourez de quelque pompe, elles languiront, et les enfants eux-mêmes n'en feront aucun cas.

Il faut cependant y mettre une mesure, et le maître ne doit pas trop favoriser les comédies et les autres travaux amusants de ce genre, quelque bons qu'ils soient, de peur qu'en recherchant la popularité il ne néglige sa classe.

Dans certains collèges, les jeunes gens ont l'habitude, toutes les heures, ou même plus souvent, de se découvrir et de réciter à voix basse *la Salutation angélique*. Le maître saisira cette occasion pour suggérer aux élèves quelque pieuse pensée; il leur expliquera une expression tirée de l'Évangile ou des saints

Pères; il leur rappellera que Dieu est présent à ce qu'ils font; il se recueillera lui-même, et fortifiera son esprit par une courte prière.

Aussitôt qu'il sera sorti de classe et qu'il sera rentré chez lui, il rendra des actions de grâces à Dieu, en invoquant le Christ qu'il ira visiter à l'église. Il parcourra les devoirs des élèves, notera ceux qui manquent, ceux qui sont rentrés, préparera le devoir qu'il doit donner le lendemain, l'auteur à expliquer, et toutes autres choses suivant l'usage et les circonstances.

Si un élève commet une faute grave contre la modestie, ou manque à quelqu'autre partie de son devoir, le maître le notera et verra quel est le remède à employer, afin de ne pas laisser le mal s'aggraver.

Le dimanche, il repassera attentivement la liste de ses élèves, et les recommandera tous à Jésus-Christ et à la Sainte Vierge. Il remarquera ceux qu'il faut admonester séparément, exhorter ou réprimander. Il verra s'il faut se concerter avec les parents ou avec les maîtres de pension, et quelles sont les lettres à écrire. Le même jour, il préparera la prochaine explication de la doctrine chrétienne qui doit avoir lieu en classe. Il dressera le programme de ce qu'il doit enseigner pendant toute la semaine; il fera la revue des fautes qu'il a pu commettre pendant la semaine écoulée, et il examinera comment il doit s'en corriger. Il parcourra son règlement s'il y en a un de particulier pour sa classe.

ARTICLE IV

Manière d'expliquer une prélection.

§ Ier. — Programme d'une prélection en rhétorique. — Explication d'un passage de Cicéron.

C'est dans la plus haute classe, en rhétorique, que je place l'exemple d'une prélection, et je choisis l'exorde de la seconde Philippique, depuis les mots *quoniam meo fato* jusqu'à *cui priusquam*. Je partage la prélection en cinq parties comme je l'ai

déjà dit, § II de la seconde partie art. 3. La première partie, la plus courte de toutes, est le sujet.

I. *Sujet.* — Peu de jours après que Cicéron eut prononcé la première Philippique, M. Antoine se déchaîna contre lui; et c'est dans la deuxième Philippique que Cicéron lui répond, et montre dans tout son discours, que les invectives de M. Antoine sont d'autant plus injustes, qu'il mérite avec raison d'être accusé lui-même des crimes les plus graves.

Cette partie du discours que nous allons expliquer constitue l'exorde. Cicéron avoue qu'il a suscité contre lui de nombreuses inimitiés, mais que de tous ses ennemis, M. Antoine est le plus acharné et le plus insensé, vu que Cicéron ne l'a jamais blessé même en paroles. La cause de cette haine injuste vient de ce que M. Antoine a pensé qu'on ne pouvait mieux prouver qu'il était l'ennemi de la patrie, qu'en montrant qu'il était celui de Cicéron.

L'orateur prépare ainsi ses auditeurs à ce qu'il développera dans le reste du discours, ce qui est le propre de l'exorde, en alléguant les motifs les plus louables de son accusation contre M. Antoine, qui, de son côté, l'a accusé à tort, et avec qui il est ennemi parce qu'il défend les intérêts de la République.

Vous voyez ici sommairement les trois points qui constituent l'exorde; on doit partager le sujet en autant de parties qu'il y a d'idées principales dans le passage à expliquer.

II. *L'interprétation* (*explanatio*). — Cette interprétation est la seconde partie de la prélection. Je propose la suivante : en rhétorique elle doit être plus ornée et plus étendue. *Quoniam meo fato fieri dicam* (je dirai par quelle fatalité se fait-il, etc.?). Cette incise peut s'entendre de deux manières. La première est celle-ci : Suis-je donc né sous une si mauvaise étoile que tous les traits dirigés par les ennemis de la République ne frappent que moi seul? La seconde peut s'exprimer ainsi : Combien mon sort est heureux et digne d'envie, puisque tous ceux qui déclarent la guerre à la République pensent que c'est contre moi qu'il faut la diriger! Les deux interprétations sont propres à concilier les esprits et à les pénétrer d'amour ou de pitié.

His annis viginti (depuis vingt ans), c'est-à-dire depuis que

j'ai été consul, ce qui remet la date à la 690e année de la fondation de Rome. *Nec vero necesse est a me quempiam nominari vobis, cum ipsi recordamini* (je n'ai pas besoin de vous citer des noms, vous vous les rappelez). Il entend parler certainement des Catilina, des Clodius, des Pisons, des Gabinius, etc. *Mihi pœnarum illi plus quam optarem dederunt* (ils ont expié leurs crimes plus que je ne le désirais). La République a été vengée plus que je ne l'aurais demandé ; la haine dont ils m'ont poursuivi, leurs complots criminels, ont été plus punis que mon humanité et ma douceur ne l'auraient demandé. *Te miror, Antoni, quorum facta imitere, eorum exitus non perhorrescere !* (je suis étonné, Antoine, que tu ne trembles pas d'avoir le même sort que celui des criminels dont tu imites les méfaits !) *quorum facta imitere* (dont tu imites les méfaits), c'est-à-dire que tu imites leur violence, leur haine, leurs crimes à mon égard ; *exitus* (le sort), c'est-à-dire les décrets portés contre eux par le sénat, décrets qui les ont couverts d'infamie, leur mort déplorable et funeste, etc. *Atque hoc in aliis, minus mirabar* (leur conduite m'étonnait moins), c'est-à-dire la guerre qu'ils m'avaient déclarée, leur hostilité évidente, leurs voies de fait ouvertement dirigées contre moi, etc. *Nemo illorum mihi inimicus fuit voluntarius* (aucun d'eux n'a été volontairement mon ennemi), c'est-à-dire poussé par sa volonté, de gaieté de cœur, comme cela arrive quelquefois, soit par suite d'une nature vicieuse ou dans l'espoir de quelques avantages. — *Lacessiti a me omnes* (je les avais attaqués tous) en dévoilant leurs crimes, en mettant au jour leur perversité, en empêchant leurs funestes projets contre la République. *Tu ne verbo quidem violatus* (mais toi, je ne t'ai pas blessé même en parole), c'est-à-dire en t'adressant un mot blessant. *Tuam a me alienationem, commendationem, tibi ad impios cives fore putavisti* (tu as pensé qu'en t'éloignant de moi, tu te recommanderais auprès des mauvais citoyens), c'est-à-dire tu as pensé qu'en me mettant à l'écart, ce serait une recommandation auprès des mauvais citoyens ; tu as pensé augmenter ta gloire auprès des méchants en te montrant mon ennemi, en t'éloignant de moi ; tu as cru que tu serais d'autant mieux accueilli par eux que tu me témoi-

gnerais plus d'inimitié. *Quid putem ?* (que dois-je penser ?) à quelle cause dois-je attribuer cette haine ? *contemptum ne me ?* (est-ce parce que tu me méprises ?) c'est-à-dire, faut-il penser qu'Antoine est amené à me haïr et à être mon ennemi parce qu'il me méprise ? *an decertare mecum voluerit contentione dicendi?* (ou bien a-t-il voulu faire avec moi assaut d'éloquence ?) c'est-à-dire en venir avec moi à une sorte de combat singulier, dont l'éloquence serait la cause, et dans lequel on verrait quel est celui de nous deux qui l'emporte sur l'autre ? Vous trouvererez des modèles de ces sortes de développements dans les PP. Abraham et Lacerda, qui ont donné des explications et des commentaires excellents, l'un sur Virgile, l'autre sur Cicéron.

III. *La rhétorique*, c'est-à-dire la classe où l'on observe ce qui regarde l'éloquence. En seconde, on observe ce qui regarde la poésie ; en troisième, ce qui regarde la grammaire, et dans les autres classes, ce qui se rapporte à la syntaxe et à la construction du discours. — La rhétorique est la troisième partie de la prélection. Voici comment je la conçois. Puisque nous en sommes à l'exorde d'un des plus beaux discours, et que l'exorde n'est autre chose que la première partie où l'orateur dispose l'auditeur à l'écouter, et où il cherche à se concilier sa bienveillance, son attention et sa docilité, il est utile d'examiner comment Cicéron s'y est pris.

Il y a trois manières pour l'orateur de se concilier la bienveillance de l'auditeur :

1° Montrer qu'il a des mœurs irréprochables, et qu'il est homme bien élevé, modeste et modéré dans les éloges qu'il se donne.

2° Donner à entendre aux auditeurs qu'il n'a en vue que leurs intérêts.

3° Exciter habilement contre ses adversaires la haine et le mépris.

Sur le premier point, Cicéron se montre supérieur en faisant preuve de douceur ; en se montrant étranger au désir de la vengeance ; en disant qu'il n'y a dans sa vie et dans ses actions rien qui puisse donner lieu au blâme ou au mépris ; en invo-

quant le témoignage et l'assentiment du sénat au sujet de son consulat.

Il est encore supérieur en affirmant qu'il n'y a aucun ennemi de la République qui ne soit son ennemi; en parlant de l'emportement d'Antoine, de sa haine contre la patrie et de ses liaisons avec les méchants.

Il attire l'attention par l'importance du sujet et de sa cause, en disant qu'il entreprend une lutte contre un ennemi de la République, et qu'il n'a rien de plus à cœur et qui lui paraisse plus important que de plaider contre Antoine.

Il se conciliera la docilité de l'auditoire, en indiquant qu'il dira peu de chose pour lui-même, et beaucoup contre Antoine; deux points qu'il traite très distinctement. On pourrait expliquer plus longuement pourquoi un exorde quelconque doit remplir ces trois conditions, comment l'âme ayant trois facultés principales, la première l'intelligence, la deuxième la mémoire et la troisième la volonté, on fixe l'intelligence par l'attention, la mémoire par la docilité, et la volonté par la bienveillance. On pourrait citer quelques exemples d'exordes remarquables, et l'on mentionnerait, en passant, les défauts et les erreurs des mauvais exordes, à moins qu'on ne préférât peut-être laisser ce soin aux maîtres, quand ils font une explication.

La subjection, qui commence par ces mots *quid putem* (Que penser?), appartient aussi à la rhétorique. On enseignera ce que c'est que cette figure, quelle est sa place, dans quelle mesure elle peut être employée, on l'éclaircira par des exemples grecs et latins; un maître zélé les tirera des *Institutions* de Quintilien, de la *Rhétorique* de Vossius, ou du *Palais de l'éloquence*.

IV. *L'érudition*. — Vous donnerez la signification qu'il faut attacher au mot *fatum*, destin chez les païens, et quel sens il a chez les chrétiens. *Iis viginti annis* (depuis ces vingt ans). Vous donnerez la date de la naissance de Cicéron, de son consulat, de sa mort. *Bellum indixerit* (il m'ait déclaré la guerre); vous chercherez dans Rosin, Abraham ou Cantel, de quelle manière les Romains déclaraient la guerre. Le mot *maledictis* (reproches) vous offrira l'occasion de faire connaître la différence qu'il y a entre *maledictum* (reproche), *convicium* (injure), *con-*

tumeliam (outrage), et cette autre phrase, *mihi pœnarum illi plusquam optarem dederunt* (ils ont été punis plus que je ne le désirais), vous donnera lieu de parler de la vengeance, de montrer combien elle est indigne d'un honnête homme, etc. La satire XIII de Juvénal vous fournira une ample matière de réflexions; les proverbes d'Érasme, les anthologies, les recueils de philologie, augmenteront votre érudition. Vous produirez sur ce sujet quelque maxime de morale chrétienne, ou quelque trait d'histoire.

V. *La latinité.* — C'est la dernière partie de la prélection. Vous discuterez cette locution métaphorique : *bellum mihi indixerit* (m'ait déclaré la guerre). Vous ajouterez, si vous le trouvez bon, quelques significations peu connues de ce mot, et de ceux qui ont avec lui quelque affinité. Vous apprendrez aux élèves ce qu'étaient les funérailles annoncées par le crieur public, et les jours fériés. *Perhorrescere* (avoir peur), vous montrerez par quelques exemples quelle est l'éloquence des mots composés. *Verbo violatus* (blessé par un mot). Cette expression a plusieurs sens très latins ; elle signifie : *corpus violare vulnere* (outrager le corps par des blessures) ; *violare ebur ostro* (altérer par la pourpre la blancheur de l'ivoire); *fidem, fœdus, jura, sacra* (violer la foi, l'alliance, les droits, les choses sacrées). Je n'expliquerai pas les autres mots qui se rencontrent dans ces quelques lignes.

§ II. — Autre exemple de prélection tiré d'un passage de Virgile.

Prenons dans le douzième livre de Virgile, vers 425, un autre exemple de prélection en rhétorique, depuis *arma citi properate*, etc., jusqu'au vers 440.

I. *Sujet.* — Énée, après avoir été blessé, avait été guéri subitement, et contre tout espoir, grâce à un dictame que Vénus avait versé dans le vase contenant l'eau avec laquelle on lavait sa blessure. Le médecin, à la vue de ce miracle, pousse des cris d'étonnement; Énée s'arme à la hâte, et, avant de retour-

ner au combat, il embrasse son fils et lui adresse des paroles dignes d'un père et d'un héros.

II. *Explication.* — *Arma citi*, etc. (vite, des armes, etc.). — Le médecin Japis s'adresse aux chefs qui entourent Énée, et qui sont, comme on le voit, tout saisis d'étonnement. Pourquoi rester ici inactifs, dit-il, que n'apportez-vous promptement des armes à Énée ? que ne le mettez-vous en état de combattre ? *Non hæc humanis opibus proveniunt* (ceci ne vient pas du secours des hommes). Ce miracle, cette guérison survenue contre toute attente, ne doit pas être attribuée à la puissance humaine, ou aux remèdes ordinaires qu'enseigne la médecine. *Major agit deus* (c'est l'œuvre d'un dieu plus puissant). Une divinité plus grande et plus forte que la science et la nature humaine a fait tout cela, et lui a rendu la vie et la santé. On ne dira pas quel est ce dieu ; le maître veut que l'on comprenne que c'est peut-être Apollon, dieu de la médecine ; peut-être, insinue-t-il, c'est Vénus qui n'hésite pas soigner et à protéger son fils. *Opera ad majora remittit* (il le renvoie à de plus importantes entreprises), à la victoire, à la conquête de l'Italie. *Ille suras incluserat auro* (Enée avait chaussé des bottines d'or) ; c'est-à-dire avait mis à ses jambes des bottines dorées, pendant que le médecin parlait, tant il était avide de courir au combat.

La *sura* est, à proprement parler, la partie postérieure de la jambe, au-dessous du jarret ; de même que *tibia* est la partie antérieure de la jambe, au-dessous du genou. *Hinc atque hinc* (d'un côté et d'autre) ; c'est-à-dire qu'il avait mis ses bottines aux deux jambes, à la droite et à la gauche. *Odit moras* (il hait tout retard) ; c'est-à-dire il ordonne qu'on ne le retarde pas, il souffre avec la plus grande peine que l'on mette à son départ même le plus petit retard. *Hastam coruscat* (il fait briller sa lance) ; c'est-à-dire il l'agite, il la fait flamboyer, comme s'il préludait au combat ; il la tend contre l'ennemi comme s'il était présent ; il vise le but comme le font tous ceux qui ont soif de combattre. *Postquam habilis lateri clypeus* (après avoir assujetti le bouclier à son côté) ; c'est-à-dire après avoir attaché le bouclier à son bras gauche, ou bien, après l'avoir suspendu à son épaule gauche à l'aide de courroies, pour

qu'il fût commodément fixé à son côté et qu'il pût facilement s'en servir. On appelle *habilis* toute chose que l'on peut remuer, manier facilement, dont on peut se servir commodément; de même qu'*inhabilis* signifie toute chose dont on ne peut se servir aisément. *Lorica que tergo est* (et qu'il eût attaché la cuirasse par derrière); c'est-à-dire après avoir attaché à son dos une cuirasse. La cuirasse se compose de deux parties, l'une protège la poitrine, et l'autre le dos; c'est cette dernière que Virgile indique, persuadé que l'on comprendra facilement l'autre.

Après donc que toutes ses armes furent prêtes, et que son corps en fut recouvert avec grâce, ainsi armé et hérissé de fer, il embrasse Ascagne. *Fusis circum armis* (en l'entourant de ses armes); c'est-à-dire de ses bras recouverts de son armure de fer, et retenant la lance et le bouclier d'une manière noble et telle qu'il convenait à un guerrier. *Summa que*, etc. (à travers son casqué), c'est-à-dire, par l'ouverture pratiquée à la bouche du casque, déposant un léger baiser sur le front de son fils. *Summa oscula*, signifie un baiser donné en passant, en effleurant, et non à pleine bouche, en haut du visage, par exemple, sur le front. C'est ainsi que dut le faire un père et un héros qui n'aime pas à prodiguer de molles caresses. Du reste, la tête étant couverte de son casque, il ne pouvait faire autrement, et la circonstance, la hâte qu'il avait d'aller au combat, justifient pleinement sa conduite. *Disce, puer, virtutem ex me* (mon fils, apprends de moi la vertu); c'est-à-dire, ô mon fils! (et il s'adresse à son enfant avec une sorte de dignité), apprends de moi les véritables vertus, la prudence, le courage, la piété, etc. C'est en ces termes qu'un père peut se glorifier auprès de son fils. *Et laborem* (et les fatigues), c'est-à-dire celles de la guerre, *verum* (véritables), celles que tu dois endurer un jour, par lesquelles on arrive à la véritable gloire, non à une gloire conquise dans l'intérieur d'un palais, en restant oisif, mais celle que l'on acquiert dans les combats et sur le champ de bataille. *Fortunam ex aliis* (que d'autres t'apprennent le chemin de la fortune); c'est-à-dire, apprends auprès d'autres généraux ce que c'est que la fortune et le bonheur; qu'ils t'en donnent des exemples,

j'y consens; quant à moi, je ne veux être pour toi qu'un maître et qu'un exemple de vertu. Langage vraiment digne, car la vertu est le seul bien solide et durable; le bonheur n'est que l'ombre et la trace du bien; le bonheur ne dépend que du hasard, la vertu dépend de nous; le bonheur fait que nous obtenons des louanges parfois imméritées; la vertu nous rend heureux et bons au milieu même du mépris et de l'ignominie. D'autres expliquent ce passage de la manière suivante : Apprends de moi la véritable vertu, et apprends d'autrui, par exemple de Turnus dont tu me verras bientôt le vainqueur, combien la fortune est inconstante et peu de chose. Crains cette dernière et pratique la première.

Je préfère mon explication, elle entre mieux dans l'idée que nous concevons d'Énée, et s'accorde mieux avec ce qui suit. *Nunc te* (quant à toi, maintenant), puisque tu es faible, et que tu n'es pas encore en âge de supporter les fatigues de la guerre, je les supporterai pour toi, je te défendrai contre l'ennemi, je te fralerai la voie pour régner en Italie. *Defensum dabit* (mon courage te défendra), c'est ainsi que les Latins disent *effectum dabo* (je rendrai la chose faite) pour je la ferai; *inventum dabo* (je montrerai trouvé) pour je le trouverai. *Magna inter præmia ducet* (elle, la vertu, te conduira au milieu de magnifiques récompenses), c'est-à-dire t'amènera à posséder le territoire dont le destin me rendra maître, elle te fera arriver à la royauté de l'Italie qui sera la récompense de mes fatigues. C'est pour cela que, selon Servius, on a mis en cet endroit *inter* au lieu de *ad*; ou bien, si vous voulez conserver la préposition *inter* avec toute sa force, *inter præmia* voudra dire : je te conduirai au milieu de grandes victoires, de la défaite des ennemis, de la ruine des villes, résultats dont les dieux récompenseront ma valeur; je te conduirai comme par la main à la possession du royaume d'Italie. *Tu facito*, etc. (toi fais), c'est-à-dire applique-toi *ut sis memor* (à te souvenir) de ma valeur et du chemin que je t'aurai tracé. *Adoleverit ætas* (quand tu seras devenu un jeune homme), quand tu auras grandi, que tu te seras fortifié; *tuorum* (souviens-toi des tiens), de ton père, de ton aïeul. *Avunculus Hector* (qu'Hector ton oncle), parce

qu'il était frère de Créuse, mère d'Ascagne, *excitet* (t'anime) à l'imiter, à te livrer à de nobles travaux.

III. *La rhétorique.* — Vous développerez : 1° Le discours du médecin, son exorde brusque comme il convient à la circonstance, et le moyen qu'il emploie pour enflammer de courage Énée et ses compagnons; c'est assurément de la faveur des dieux que naît le présage de la victoire d'Énée. Dites : Les dieux eux-mêmes t'appellent et t'ordonnent de terminer cette guerre déjà bien avancée : va, marche, etc.

2° Vous développerez l'empressement d'Énée que ces paroles expriment parfaitement. Il avait mis ses chaussures, il craint tout retard, il baise son fils en passant.

3° Les paroles qu'il adresse à son fils sont dignes d'un héros, dignes d'un poète tel que Virgile.

On pourrait encore, pour faire mieux ressortir les beautés de ce morceau, le comparer avec celui d'Homère, dans le sixième livre de l'*Iliade*, où Hector, allant au combat, joue avec son fils, et lui parle longuement, ce qui est cause pour lui d'un retard fâcheux.

IV. *L'érudition.* — *Major agit deus* (c'est l'ouvrage d'un dieu plus puissant). Expliquez quelles sont les divinités supérieures, ou bien ce qu'on appelle les dieux de premier ordre; quelles sont les divinités de second ordre. *Clypeus* (le bouclier); expliquez les différentes formes de boucliers; la différence qu'il y a entre *parma* (petit bouclier rond), *peltam* (petit bouclier échancré), *scutum* (écu), bouclier de forme longue, et *testitudinem*, cuirasse ordinairement composée de plusieurs boucliers. *Fortunam ex aliis* (que d'autres t'apprennent le chemin de la fortune); ceci pourra vous donner l'occasion de parler de la fortune. *Exempla tuorum* (suis les exemples de tes ancêtres). Quel vaste champ s'ouvre pour parler des exemples que des parents doivent donner à leurs enfants! c'est un sujet qui a été traité éloquemment et d'une manière heureuse par Juvénal; on le trouvera dans la satire XIV ; il est très propre à former les mœurs. Vous avertirez les élèves de l'usage qu'ils doivent faire des exemples bons ou mauvais de leurs parents, et comment ils doivent se garder d'imiter les derniers.

V. *La latinité.* — *Humanis opibus* (cela ne vient pas de secours humain) ; par ce mot *opes* on entend souvent faveur, secours, force, efforts. Vous citerez avec éloge le passage d'Horace où il emploie cette expression : *non Priami domus perjura pugnaces Achivos Hectoreis opibus refringit* (la famille parjure de Priam ne put malgré le secours d'Hector triompher de l'attaque des Grecs). Ajoutez d'autres passages de Virgile. *Proveniunt* (arrivent), cela veut dire venir après, provenir, aller en avant, quelquefois arriver accidentellement; d'autres fois, naître, résulter. *Agit* (fait); je n'en finirais pas, si je voulais donner toutes les significations de ce seul mot. Vous prendrez celles qui sont le plus usitées par les orateurs ou par les poètes, suivant la classe où vous serez. *Summa* (élevé), le sens de ce mot est également très étendu, et celui de *adoleverit* (est devenu jeune homme) ne prête pas moins à l'érudition, et n'exige pas moins d'éclaircissements. En seconde, ou dans la classe de poésie et d'humanités, on doit suivre la même route et le même ordre. Comme seule différence, on insistera davantage sur la poésie; on s'abstiendra de longs développements sur les idées, et l'on n'usera qu'avec réserve du style oratoire.

Ces observations ont encore plus que partout ailleurs leur application dans la troisième classe, que quelques-uns appellent la première classe de grammaire, où l'on doit s'occuper avec grand soin de la grammaire et de l'élégance. Il faut encore insister sur les règles, qu'on ne saurait trop inculquer aux élèves.

En quatrième et en cinquième, la différence commence à être plus sensible. Là, le maître côtoie le rivage et ne se hasarde pas en pleine mer, ou tout au moins ne l'ose que rarement. Seulement il a besoin de zèle et de vigilance pour ne pas se heurter contre les écueils de peur qu'accablé d'ennuis, il ne se relâche et ne se rebute dans la poursuite de ces petites difficultés. Or, plus son zèle rencontre d'obstacles, plus il a besoin d'être aidé par les exemples.

Je ne manquerai pas d'en citer un ici; et quoique ces exemples paraissent puérils et presque ridicules, ils sont cependant tellement nécessaires, qu'on ne saurait, à notre avis, s'en

dispenser. Bien expliquer de petites fables aux enfants est une œuvre difficile et une preuve de talent.

§ III. — Exemple d'une prélection dans les basses classes de grammaire. — Explication d'une fable.

Soit à expliquer la sixième fable de Phèdre, livre I.

Personam tragicam forte Vulpes viderat : « O quanta species, inquit, cerebrum non habet! » (un Renard avait vu, par hasard, un masque de théâtre : « Quelle belle tête, dit-il, mais elle n'a pas de cervelle! »

Voici comment l'expliquera un maître de basse classe. Il parlera en français aux enfants qui ne comprennent pas encore le latin, quoique tout ici soit écrit en latin.

1° *Sujet*. On exposera ce que dit le Renard en trouvant le masque de théâtre.

2° *Explication*. Elle consistera surtout en deux choses : 1° l'exposition des mots suivant l'ordre grammatical et la construction de la phrase; 2° l'explication des mots dont le sens est obscur. *Vulpes* (ce mot se rend en français par un Renard) *viderat* (avait vu) *forte* (par hasard) *personam* (un masque). Ce mot signifie quelquefois une personne, quelquefois un masque, comme on en porte dans les bacchanales, les danses, les tragédies, quand on veut ne pas être reconnu, se cacher, se déguiser. C'est pourquoi Phèdre ajoute *tragicam* (tragique). On expliquera de même en français les autres mots, et l'on ne se bornera pas à les expliquer une fois, mais on y reviendra deux ou trois fois, si c'est utile.

3° *Grammaire*. Vous reviendrez sur chaque mot, et vous en ferez connaître le genre, la déclinaison ou la conjugaison, le mode, le temps, etc. Par exemple, *vulpes* (renard), nom substantif de la troisième déclinaison, comme *proles* (race), *clades* (défaite), etc : vous vous souviendrez de donner toujours des exemples et de choisir, autant que possible, ceux qui sont connus des enfants; ensuite vous direz la règle. *Viderat* (avait vu), verbe au plus-que-parfait, à la 3e personne du singulier;

présent, *video*, *vides*, *videt*; 2e conjugaison, comme *doceo*, *doces*, *docet*; parfait, *vidi*, *vidisti*, *vidit*, par la règle, etc. Il est à la 3e personne parce qu'il se rapporte à *Vulpes* (Renard), qui est un nom de la 3e personne, par la règle, etc. On expliquera cette règle, s'il le faut. *Vulpes forte viderat*; vous répéterez ces mots en français; *forte* (par hasard) est un adverbe, et l'adverbe est une des parties du discours, etc. Qu'est-ce que le Renard avait vu? vous traduirez encore les mots latins en français, vous ferez de nombreuses interrogations; c'est un excellent moyen de frapper les oreilles et l'attention des enfants. *Viderat personam tragicam* (avait vu un masque tragique) : *persona*, *personæ*, est un nom de la 1re déclinaison, comme *musa*, *musæ*. Pourquoi *personam* et non *persona*? Pourquoi est-il à l'accusatif? parce qu'il est régime de *viderat* qui gouverne l'accusatif. On ajoutera la règle à cette explication. *Viderat Vulpes personam tragicam*; *tragicam* est un adjectif à l'accusatif singulier féminin, *tragicus*, *tragica*, *tragicum*, comme *bonus*, *bona*, *bonum*. Pourquoi à l'accusatif singulier féminin? parce qu'il se rapporte au substantif précédent *personam*, et que la règle veut que tout adjectif se rapportant à un substantif soit, etc.; on ferait une grosse faute en disant *personam tragica* ou *tragicas*, parce que, etc. On expliquera les autres mots de la même manière.

4° *Érudition*. Qui empêche de dire que le renard est un animal plein de ruse et d'astuce? Qui empêche, si on le veut, de raconter une petite histoire intéressante? d'expliquer ce petit proverbe : il faut faire le renard avec un renard, etc.? *Tragicam*, ce mot donnera lieu à des explications qui seront à la portée des enfants; qu'est-ce que la tragédie? C'est un spectacle où sous un personnage d'emprunt on représente une action sur un théâtre. *Cerebrum*, ce mot donnera l'occasion d'expliquer en mots latins les différentes parties de la tête c'est : ainsi que les enfants s'instruisent.

5° *Latinité*. Faites remarquer aux enfants de quelle manière on change l'ordre des mots en latin; comment il est élégant de mettre certains mots avant d'autres. Donnez un exemple pareil au petit vers que vous expliquez, et de même que Phèdre dit :

Personam tragicam Vulpes viderat, dites vous-même : *Fratrem tuum nuper videram* (j'avais vu dernièrement votre frère). Il faut souvent, avec de petits enfants, donner ainsi des exemples familiers qui se présentent tout naturellement. Cette construction est meilleure que si l'on disait *videram tuum fratrem nuper* ; *videram*, de *video*, *vides*. A la place de *videram*, mettez un autre mot, comme *aspicio*, *intueor personam* ; enseignez que *persona* a un adjectif, *personatus*, *personata amicitia*, etc. ; à la place de *persona* mettez un synonyme, *larva*, *larvatus*. *Tragicam*, vous ferez remarquer que ce mot signifie quelquefois chose lamentable, quelque crime lamentable ; ainsi *mors tragica*, *cædes tragica* (mort tragique, meurtre tragique). Si le devoir que vous dicterez est sur le modèle de cette fable, ce sera d'un secours merveilleux pour l'explication. On pourra construire la phrase ainsi : *Tuum fratrem doctissimum nuper videbam : o quanta eruditio, dixi, mercedem non habet!* (je voyais dernièrement ton très savant frère : ô quelle érudition, ai-je dit, il n'en est pas récompensé). On pourra tirer de cette fable une moralité : par exemple, souvent la nature donne la beauté et la richesse à ceux à qui elle refuse le sens commun et la prudence.

6° *Les mœurs*. La moralité même de cette fable donnera lieu d'expliquer combien le sens commun et la prudence (surtout la prudence chrétienne, évangélique) l'emportent sur toutes espèces de richesses, et sur les qualités naturelles les plus estimées.

On pourra confirmer cette vérité par une petite histoire appropriée aux enfants. Elle sera répétée, en français ou en latin, par un ou deux des meilleurs élèves de la classe.

§IV. — Explication d'un passage de Cicéron pour la classe moyenne de grammaire, appelée aussi quatrième.

Je vais donner pour une classe plus élevée un exemple tiré du dialogue de Cicéron sur *la vieillesse*. Je prends le texte sui-

vant depuis *nihil igitur afferunt*, que l'on trouve après la division, jusqu'aux mots *nisi forte*.

Nihil igitur afferunt qui in re gerenda versari senectutem negant : similes que sunt, ut si qui gubernatorem in navigando agere nihil dicant, cum alii malos scandant, alii per foros cursent, alii sentinam exhauriant : ille autem clavum tenens, sedeat in puppi quietus. Non facit ea quæ juvenes; at vero multo majora et meliora facit : non enim viribus, aut celeritate corporum res magnæ geruntur, sed consilio, et auctoritate, et sententia; quibus non modo non orbari, sed etiam augeri senectus solet.

(Ceux qui prétendent que les vieillards ne sont pas propres aux affaires, ne donnent aucune preuve de ce qu'ils avancent, et ressemblent à ceux qui diraient qu'un pilote ne fait rien sur un vaisseau, parce qu'il est tranquillement assis à la poupe, tenant le gouvernail, tandis que les uns grimpent aux mâts, que d'autres courent entre les bancs des rameurs, et que d'autres vident la sentine. Il ne fait certainement pas les mêmes choses que les jeunes gens, mais il en fait de plus importantes et mieux qu'eux; car ce n'est point par la force et l'agilité du corps que les grandes choses s'accomplissent, mais par la prudence, l'autorité, la sagesse ; qualités qui non seulement ne font pas défaut chez les vieillards, mais qui augmentent au contraire avec l'âge.)

1° *Sujet.* La première des quatre raisons que l'on allègue contre la vieillesse, c'est qu'elle rend inhabile aux affaires. Cicéron la réfute par une double comparaison renfermée dans le texte cité plus haut.

La première comparaison est tirée du pilote d'un vaisseau, la seconde de la jeunesse elle-même. Le vieillard fait dans la famille et dans l'État ce que le pilote fait sur un vaisseau ; et il fait bien plus et bien mieux que les jeunes gens. On ne peut donc pas dire que la vieillesse n'est bonne à rien, qu'elle est inhabile aux affaires, et qu'on doit l'en éloigner. Tel est le sujet du texte. On l'expliquera dans la moyenne classe en français et en latin. Dans la première classe de grammaire, l'explication sera entièrement en latin, et on la répétera comme tout le reste deux ou trois fois et de plusieurs manières.

2° *Explication. Nihil igitur afferunt*, c'est-à-dire ils ne prouvent rien, ils ne démontrent rien, ils donnent de mauvaises raisons (tout cela, en quatrième, doit être dit partie en latin, partie en français); ce petit mot *igitur* indique que cette idée est liée avec celles qui précèdent, et voici comment elle s'y rattache. Les exemples que j'ai cités montrent que c'est sans raison et sans preuve qu'ils prétendent que la vieillesse est inhabile aux affaires, *in re gerenda versari senectutem negant*, et ceux qui récriminent contre les vieillards, qui les accusent d'oisiveté, *similes sunt* (ressemblent) à ceux qui diraient qu'un pilote ne fait rien sur un vaisseau, parce qu'il est tranquillement assis à la poupe, tandis que les autres marins courent de côté et d'autre. *Gubernator* (le pilote) a la même signification que *magister* ou *rector* (maître ou directeur); on l'appelle encore autrement : *navita*, *nauclerus* (matelot, patron d'un navire). *Cum alii malos scandant* (tandis que les uns grimpent aux mâts). *Malus*, *mali* est un tronc d'arbre qui se dresse au milieu du vaisseau, et auquel sont suspendues des poutres transversales que l'on appelle antennes. Aux antennes sont cousues les voiles. Les matelots grimpent aux mâts, pour tourner les antennes, plier les voiles, etc. *Alii per foros cursent* (que d'autres courent entre les bancs des rameurs). *Fori* sont des planches mises en travers sur un vaisseau, et qui servent de sièges aux rameurs; on les appelle encore d'un autre mot : *transtra* (bancs des rameurs). *Cursent*, de *curso*, *cursas*, *cursare*, verbe fréquentatif; on dit aussi *cursito*. *Alii sentinam exhauriant* (que d'autres vident la sentine). La sentine est le bas du navire où pénètre l'eau de mer par les fentes des planches formant la carcasse, d'où on la tire de temps en temps. *Ille autem* (tandis que celui-ci), c'est-à-dire le pilote du navire, *clavum tenens* (tenant la clef); *clavus* a le même sens que gouvernail. *In puppi* (à la poupe); la poupe est la partie postérieure du navire à laquelle est attaché le gouvernail; la proue, au contraire, est la partie antérieure du navire. *Non facit, etc.* (il ne fait pas). C'est la partie du texte où l'on dit que les vieillards font plus et mieux que les jeunes gens. C'est une sorte de réponse à l'objection d'un adversaire. En effet,

quelqu'un peut dire : la vieillesse ne fait pas ce que les jeunes gens font, Cicéron répond : *at vero majora et meliora facit* (elle fait plus et mieux) ; c'est comme s'il disait : je vous l'accorde, elle ne fait pas les mêmes choses, mais elle en fait, etc. Cet exemple suffit pour montrer la voie à suivre dans le reste de l'explication.

3° *Érudition*. On peut donner quelques détails sur l'art nautique et sur un navire, sur la manière de dire son avis au sénat, etc.

4° *Latinité*. — *Nihil afferunt* (ils n'apportent rien), signifie : ils ne prouvent rien ; on expliquera les différentes significations du verbe *affero*. On remarquera aussi les expressions *versari in rebus gerendis*, *nihil agere* (s'occuper de la gestion des affaires, ne rien faire), *aliud agere* (faire autre chose), *hoc agere* (faire cela). *Cursent* (courent). Un maître de cinquième devra expliquer ce que c'est qu'un verbe fréquentatif, d'où il est formé, donner des exemples ; le maître de quatrième rappellera tout cela. *Cessare* (être oisif) ; il montrera la signification propre de ce mot, sa force, il citera des synonymes qui s'y rapportent, tels que *feriari*, *otiari* (être en repos, se tenir tranquille) etc. ; on donnera des exemples de toutes ces significations pour les faire bien comprendre.

5° *Les mœurs*. On compare ordinairement la vie à un voyage sur mer. Les rois sont ceux qui tiennent le gouvernail, et à qui il faut obéir. Qu'elle est belle cette idée : *Res magnæ non geruntur viribus sed consilio*, (ce n'est pas la force mais la prudence qui fait les grandes choses) Combien les jeunes gens pourront tirer parti de cette idée qu'ils fondront habilement avec les leurs, ou qu'ils citeront dans leurs compositions ! Si c'est par la prudence que réussissent les grandes entreprises, combien plus encore ne réussiront-elles pas par la probité et la vertu ! on pourra citer des exemples tirés de l'histoire ancienne, ou de l'histoire moderne, à la portée de la classe.

ARTICLE V

Observations concernant la tenue de la classe.

On nommera des censeurs qui auront chacun une attribution spéciale. L'un prendra les copies ramassées par les décurions et informera le maître de celles qui manquent; il lira aussi les noms des absents, et de ceux qui sont revenus; il inscrira leurs noms sur un petit cahier pour constater le temps de leur absence. A la fin de la classe, le domestique qui la balaie ira chez les parents des élèves ou chez ceux où ils demeurent, pour connaître le motif de leur absence; et si elle se prolonge, surtout si les élèves sont malades, il ira souvent savoir de leurs nouvelles. Cette sollicitude est très appréciée des parents.

Un antre censeur fera réciter les leçons; il reprendra ceux qui font des fautes, à moins qu'on ne juge plus convenable d'en charger des concurrents : il prendra note de ceux qui ont récité, qui ont lu leur devoir, et du jour où ils l'ont lu, de l'auteur qu'ils ont expliqué; il recueillera les pensums.

Un troisième censeur s'occupera de ceux qui arrivent en retard, et s'assiéra près de la porte. Il prendra leur copie, et le lendemain il réclamera le pensum, conséquence du retard. ramassera aussi les thèmes des censeurs, des décurions et du domestique de la classe. Les censeurs pourront avoir comme suppléant un élève modeste et sage qui ouvertement dans les basses classes, et secrètement dans les hautes classes, observera les bavards, les turbulents, ceux qui tracassent leurs camarades, qui dorment, qui écrivent des choses étrangères à leur devoir, et qui lisent des livres inutiles.

On pourra mettre dans les coins de chaque classe, si le nombre des élèves est considérable, ces sortes de censeurs à qui j'aimerais mieux donner le nom de surveillants. Ce sont les suppléants des censeurs, à qui ils viendront en aide, s'il le faut, quand les censeurs sont présents, et qu'ils remplaceront pendant leur absence.

Les décurions auront à part leurs bancs, et on leur adjoin-

dra un prodécurion. Ils écriront sur un morceau de papier, qu'ils attacheront au paquet de copies qu'ils auront ramassées, leur nom et celui de leur division ; puis, le jour du mois, les noms de tous les élèves d'un même banc ; ils noteront ceux qui n'ont pas remis leur devoir, ceux qui sont revenus en classe, ceux qui sont absents, qui ont oublié leurs livres, etc.

On changera presque tous les mois les décurions et les censeurs ; car en surveillant les autres, ils se négligent eux-mêmes ordinairement.

Au commencement de l'année, on dressera avec beaucoup de soin la liste de tous les élèves ; on indiquera le quartier qu'ils habitent ; s'ils demeurent chez leurs parents, ou chez un étranger ; quelle est la personne qui s'occupe d'eux.

Cette liste mentionnera également ceux qui ont été admis récemment en classe, ceux qui ont été renvoyés, ou qui se sont retirés. Un exemplaire de cette liste sera entre les mains du professeur, un double sera remis au domestique de la classe.

On veillera à ce que ce dernier se confesse tous les mois ; à ce qu'il apporte tous les jours un devoir écrit ; à ce qu'il assiste aux offices avec les autres élèves ; à ce qu'il rende par écrit compte au maître des absents, tous les jours, ou tous les lundis ou le lendemain des jours de congé. Le censeur lui donnera le nom des absents. De temps en temps il visitera les salles de jeux et d'exercices, surtout pendant la classe, à moins qu'on ne préfère en charger un jeune homme dont on sera bien sûr.

Il accompagnera aussi ceux qui demandent à sortir de classe, et il ne les quittera que lorsqu'ils seront rentrés. Si les domestiques viennent à manquer à leurs devoirs, on les punira en retenant une partie de leurs gages mensuels.

Quand les élèves s'exercent à la déclamation ou à la tragédie, quand on leur enseigne les règles du geste et du débit oratoire, on aura soin de ne pas les appeler tous à la fois dans le même local. Cependant, si l'on y est forcé, on assignera à chacun une place où il s'assiéra, et d'où il ne bougera pas, si ce n'est quand il entrera en scène ; on leur défendra de parler entre eux, encore plus de crier, de se pousser, etc.

Le maître n'oubliera pas qu'il . être lui-même grave et

modeste ; il parlera latin et peu, il ne retiendra personne longtemps; s'il en était autrement, il en résulterait une grande perte de temps et un dommage pour les études.

ARTICLE VI

Des précepteurs des enfants.

Le précepteur est l'auxiliaire du professeur, c'est comme un maître de l'enfant à la maison. Les deux principales qualités qu'il doit avoir sont : d'abord, de venir en aide au professeur ; ensuite, de former en particulier aux bonnes mœurs l'élève qui lui a été confié et de l'instruire dans les belles-lettres. Comme la plupart d'entre eux nous consultent et nous demandent comment ils doivent se conduire, il ne sera pas inutile de donner quelques détails sur leurs fonctions, car ils peuvent nuire beaucoup aux enfants, s'ils s'acquittent mal de leurs devoirs.

Le précepteur aidera le professeur, en veillant à ce que l'enfant qui lui est confié fasse avec soin, chez lui, le devoir donné à toute la classe. Pour cela, quand l'enfant rentrera à la maison, le précepteur lui demandera compte des explications faites en classe ; il lira avec lui le texte du devoir qui lui a été donné, et le corrigé du devoir qu'il rapporte; et s'il se présente quelque difficulté, il la lui expliquera. Il lui expliquera encore, s'il le faut, le sujet du devoir écrit qu'il doit remettre le lendemain ; et si l'élève est embarrassé, il le tirera d'embarras. Quand l'élève aura fait son devoir, il l'examinera, il lui montrera du doigt seulement, avant d'aller en classe, les fautes qu'il a faites, et lui en indiquera la cause et l'origine. C'est un point capital pour que l'élève fasse des progrès. De cette manière, l'élève pourra lui-même corriger ses fautes. Si le précepteur corrige le devoir après la classe, il lui montrera ses fautes plus en détail. Si, après ces exercices de tous les jours, il lui reste du temps, il l'emploiera à lire et à traduire quelque auteur latin, à apprendre à son élève quelques éléments d'histoire et de géographie, à lui expliquer des préceptes de morale à la

portée de son âge. En tout ceci il se conduira, le plus possible, d'après le jugement et l'avis du professeur, qu'il devra voir pour cette raison de temps en temps.

Il faut aussi recommander fortement aux précepteurs de conduire leurs élèves en classe et de les ramener chez eux ; de veiller à ce qu'ils ne se lient pas avec de mauvais camarades ; à ce qu'ils ne perdent pas leur temps à courir, à jouer, en dehors du temps qui leur est fixé ; à ce qu'il n'aillent pas seuls où il leur plaira, surtout dans les lieux où les jeunes gens se rassemblent pour jouer ; à ce qu'ils ne manquent pas la messe les jours de congé ; à ce qu'ils fassent tous les jours, soit à haute voix, ou tout bas, une lecture pieuse pendant un quart d'heure ; à ce qu'ils sachent comment il faut prier, se confesser, communier ; à ce qu'ils connaissent ce qui tient à la politesse, au respect qu'ils doivent à leurs parents, à l'obéissance envers les maîtres, à l'humanité, l'affabilité à l'égard de tout le monde, à la manière de saluer, d'écouter, de parler et de se taire, ainsi qu'il convient à des jeunes gens bien élevés.

ARTICLE VII

Livres à expliquer dans chaque classe.

En rhétorique, on expliquera les discours choisis de Cicéron, le Panégyrique de Pline ou celui de Pacat, Tite-Live, Tacite, Velleius Paterculus, Valère Maxime, Suétone, Virgile, Sénèque le Tragique, Claudien, Juvénal, Perse et Martial.

Ces poètes seront expurgés de toute obscénité. Quant aux autres, on les repoussera comme la peste et le poison des classes.

Les auteurs grecs à expliquer seront : Démosthène, quelques petits traités de Lucien, comme *les Contemplateurs*; *Timon*, *le Songe*, *Toxaris*, les *Vies* et les *Opuscules* de Plutarque, Hérodien, Homère, Sophocle et Euripide.

Dans la classe d'humanités ou de poésie, on expliquera les *Dialogues des morts* de Lucien, le *Jugement des voyelles*, etc.

les Caractères de Théophraste, *les Hymnes* d'Homère, *la Batrachomyomachie*; Cicéron, *de la Nature des dieux*, *les Tusculanes*, les Paradoxes, ses discours les plus courts et les plus faciles, tels que ceux *pro Marcello* (pour Marcellus), *pro Archia* (pour Archias), contre Catilina, et ceux qu'il prononça, après son retour.

Parmi les historiens on expliquera César, Salluste, Florus.

Comme poètes : Virgile, les *Odes* et *l'Art poétique* d'Horace, les lettres choisies d'Ovide.

En troisième, que l'on appelle aussi première classe de grammaire, on expliquera les discours d'Isocrate à Nicoclès, à Démonique, les homélies choisies de saint Jean Chrysostome ou de saint Basile, les dialogues de Cicéron *sur l'amitié* et *sur la vieillesse*, les livres *de Officiis* (des devoirs), les livres V, VII, IX de *l'Enéide* de Virgile. *Les Métamorphoses* expurgées d'Ovide, ses *Tristes*, ses épîtres *de Ponto*; Quinte-Curce, Justin, César.

En quatrième, ou seconde classe de grammaire, on expliquera les *Fables* d'Ésope, Épictète, *le Tableau* de Cébès, saint Jean Chrysostome, les lettres de Cicéron à son frère Quintus, le *Songe de Scipion*, etc.; *les Géorgiques* de Virgile, surtout les livres I et IV; quelques *Métamorphoses* d'Ovide, ou quelques lettres de ce poète ; Aurelius Victor, Eutrope.

En cinquième, on expliquera quelques lettres de Cicéron plus longues et plus difficiles, les *Bucoliques* de Virgile, quelques passages choisis d'Ovide, et d'autres poètes; quelques fables de Phèdre.

Dans la dernière classe, que l'on joint quelquefois à la précédente, on expliquera quelques lettres faciles de Cicéron, les *Fables* de Phèdre, les *Distiques* de Caton, et les *Maximes* de Stobée.

ARTICLE VIII

Rhétorique particulière pour les scolastiques de la Société de Jésus.

Après avoir accompli leur noviciat, il est d'usage, dans certaines provinces de notre Société, que nos scolastiques, comme

nous les appelons, recommencent à suivre un cours particulier de belles-lettres et s'exercent surtout à l'art de parler. Cette année étant d'une grande importance, il faut tâcher de l'employer utilement.

Le premier soin du maître sera de leur montrer quel est le meilleur style latin, tant en poésie que dans le genre oratoire, et de les aider à l'acquérir. C'est pourquoi, une ou deux fois par semaine, ils traduiront du français en latin ; ils imiteront quelques passages de Cicéron, dont ils adapteront le tour et l'élégance à des sujets semblables ou différents, comme nous l'avons enseigné dans la première partie, n° VI.

En expliquant les auteurs, le maître ne s'attachera donc pas à faire preuve de véritable érudition, mais à polir le style. On donnera, comme on le fait pour les externes, à apprendre chaque jour, par cœur, un morceau de grec ou de latin ; on pourra le réciter avant l'entrée du professeur en classe.

Voici quel sera l'ordre de la classe .

La première demi-heure sera consacrée, le matin, à expliquer un discours de Cicéron ; le soir, un livre de Virgile ou un morceau d'Horace. Un des élèves répétera l'explication en termes aussi choisis que possible. A la classe du soir, on expliquera alternativement un auteur grec et un auteur latin ; ce sera un jour Virgile, et Horace, après Pâques ; l'autre jour, un orateur grec, Isocrate, par exemple, avant Pâques, et un poète, Homère, par exemple, après Pâques.

On pourra expliquer tous les jours la grammaire grecque.

La seconde demi-heure sera consacrée à corriger le devoir que tout le monde apportera, et à revoir celui qui a été corrigé. On pourra, pour ces devoirs, donner, une fois par semaine, du français à traduire en latin. Tous les matins on apportera un devoir, et le soir le devoir sera alternativement latin et grec.

Pendant la seconde heure de la classe, on dictera le sujet d'un nouveau devoir, et l'on donnera quelquefois à un élève les copies de ses camarades pour en faire la critique.

Le reste du temps sera consacré aux différents exercices suivants. On pourra lire un beau passage de Cicéron ou de Virgile, ou bien encore des vers d'un poète moderne, ou un discours,

ou toute autre chose. On fera remarquer les beautés et les défauts de style, car c'est par ces observations que l'on acquerra la faculté de bien juger.

Un élève expliquera un discours de Cicéron et en fera l'analyse; il traduira en français un morceau latin d'histoire. On enseignera également la manière de composer une lettre, un discours, une déclamation, une énigme, une harangue, un poème épique ou dramatique. On exposera une carte de géographie, et le professeur ou même les élèves discuteront quelque point d'histoire.

On enseignera aussi l'art de bien prononcer, et de temps en temps, pour en faire l'application, on débitera quelque chose. On donnera un petit sujet de composition, comme une épigramme, un passage de Virgile ou de Cicéron, à imiter, etc. Pendant ce temps, le maître pourra examiner, à part, les devoirs de quelques autres élèves, et surtout des plus faibles.

Il n'est pas besoin que toute la classe se passe à écrire, à moins que ce ne soit par hasard, et tout au plus une fois par mois. Écouter et s'exercer au style, voilà le meilleur profit à tirer d'une classe. Le temps qui reste suffit amplement pour faire chez soi les devoirs écrits. Chaque élève doit se pourvoir d'un petit sujet de discours ou de poésie, auquel il travaillera dans ses heures de loisir.

On déclamera aussi dans le réfectoire du collège ou dans la classe, en présence des Pères de notre Société pour donner à ces séances plus d'éclat et de solennité ; on permettra aux plus forts de composer une déclamation ou un drame et même de le représenter. Ils expliqueront quelquefois en classe une leçon à la place du professeur, et ils se formeront ainsi aux différents exercices en usage dans les classes.

Ils rendront compte également d'un auteur grec qu'ils auront étudié en particulier; ou, s'ils le préfèrent, d'un poète ou de tout autre ouvrage parmi ceux qui leur sont désignés ; car il faut se garder de ceux qui n'ont pas été autorisés. Les élèves parleront toujours en latin, excepté pendant les récréations qui suivent le dîner et le souper.

CHAPITRE III

DES MEILLEURS MOYENS POUR BIEN ENSEIGNER

ARTICLE Ier

De l'autorité des maîtres.

L'autorité est la puissance d'ordonner, de défendre et de gouverner ; elle est ou de droit, ou acquise par adresse. Il ne suffit pas ordinairement qu'elle soit de droit, si l'adresse ne s'y joint.

Un maître ecclésiastique se concilie l'autorité de trois manières :

1° En s'appliquant à être estimé de ses élèves. Il y parviendra en donnant bonne opinion de sa piété et de son savoir.

Il doit se montrer tel, qu'on le juge vraiment digne d'être écouté ; que surtout il soit à la hauteur de ce qu'il doit enseigner ; qu'il arrive toujours en classe après avoir médité et préparé ce qu'il doit dire, et sans en avoir l'air ; qu'il n'apporte rien qui ne soit travaillé et pour ainsi dire limé. Qu'il se garde de donner en présence des élèves quelques marques d'emportement, de bouffonnerie, de légèreté, et de se laisser aller à quelque mouvement déréglé qui pourrait, à juste raison, contribuer à le faire mépriser. Qu'il montre partout une piété digne d'un ecclésiastique, un esprit qui sent et goûte profondément les choses célestes ; que, complètement pénétré du mépris des choses humaines, il ne se complaise pas en lui-même, qu'il ne recherche pas de vains applaudissements, et qu'il se souvienne de ces paroles du Christ : « Veillez à ce que vos œuvres soient bonnes, et glorifient votre Père qui est au ciel. »

2° En cherchant à se faire aimer de ses élèves. Ils l'aimeront s'ils voient qu'il tient à leurs progrès ; qu'il se modère ; qu'il est maître de lui ; pas soupçonneux et porté à croire le mal ; aussi affable et bon en particulier que sérieux et grave en

public ; juste pour tous, ne montrant pas trop de préférence pour quelques-uns, n'étant pas trop familier avec eux ; s'il est avare de punitions, ne punissant jamais par haine, mais y étant forcé ; n'ayant en vue que l'intérêt de ceux qui sont en faute et admettant volontiers les motifs de pardonner ou de diminuer la punition.

On réussit quelquefois mieux à corriger quelqu'un d'une faute, surtout cachée, en la lui pardonnant, quand il l'avoue secrètement, et qu'on peut le faire sans inconvénient, qu'en le punissant.

Il ne faut jamais infliger une punition, surtout si elle est forte, sans la soumettre à des juges ; de plus, il faut que la faute mérite la punition. On ne saurait croire combien on est exaspéré de punitions infligées à tort, ou trop sévères. C'est avec peine qu'on les oublie ; ou pour mieux dire, on ne les oublie jamais.

Il faut donc être bien sûr de la faute, bien l'examiner, et, s'il est possible, la faire reconnaître et avouer par le coupable. Si l'on n'en est pas sûr, que la punition soit modérée, en raison du doute et du soupçon où l'on se trouve.

Quand on punit, que ce ne soit jamais par colère, par arrogance ou ostentation : rien n'est plus odieux que tout cela. Pas d'outrages, de mots inconvenants qui restent quelquefois comme surnom aux enfants. Ne dites rien de blessant relativement à leur patrie, à leur famille ou à quelques défauts de corps ou de nature.

On doit se contenter de montrer la faute, sa gravité, d'en énumérer les conséquences fâcheuses, et d'ajouter quelquefois des menaces tempérées par la douceur et la clémence ; enfin, on ouvrira au coupable le moyen de réparer sa faute et l'on ne donnera pas lieu de justifier les plaintes de Quintilien quand il disait : « On n'enseigne pas aux enfants à bien faire, et on les punit pour avoir mal fait. » Qu'on mette plutôt en pratique ce que dit Cicéron dans le livre I, *de Officiis* (des devoirs) : « Quand on adresse des reproches amers à quelqu'un, il faut que ce dernier soit persuadé que, s'ils sont aussi durs, c'est dans son intérêt. »

Un maître ne doit jamais menacer affirmativement un élève

d'une punition; il ne doit pas la lui annoncer, entrer en discussion avec lui, s'il nie le fait, et réitérer qu'il maintient la punition, car il survient souvent des raisons qui obligent à la lever, et l'on court le risque d'être forcé de céder soit aux prières et à l'autorité des parents, soit aux ordres des supérieurs.

On regrette alors d'avoir fait de vaines menaces. Il vaut mieux, au lieu de menacer et de punir, faire sentir souvent aux grands élèves les avantages et le plaisir que procure l'étude des belles-lettres; leur montrer combien ces avantages sont solides, durables, et combien ils contribueront à leur assurer plus tard gloire et profit, etc.

Le maître se fera également aimer de ses élèves en se préoccupant de tout ce qui se rapporte à leur santé, à leur réputation, leur instruction, leur honneur et même leurs intérêts. Il viendra en aide aux faibles, visitera les malades, sera le protecteur de ceux qui n'en ont pas; aura pour tous des entrailles de père attentif et de pieuse mère, surtout pour les étrangers et les pauvres. Il s'entendra, si cela lui paraît utile, avec les parents, ou il leur écrira et les informera de l'absence, des progrès ou de la négligence de leurs enfants. Tout en exigeant de l'exactitude dans les devoirs, il n'y mettra point cependant une sévérité morose. Il ne demandera pas à tous ses élèves tout ce qu'il serait en droit d'exiger; s'il ne peut louer leurs progrès, il louera du moins les efforts dont ils font preuve.

« Un bon maître, dit avec raison Quintilien, doit seconder chacun de ses élèves dans ce qu'il trouve de bien en lui, ajouter ce qui lui manque, corriger et changer ce qui lui paraît défectueux. »

3° La troisième condition importante pour que le maître ait de l'autorité, c'est que les élèves le craignent. Ils le craindront, s'ils sentent qu'il n'est pas faible, qu'il est ferme, s'il demande peu, et que ce soit juste, s'il fait exécuter ses ordres rigoureusement et avec prudence. Ce qui contribuera aussi à lui donner de l'autorité, ce sera d'avoir un air toujours égal, un langage sage, exempt de rudesse et de dureté, mais plein d'assurance et d'une gravité que manifestera une voix ferme et forte quand il s'agira de réprimander. Faire sentir aux élèves que rien de ce qu'ils font

n'est ignoré de leurs parents, est encore un moyen d'inspirer une grande crainte même aux plus âgés.

Pour assurer la réussite de ces trois moyens à l'aide desquels un maître, ainsi que nous l'avons dit, acquiert de l'autorité, il faut qu'il s'applique à bien connaître ses élèves, qu'il examine ce qu'il peut exiger de chacun d'eux, en raison des conditions où il se trouve, en raison de son intelligence, de son âge et de son caractère. Il faut qu'il s'entende avec le préfet des études, et avec ses collègues; qu'il ne se laisse jamais entraîner par une ardeur impétueuse, mais qu'il pèse tout mûrement et avec Dieu.

ARTICLE II

De la modestie, ou de la bonne tenue et de l'attention des élèves.

En dehors des observations que chaque maître pourra faire sur ce sujet, nous croyons utile d'indiquer quelques mesures pour contenir les élèves, surtout les plus grands, dans la modestie et le silence.

Cela demande beaucoup d'adresse et d'habileté. Posons d'abord en principe, que presque jamais un maître ne doit s'entretenir avec ses élèves que de choses ayant rapport aux lettres et à la piété. Il ne jouera, ne plaisantera et ne rira jamais trop librement avec eux. Une familiarité trop grande et déplacée engendre le mépris, et le mépris exclut tout respect et toute discipline.

Un second point à observer, c'est de prévenir le mal dès le commencement; si les élèves se dérangent tant soit peu, qu'on les réprime aussitôt; si quelques-uns se font remarquer par leur légèreté ou leur insolence, qu'on emploie différents moyens pour les soumettre peu à peu, et les accoutumer à la subordination.

En troisième lieu, on assignera à chaque élève sa place au commencement de l'année, et au commencement de chaque mois, suivant la coutume; et ce placement ne se fera pas sans prudence et au hasard, mais on mettra les élèves indisciplinés et

turbulents à côté des plus sages ; ceux dont les mœurs sont à bon droit suspectes auprès de ceux dont la vertu et la chasteté sont reconnues.

En quatrième lieu, les élèves n'entreront pas en classe tumultueusement et en criant ; mais ils y entreront comme dans un sanctuaire, et ils s'y tiendront en silence et modestement, même avant l'arrivée du maître. Ce dernier punira ceux qui, la veille ou le jour même, auront commis quelque faute sous se rapport ; mais il aura soin de ne pas punir un grand nombre d'élèves : la crainte qui frappera d'abord l'esprit des enfants suffira, ainsi que cela arrive ordinairement, pour retenir les turbulents.

En cinquième lieu, il peut se faire que dans une classe, quelques élèves, ou tous ensemble, se tiennent mal et soient inattentifs. Si la faute est générale, on recherchera la cause du mal et l'on y rémédiera. On fera secrètement une enquête pour en trouver les auteurs ; s'ils sont deux ou trois, on les punira avec éclat, on les renverra même, ou quelquefois on les ramènera par la raison ou par la bienveillance. On n'adressera jamais à toute une classe des menaces ou des paroles de haine et de mépris. Il n'est pas facile de punir toute une classe, car les élèves exaspérés de la punition qu'on leur inflige se coalisent, et, confiants dans leur nombre, conspirent andacieusement contre le maître. Les pensums extraordinaires et les fortes punitions ne peuvent être infligés qu'à un petit nombre d'élèves. Il en est d'un maître comme d'un médecin qui se déconsidère si les rechutes de ses malades sont fréquentes, s'il est obligé de recourir à des remèdes extraordinaires, et si les décès sont continuels chez ceux qu'il soigne. D'après ces observations, qui trouvent ici leur application, et d'après ce que nous avons déjà dit, un maître ne punira pas avec précipitation, il ne montrera ni dureté ni animosité à l'égard de ses élèves, mais il sera paternel avec eux et toujours maître de lui-même. Quand les réprimandes suffiront pour corriger une faute, il n'y ajoutera pas des coups, et se défendra moins par la sévérité que par l'autorité.

Il arrive quelquefois que des élèves, tout à coup, sans raison, ou pour un léger motif, se dissipent ; le maître alors se possédera, ne s'emportera pas, mais apaisera cette effervescence enfan-

tine par un air sérieux et grave; d'autres fois, en renforçant et en élevant la voix; d'autres fois, par le silence et un simple signe de tête; d'autres fois, par le mépris; et, faisant semblant de ne pas savoir s'il est rien arrivé, il continuera et achèvera ce qu'il est en train de faire, corrigera les devoirs, expliquera un auteur; d'autres fois, il fera cesser le bruit en punissant un polisson.

Quand les dissipés sont en petit nombre, le maître cherchera à les connaître, et il avisera aux moyens de les corriger; il y réfléchira et se renseignera à ce sujet auprès d'autres personnes. Il veillera à ce que les enfants ne parlent pas entre-eux, par signes, à l'aide des doigts ou des yeux; à ce qu'ils ne se passent pas des billets les uns aux autres, à ce qu'ils ne restent pas oisifs, à ce qu'ils ne jouent pas. On exigera d'eux qu'ils écrivent ce qui se dit en classe, c'est un bon moyen pour les obliger à être attentifs; on excitera leur ardeur au travail par l'émulation; on leur inspirera le désir de s'instruire; on louera l'intelligence et l'application de ceux-ci, on gourmandera la lenteur de ceux-là; on leur persuadera que ce qu'on dit est nouveau, merveilleux; que c'est puisé au trésor de l'érudition et digne d'être retenu, et que cela leur sera utile pour le reste de leur vie.

Si le maître parvient ainsi à les persuader, il obtiendra d'eux de l'attention, une excellente tenue, et ils lui seront attachés pour toujours. Un maître habile pourra s'aider, pour acquérir les qualités principales dont nous avons parlé jusqu'ici, de certains ouvrages pédagogiques, tels que l'opuscule de Plutarque sur l'éducation des enfants; l'ouvrage de Sadolet sur la manière de les bien élever (*Paranesis*); les conseils de Fr. Sachini aux maîtres des classes inférieures; le *Protrepticon* ou manière d'enseigner du même auteur aux mêmes maîtres. Certains exercices du P. Jacques Pontan; *la Sainte Jeunesse* du P. Laurent Le Brun; *l'Éducation d'un enfant chrétien*, par le P. Jean Boniface; le *Jésus enfant* du P. Claude Bussy; *le Maître chrétien* du P. Philippe Outreman; *l'Élève studieux* d'Horace Combardelli; *le Parfait élève* d'Alphonse Andrada; *l'Élève instruit* d'Annibal Roer.

ARTICLE III

En quoi les maîtres pèchent le plus souvent.

Les écueils contres lesquels les maîtres échouent ordinairement sont : 1° la négligence ; 2° des études étrangères à ce qui doit les occuper ; 3° une trop grande familiarité avec les enfants ; 4° l'inégalité dans la manière de se conduire avec eux ; 5° enfin, l'ennui et la lassitude.

1° Un maître pèche par négligence quand il n'aime pas le travail. Il arrive alors qu'il étudie mollement, il devient par cela même moins instruit, enseigne mal ce qu'il ne possède pas lui même parfaitement. Il pèche encore quand il est peu exact à observer l'ordre établi pour les exercices de la classe. Il n'est rien en effet qui dompte mieux le caractère des enfants, naturellement avides de liberté, que l'assiduité d'un maître vigilant, attentif, qui descend jusqu'aux moindres détails.

2° Les maîtres qui se livrent chez eux à des études étrangères, n'ayant aucun rapport avec ce qu'ils doivent enseigner, et qui ne s'occupent pas de leur classe ou ne s'en occupent que très peu, manquent gravement à leurs devoirs. L'un préparera des discours qu'il prononcera un jour ou l'autre ; un autre fera des vers français, alors qu'il ignore le plus souvent la poésie grecque et latine qu'il doit enseigner, à moins de trahir les intérêts de ses élèves et les siens propres.

3° Quelques maîtres sont trop familiers avec leurs élèves, ce qui n'est pas sans danger pour eux et sans dommage pour les enfants ; car que de temps perdu en conversations plus futiles que les sornettes siciliennes, en discussions puériles, où ils jouent souvent le rôle de juges et d'acteurs ! Il est bon, sans doute, qu'un maître redevienne pour ainsi dire enfant avec les enfants, mais sans descendre à la puérilité ; qu'il se regarde comme le père de ses élèves, et non comme leur imitateur et leur mime. Qu'il pense que ces enfants seront bientôt des hommes, et qu'ils ne sont pas, dès à présent, assez enfants pour ne pas distinguer ce qui est bien et ce qui ne l'est pas.

4° Beaucoup de maîtres ne conservent pas à l'égard de leurs élèves une humeur égale. Aujourd'hui ils sont graves et sérieux; ils seront gais demain et badineront. Tantôt ils sont sévères et inexorables, tantôt ils sont bienveillants, faciles et doux. Cette inégalité d'humeur gâte tout; elle ne fait que jeter le trouble dans l'esprit des enfants et les porte au désordre.

5° Enfin l'enseignement par lui-même, surtout s'il date de longtemps, finit par devenir ennuyeux, principalement si le maître est âgé, s'il lutte contre des caractères difficiles et violents, s'il n'a pas une haute idée de son devoir, si sa santé n'est pas bonne.

Quelques maîtres, pour diminuer les ennuis de la classe, cherchent non ce qui est utile aux enfants, mais ce qui est moins fatigant pour eux-mêmes. Ils expliquent un auteur en bâillant; ils donnent à traiter à leurs élèves des sujets tirés d'un ouvrage en français et qui ne sont nullement à leur portée. Ils font expliquer pendant des classes entières un historien, ou bien ils font lire un livre quelconque, n'ayant d'autre but que de se débarrasser, après un an ou deux, de la charge si lourde de l'enseignement.

Pour se garantir de ces défauts, un maître chrétien, en général, et à plus forte raison un maître ecclésiastique, doit penser souvent à l'importance de ses fonctions et aux grands services qu'il peut rendre. Qu'il se rappelle tout ce qu'il doit à Dieu, aux enfants dont l'enseignement lui est confié, à ses concitoyens, au royaume où il enseigne. Qu'il songe au mal qui en résultera, s'il s'acquitte mollement et peu consciencieusement de ses devoirs; qu'il songe aux châtiments terribles que l'Écriture sainte prédit à quiconque cause du dommage à un seul petit enfant; que sera-ce donc pour celui qui ne prend aucun soin de ceux qui lui ont été confiés?

On lui avait donné des agneaux à garder, il en est devenu le loup (que Dieu empêche une telle profanation!) Enfin, qu'il soit convaincu que c'est par l'éducation de la jeunesse, comme l'a dit un sage, que le monde se renouvelle.

Il n'y a rien de bas et d'avilissant à instruire les enfants comme beaucoup de gens le croient à tort; car de même que la sagesse et

la véritable vertu sont un don du ciel, que dis-je? le plus grand de ses dons, de même c'est une occupation et une fonction vraiment divine que celle de les enseigner aux autres. De plus, si, comme l'assure Grégoire de Nazianze, rien ne rapproche plus l'homme de la divinité que les services qu'il rend à ses semblables, quel plus grand service peut-on leur rendre, que de leur enseigner ce qui dissipe les ténèbres de l'ignorance, éclaire leur esprit de la lumière la plus pure, et affranchit leur volonté en la dégageant des entraves du vice? Ce n'est pas une science stérile et aride, qu'enseignent des maîtres chrétiens, tels que notre Société veut que soient ceuxqu'elle admet, mais ce sera une science, source de vraie sagesse, ayant la crainte du Seigneur comme principe et comme fin. Dans tous les siècles, et dans tous les pays, on a regardé comme un grand honneur d'instruire les enfants des princes et des grands; mais quelle grandeur et quelle véritable gloire n'y a-t-il pas à instruire les fils de Dieu lui-même! Ne sommes-nous pas tous nobles par notre parenté divine avec Jésus-Christ? et c'est avec raison que le grand pape Léon s'écrie : « *Tout homme doit estimer son semblable, et ne mépriser en qui que ce soit une nature que le Créateur a daigné prendre pour lui-même.* » C'est pourquoi un maître doit regarder comme s'adressant à des rois l'enseignement qu'il donne aux enfants de sa classe, qui sont, il est vrai, petits par l'âge, mais grands par la dignité de leur nature. Qu'il voie le sang du Christ comme caché sous une forme humaine dans ces petits corps, images d'une origine divine, et d'une parenté céleste; qu'il voie dans ces mêmes enfants le prix de la croix, le droit qu'ils ont au royaume céleste, et à l'héritage de l'éternité; alors ce ne sera pas seulement avec plaisir, mais avec zèle et ardeur qu'il enseignera.

L'éducation des enfants n'a pas moins d'utilité que de grandeur. En effet, y a-t-il un bien qui soit plus nécessaire, qui ait plus d'importance, plus de durée, et qui suscite moins d'embarras et moins de dangers? On vante la mission des orateurs sacrés qui parlent au peuple et répandent la semence de la doctrine divine; mais cette semence est bien souvent perdue, parce que les orateurs ne frappent que des oreilles bouchées, endurcies

comme un chemin battu par les pieds des passants; parce qu'ils ne s'adressent pas toujours aux mêmes auditeurs; parce que ces derniers ne sont pas préparés, et qu'ils sont subjugués par de fortes passions qui les empêchent d'écouter avec fruit la parole divine; parce qu'ils ont souvent des détracteurs et des censeurs jaloux au lieu d'auditeurs bienveillants, tandis qu'un maître chrétien peut inculquer aux mêmes élèves la même doctrine salutaire; il est toujours sûr d'être écouté favorablement par des enfants qu'un signe de tête, une parole, suffisent pour rendre attentifs. Quelle abondante moisson dans les champs de la sagesse divine et profane ne recueille-t-il pas nécessairement!

L'orateur a, de plus, dans ses travaux un ennemi domestique, un danger à redouter : c'est l'ambition d'acquérir cette vaine gloire que donnent la faveur populaire et les applaudissements. Cette gloriole est un ennemi dont un maître dans son obscurité ignore les charmes et les dangers. Un saint homme pensait qu'il ferait une œuvre d'un prix immense, s'il parvenait, en s'imposant beaucoup de peine, à empêcher une seule offense envers Dieu. Un maître pieux met à l'abri de beaucoup de corruption non seulement des enfants, mais encore par eux leurs parents et souvent une famille entière. C'est donc, à mon avis, un bienfait du ciel de comprendre combien il est fâcheux d'outrager la majesté divine par un seul péché mortel, et de trouver qu'il n'est pas de récompense assez grande pour rémunérer ceux qui nous préservent d'un tel malheur. Eh quoi! si les jeunes gens conservent pure et intacte cette première fleur de l'adolescence, peuvent-ils recevoir un plus doux bienfait? quelle reconnaissance ne garderont-ils pas à ceux qui les ont ainsi conservés dans ce bienheureux état! et avec quelle effusion de cœur ne la témoigneront-ils pas !

Mais, tout en profitant à tous les élèves et à chacun d'eux, le travail d'un bon maître n'est pas moins fructueux pour lui-même.

En effet, il apprend souvent en enseignant; il s'exerce tous les jours à la pratique des plus grandes vertus, l'humilité et la charité; ajoutons-y la patience, la bonté, ainsi que les autres vertus qui accompagnent ces dernières. Dieu les apprécie grandement et elles sont un trésor pour un maître chrétien. Que de

mérites n'acquerra-t-il pas en rendant de si grands services ! Une faible aumône efface les péchés, ainsi que l'Écriture sainte l'affirme en plusieurs endroits ; la colère divine s'apaise ; on se procure par l'aumône des richesses célestes ; et ne pensez-vous pas que nous recevrons pour cette admirable pitié qui s'adresse aux âmes de notre prochain, âmes bien plus nobles que les corps, et qui ont encore plus besoin de secours, des récompenses égales et même de beaucoup préférables ? Eh quoi ! au jugement dernier, quand toutes les nations seront réunies, et que le Christ proclamera que le calice de sa passion a été offert pour étancher la soif des pécheurs altérés, il oublierait ceux qui ont répandu comme un ruisseau bienfaisant la doctrine évangélique sur la jeunesse chrétienne ?

Ceux qui dans l'antiquité avaient sauvé la vie d'un citoyen méritaient la couronne civique ; combien n'en devra-t-on pas à ceux qui ont arraché à la mort de l'âme un si grand nombre d'enfants !

L'histoire nous apprend qu'on récompensait par des préfectures, des consulats, et d'autres fonctions honorables ceux qui avaient élevé les fils des rois ou des empereurs, et leur avaient inculqué de bons principes dans les arts et la littérature : de quelle magnifique récompense le Père céleste ne comblera-t-il pas ceux qui ont élevé ses enfants ! Et le Christ, le roi des Rois, que ne donnera-t-il pas à ceux qui ont dirigé l'éducation de ses frères !

Les paroles d'or de saint Jean Chrysostome, livre III, où il s'élève contre les reproches adressés à la vie monastique, s'appliquent admirablement à notre sujet : « *Si celui*, dit-il, *qui élève des athlètes pour les jeux publics, ou qui exerce les soldats à obéir au roi, jouit des plus grands honneurs, quelles récompenses, quelles couronnes ne recevrons-nous pas, nous qui élevons pour Dieu de si grands et si excellents hommes, je dirai mieux, des anges !* » J'ajouterai que les maîtres participent à ce que leurs élèves font de bien, non seulement pendant leur jeunesse, mais encore pendant tout le reste de leur vie. Ce bien est en effet le fruit de la semence que les maîtres ont déposée dans leur cœur. C'est ici l'occasion de citer les paroles de recon-

naissance qu'adressaient de saints confesseurs à saint Cyprien, qui les engageait à défendre, même au péril de leur vie, la cause et la foi de Notre-Seigneur Jésus-Christ (saint Cyprien, livre IV, épître XXVI).

« *Le seigneur vous récompensera de votre charité, car celui qui exhorte n'est pas moins digne de la couronne céleste que celui qui souffre; celui qui enseigne la bonne doctrine que celui qui l'a faite; celui qui avertit du danger ne doit pas être moins honoré que celui qui a combattu, à moins qu'une plus grande gloire ne revienne quelquefois à celui qui a enseigné qu'à celui qui s'est montré disciple docile. Ce dernier, en effet, n'aurait pas eu la récompense que lui mérite sa docilité, si le maître ne lui avait pas donné un bon enseignement.* »

C'est encore ce que le Christ confirme par ces éloquentes paroles; « *Celui qui a fait le bien et qui l'a enseigné sera appele grand dans le royaume des cieux.* »

C'est ce qu'ont pensé de grands saints, tels que l'illustre martyr et évêque Cassien, qui, chassé de son diocèse de Brescia, alla se fixer dans le forum de Sylla, et là ouvrit une école, persuadé qu'en élevant la jeunesse, il remplissait un devoir qui le rapprochait le plus de ses devoirs de pasteur.

Citons encore le grand Protogène, qui, chassé d'Édesse, en Égypte, par l'empereur Valens, et étant arrivé à Antinoé, remarqua que l'église était presque abandonnée par les chrétiens, que les vices et les superstitions y régnaient; il ne trouva pas alors de meilleur moyen pour ramener la foi et la piété, que d'ouvrir une école pour la jeunesse; et, tout en enseignant à cet innocent troupeau les rudiments de la grammaire, il leur fit connaître aussi les divins oracles, les psaumes, et arriva, en peu de temps, à ce que non seulement l'église fut remplie de fidèles, mais encore à ce qu'on entendit sur les routes les louanges du Christ.

C'est ce qu'ont pensé Grégoire de Nazianze, qui abaissa son génie à faire des vers pour mettre la grandeur et la sagesse divines à la portée des enfants, et saint Jérôme, qui, fixé à ethléem, expliquait, pour leur apprendre à craindre Dieu, Virgile, les auteurs comiques, lyriques, et les historiens, aux

enfants qui lui étaient confiés; c'est injustement que Ruffin lui reproche d'avoir agi ainsi.

De même ont agi saint Benoît, Grégoire le Grand, Wolfang et une foule d'autres parmi lesquels quelques-uns voulurent mourir au milieu de leurs élèves, ainsi que le rapporte J. Gerson, illustre chancelier de l'Académie de Paris.

Je n'ignore pas qu'il est pénible et fatigant de passer le plus beau temps de sa jeunesse et de compromettre quelquefois sa santé dans la poussière des classes; de tourner cette meule quelquefois pendant longtemps; de supporter les sottises et les méchancetés des enfants; mais tout le monde comprendra aussi que, puisque nous sommes nés pour travailler, et que nous y sommes condamnés non moins à cause de nos fautes qu'à cause de la faute de nos premiers parents, le travail est ce qu'il y a de plus utile pour nous; nous devons même le demander. Ce travail est pénible, il est vrai; mais, quelque pénible qu'il soit, considérez la récompense éternelle qui vous attend : ne faut-il pas pour cela dévorer bien des ennuis? Que de peines plus dures ne supportons-nous pas, chaque jour, dans l'espoir d'une récompense et d'un bénéfice bien moindres! Que d'artisans ne voit-on s'ennuyer de leur profession, quelque pénible qu'elle soit! Que de vieux soldats n'a-t-on pas vus mourir au milieu des camps, dans les armées, et au milieu des dangers! que de négociants n'ont pas succombé dans un naufrage, sur un écueil, alors qu'ils travaillaient sans relâche! Si la cupidité, dit saint Augustin, porte les avares à supporter tant de fatigues, est-ce que la charité ne nous portera pas à les endurer?

Tite-Live (IV^{e} déc., liv. II) rapporte un trait mémorable et digne de foi au sujet d'un centurion romain. Il avait combattu en Macédoine, en Italie, en Espagne et dans différentes contrées de l'Asie. Un décret du sénat rappela sous les armes les centurions pour prendre part à une nouvelle guerre en Macédoine, et l'on ordonna aux vétérans de se faire inscrire. Les compagnons de notre centurion hésitaient, mais notre héros, quoi qu'il eût de nombreux et justes motifs d'être exempté du service militaire, quoi qu'il eût fait vingt-deux ans de campagnes, quoique son corps fût affaibli par de glorieuses blessures, et par une vieillesse qui

augmentait tous les jours, quoique de nouvelles fatigues dont on ne pouvait prévoir l'issue fussent bien dures pour lui, néanmoins, pour donner le bon exemple à ses compagnons d'armes qui demandaient avec quelque raison leur retraite et le repos, il leur dit : « Tant qu'on me trouvera bon pour la guerre, je ne refuserai pas de prendre le rang dont les tribuns des soldats me jugeront encore digne. C'est à eux à décider, et je ferai tout pour que personne dans l'armée ne l'emporte sur moi en courage. Quant à vous, mes camarades, vous devez, comme moi, vous soumettre à l'autorité du sénat, des consuls, et regarder comme honorable toute place où vous pourrez défendre la République. »

Mais jetons plutôt les yeux sur ces missionnaires qui, enflammés d'un beau zèle pour répandre la foi et la religion au milieu de nations civilisées ou barbares, supportent la chaleur et le poids du jour, se donnent une peine infinie sans recevoir souvent la moindre consolation, et endurent la faim, la soif, le froid et la misère pour éclairer de grossières intelligences. Est-ce que de tels exemples ne nous touchent pas? n'écouterons-nous pas le Christ qui nous adresse ces reproches : « *Vos frères vont au « combat, et vous restez ici tranquilles* » ? Certainement, si nous avons du cœur et de la pudeur, nous souffrirons de nous laisser devancer dans de si glorieux travaux, et nous nous efforcerons, non de nous débarrasser d'un fardeau, mais d'en prendre nous-mêmes la plus grande part.

Ces fatigues ne sont pas du reste aussi dures, aussi pénibles que le pensent des personnes inexpérimentées. Il ne manque pas, même ici-bas, des adoucissements pour conquérir les récompenses futures. D'abord, l'habitude rend le travail facile à supporter, et de même que cela se voit dans les autres professions et les autres sciences, de même, dans l'enseignement, on trouve de jour en jour des moyens d'abréger le travail et des allégements que suggère une sage expérience. Je ne parle pas de la satisfaction que nous éprouvons en constatant, grâce à nos soins, le bon caractère d'enfants bien élevés, ainsi que leurs progrès dans les lettres et dans la piété. Je ne parle pas encore de la reconnaissance de beaucoup d'entre eux, reconnaissance que la plupart témoignent plus tard par des actes et par des bienfaits.

Si l'on en voit quelques-uns qui nous oublient, un maître chrétien pourra considérer ce qu'il a fait comme étant une somme placée dont Dieu seul, tôt ou tard, lui tiendra compte.

Mais, nous dira-t-on, il arrive bien souvent que les maîtres ne recueillent que bien peu de fruits pour tant de peines. Est-ce que la moisson répond toujours aux vœux du laboureur? est-ce que Mars ne trompe pas quelquefois l'espérance des soldats et des généraux les plus courageux? Ne sommes-nous pas bien dédommagés de nos soins, si nous avons pu inspirer l'amour de la vertu et l'horreur du vice, ne serait-ce que pour peu de temps, pour un seul jour même?

Si quelquefois les enfants en grandissant trompent notre attente, qu'arriverait-il, je le demande, s'ils avaient été élevés négligemment ou s'ils avaient été privés de toute éducation? Mais ceux-là mêmes se corrigent quelquefois et reviennent à de bons sentiments. Le germe de la vertu reverdit et refleurit, à la place de l'ivraie du vice qui l'étouffait, et que l'âge ou quelque hasard a anéantie. Enfin, quelque modique que osit le résultat de nos travaux, songeons que nous serons récompensés, non pour nos succès, mais pour nos peines; non pour les résultats acquis, mais pour notre zèle et nos efforts : *Ceux qui donnent l'instruction à beaucoup d'enfants pour faire régner la justice brilleront éternellement comme des étoiles.*

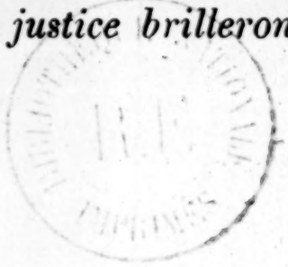

FIN

EXTRAIT DU CATALOGUE

de la

Librairie Hachette et C^ie^, 79, boulevard Saint-Germain.

PÉDAGOGIE

Bigot (Ch.) : *Questions d'enseignement secondaire.* 1 vol. in-16, broché. . . . . 3 fr. 50

Blackie : *L'éducation de soi-même.* Traduction de l'anglais par M. F. Pécaut. 1 vol. in-16, broché. . . . . 1 fr.

Bréal (Michel), inspecteur général de l'instruction publique : *Quelques mots sur l'École;* 5^e^ édition. 1 vol in-16, broché. 1 fr. 25

—— *Quelques mots sur l'instruction publique en France.* 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50

—— *Excursions pédagogiques,* en Allemagne, en Belgique et en France; 2^e^ édition augmentée d'une préface. 1 vol. in-16, broché. . . . . 3 fr. 50

—— *De l'enseignement des langues anciennes.* 1 vol. in-16. broché. . . . . 2 fr.

Buisson, inspecteur général de l'instruction publique et ses collaborateurs : *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire.* 4 vol. grand in-8, brochés. . . . . 86 fr.

Ce *Dictionnaire* se compose de deux parties, qui peuvent être acquises séparément :

PREMIÈRE PARTIE (*partie générale ou théorique*). 2 volumes.

Tome I^er^ de la première partie, 1 vol. . . . . 20 fr.
Tome II de la première partie, 1 vol. . . . . 28 fr.

DEUXIÈME PARTIE (*partie spéciale ou pratique*). 2 volumes.

Tome I^er^ de la deuxième partie, 1 vol. . . . . 15 fr.
Tome II de la deuxième partie, 1 vol. . . . . 23 fr.

La reliure en demi-chagrin de chaque volume se paye en sus, 4 fr.

Cadet (Félix), ancien inspecteur général de l'instruction publique : *L'éducation à Port-Royal.* Saint-Cyran, Armaud, Lancelot, Nicole, de Saci, Guyot, Coustel, Fontaine, Jacqueline Pascal, extraits précédés d'une introduction. 1 vol. in-16, broché. . . . . 2 fr. 50

Compayré, recteur de l'Académie de Poitiers : *Histoire critique des doctrines de l'éducation en France depuis le* XVI^e^ *siècle*; 5^e^ édition. 2 vol. in-16, brochés . . . . . 7 fr.

Ouvrage couronné par l'Académie française et par l'Académie des sciences morales et politiques.

—— *Études sur l'enseignement et sur l'éducation.* 1 vol. in-16, broché. . . . . 3 fr. 50

Coubertin (De) : *L'éducation en Angleterre.* 1 vol in-16 broché. . . . . 3 fr. 50

—— *L'éducation anglaise en France*, 1 vol. in-16, broché. 3 fr. 50

—— *Les Universités transatlantiques*, 1 vol in-16, broché. 3 fr. 50

Fénelon : *De l'éducation des filles.* Texte collationné sur l'édition de 1687, avec une introduction et des notes pédagogiques et explicatives par M. Ch. Defodon. 1 vol. in-16, broché. . . . . 1 fr.

Ferneuil : *La réforme de l'enseignement en France*; 2^e^ édition. 1 vol. in-16, broché. . . . . 3 fr. 50

Fouillée (Alfred), ancien maître de conférences à l'École normale supérieure : *L'enseignement au point de vue national*, 1 vol. in-16, broché. . . . . 3 fr. 50

Gréard (O.), Vice-recteur de l'Académie de Paris, membre de l'Académie française. *Éducation et instruction.* 4 vol. in-16, brochés :

Enseignement secondaire, 2 vol. . . . . 7 fr.
Enseignement supérieur, 1 vol. . . . . 3 fr. 50

Chaque ouvrage se vend séparément.

Gréard (Oct.), de l'Académie française, vice-recteur de l'Académie de Paris : *L'éducation des femmes par les femmes*, Études et portraits (Fénelon, Mme de Maintenon, Mme de Lambert, J.-J. Rousseau, Mme d'Epinay, Mme Necker, Mme Roland); 3^e^ édition, 1 vol. in-16, broché. . . . . 3 fr. 50

—— *Éducation et instruction.* Enseignement primaire. 2^e^ édition, 1 vol. in-16, broché. . . . . 3 fr. 50

Voir *Maintenon* (*Mme de*), même page.

Locke : *Quelques pensées sur l'éducation*, traduction nouvelle par M. Compayré. 1 vol. in-16, broché. . . . . 2 fr. 50

Maintenon (Mme de) : *Extraits de ses lettres sur l'éducation*, précédés d'une introduction par M. O. Gréard; 4^e^ édition, 1 vol. in-16, broché. . . . . 2 fr. 50

Martin, chargé du cours de pédagogie à la Faculté des lettres de Nancy : *L'éducation du caractère.* 3e édition, 1 vol. in-16, broché. . . . . 3 fr. 50

Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques.

Montaigne : *De l'institution des enfants*, édition publiée avec une notice, une analyse et des notes par M. G. Compayré. 1 vol. in-16, broché. . . . . 1 fr.

Pecaut, ancien inspecteur général de l'instruction publique : *Etudes au jour le jour sur l'éducation nationale* (1871-1879); 2e édition, 1 vol. in-16, broché. . . . . 3 fr. 50

—— *Deux mois de mission en Italie.* 1 vol. in-16, broché, 3 fr. 50

Riant (Dr) : *L'hygiène et l'éducation dans les internats* (lycées, collèges, pensionnats, maisons d'éducation, écoles normales, écoles spéciales, universités, etc.); 2e édition, 1 vol. in-16, br., 3 fr. 50

Rochard (Dr Jules), ancien inspecteur général du service de santé de la marine, membre de l'Académie de médecine : *L'éducation de nos fils.* 1 vol. in-16, broché. . . . . 3 fr. 50

—— *L'éducation de nos filles*, 1 vol. in-16, broché. . . 3 fr. 50

DICTIONNAIRES

Dictionnaire de la langue française, par E. Littré, 4 vol. grand in-4, brochés. . . . . 100 fr.

Supplément, broché. . . . . 12 fr.

Dictionnaire abrégé de Littré, par Beaujean, 1 vol. in-8 br. 13 fr.

Petit Dictionnaire universel, par Beaujean, 1 vol. grand in-16. cartonné. . . . . 2 fr. 50

Dictionnaire universel d'histoire et de géographie, par Bouillet, édition revue et augmentée, 1 vol. grand in-8, broché. 21 fr.

Dictionnaire universel de littérature, par G. Vapereau, 1 vol. grand in-8, broché. . . . . 30 fr.

Dictionnaire universel des sciences, des lettres et des arts, par Bouillet, 14e édition refondue. 1 vol. grand in-8. . . . 21 fr.

LES

GRANDS ÉCRIVAINS FRANÇAIS

ÉTUDES SUR LA VIE, LES MŒURS ET L'INFLUENCE DES PRINCIPAUX AUTEURS DE NOTRE LITTÉRATURE

Chaque volume est consacré à un écrivain différent

et se vend séparément.

Prix du volume, avec un portrait en photogravure. . . . . **2** fr.

En vente :

VICTOR COUSIN
par M. Jules SIMON
de l'Académie française.

MADAME DE SÉVIGNÉ
par M. Gaston BOISSIER
de l'Académie française.

MONTESQUIEU
par M. Albert SOREL
de l'Institut.

GEORGE SAND
par M. E. CARO
de l'Académie française.

TURGOT
par M. Léon SAY
Député,
de l'Académie française.

A. THIERS
par M. P. DE RÉMUSAT
Sénateur,
Membre de l'Institut.

D'ALEMBERT
par M. Joseph BERTRAND
de l'Académie française,
Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.

VAUVENARGUES
par
M. Maurice PALÉOLOGUE

MADAME DE STAËL
par M. Albert SOREL
de l'Institut.

THÉOPHILE GAUTIER
par M. Maxime DU CAMP
de l'Académie française.

BERNARDIN DE St-PIERRE
par
M. Arvède BARINE.

MADAME DE LA FAYETTE
par le Cte D'HAUSSONVILLE
de l'Académie française.

MIRABEAU
par M. ROUSSE
de l'Académie française.

RUTEBEUF
par M. CLÉDAT
professeur de Faculté.

STENDHAL
par M. Édouard ROD.

ALFRED DE VIGNY
par M. Maurice PALÉOLOGUE.

BOILEAU
par M. G. LANSON.

CHATEAUBRIAND
par M. DE LESCURE

FÉNELON par M. Paul JANET
de l'Institut.

Pour paraître prochainement :

SAINT-SIMON
par M. Gaston BOISSIER
de l'Académie française.

VICTOR HUGO
par
M. Léopold MABILLEAU.

RABELAIS par M. René MILLET.

Etc., etc., etc.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
R F

24089. — Imprimerie A. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.